

Mai 2021

Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme : une course à obstacles pour retourner aux études

Icea Institut de coopération
pour l'éducation des adultes



Recherche et rédaction : Claudie Solar

Direction : Louise Brossard et Sylvie Pelletier, chercheuses à l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes

Organisation responsable de la recherche

Ce projet a été réalisé par l'*Institut de coopération pour l'éducation des adultes* en partenariat avec *Maman va à l'école* dans une approche de co-construction. Un comité consultatif a également suivi les travaux à toutes les étapes de la recherche.

Publié par

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

La réalisation de cette recherche a été rendue possible grâce au financement de la Fondation Lucie et André Chagnon. Nous la remercions.

© La reproduction de ce document, en tout ou en partie, est encouragée à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISBN : 978-2-89108-107-8 (version numérique)

Table des matières

Liste des tableaux.....	6
Liste des figures	6
Liste des acronymes	7
Remerciements	8
Sommaire	10
Introduction	16
Démarche.....	17
Les participantes de la recherche Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme	19
Description du document.....	20
PREMIÈRE PARTIE Les familles et les femmes monoparentales	22
1. Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme.....	22
1.1 Nombre de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme	23
1.2 L'âge des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme	24
1.3 La durée de la monoparentalité.....	25
1.4 Les enfants.....	25
1.5 Des femmes sans diplôme	27
1.6 Les revenus.....	31
1.7 Le logement	39
1.8 La pandémie.....	43
1.9 Synthèse.....	44
DEUXIÈME PARTIE	46
Les raisons de l'arrêt des études et du non-retour aux études	46
2. Les raisons de l'arrêt des études et du non-retour aux études.....	46
2.1 Les raisons du décrochage et du non-retour aux études.....	47
2.1.1 Les raisons situationnelles.....	47
2.1.2 Les raisons dispositionnelles	51
2.1.3 Les raisons institutionnelles.....	52
2.1.4 Les raisons informationnelles.....	53
2.2 Les raisons du raccrochage ou de son absence	54
2.3 Synthèse.....	56
Les raisons situationnelles	57
TROISIÈME PARTIE	61
Les obstacles à la formation et le retour aux études.....	61
3. Les obstacles à la formation et le retour aux études	61
3.1 Le retour aux études	61
3.2 Les obstacles à l'éducation et à la formation des adultes.....	63
3.2.1 Les obstacles situationnels.....	65
3.2.2 Les obstacles dispositionnels.....	68
3.2.3 Les obstacles institutionnels	69
3.2.4 Les obstacles informationnels	70
3.3 Synthèse.....	71

QUATRIÈME PARTIE	73
Les moyens pour faciliter le retour aux études	73
4. Les moyens pour faciliter le retour aux études	73
4.1 Moyens liés aux institutions	73
4.1.1 Approche globale et accompagnement.....	73
4.1.2 Entrepreneuriat.....	75
4.1.3 Flexibilité.....	75
4.1.4 Formation des enseignant·es	76
4.1.5 Informer et les outils pour le faire	77
4.1.6 Ressources pour l'orientation.....	77
4.1.7 Sensibiliser à la situation des femmes monoparentales	78
4.1.8 Se regrouper pour créer des forces	78
4.2 Moyens liés au situationnel	79
4.2.1 Adapter et s'adapter.....	79
4.2.2 Argent.....	79
4.2.3 Briser l'isolement.....	80
4.2.4 Créer des forces et laisser le temps	80
4.3 Moyens liés au dispositionnel	82
4.3.1 Littératie	82
4.3.2 Gestion du temps.....	83
4.3.3 Violence.....	83
4.4 Moyens liés à l'information	84
4.5 Synthèse	84
CINQUIÈME PARTIE	90
Similarités et différences entre les groupes des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme	90
5. Des similarités et des différences	90
5.1 Les similarités	90
5.2 Des différences	92
5.2.1 Les Autochtones.....	92
5.2.2 Les Caucasiennes.....	94
5.2.3 Les Immigrantes	95
Conclusion	97
La garde des enfants	98
Le logement	99
La violence conjugale	99
La violence économique	99
Le travail atypique	99
La formation professionnelle	100
Des prestations pour la poursuite des études	100
Informer sur les choix	100
Annexe 1 : Indicateur de l'ICÉA	102
Annexe 2 : Les questionnaires des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme	112
Données sociodémographiques	112
Immigration	113

Situation familiale.....	114
Situation économique actuelle.....	115
Scolarité de formation.....	116
Pourquoi avoir arrêté l'école ?.....	118
Annexe 3 : Les outils de collecte de données auprès des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme (FCFMSD)	120
1) Le questionnaire	121
2) Le formulaire de consentement.....	128
3) Guide d'entrevue des femmes cheffes de famille monoparentales sans diplôme..	129
Annexe 4 : Les Intervenantes	131
a) Le questionnaire pour les intervenantes	131
b) Le formulaire de consentement.....	133
c) Guide d'entrevue avec les intervenantes.....	134
Références.....	135

Liste des tableaux

Tableau 1 – Nombre de participantes selon les étapes de la recherche	19
Tableau 2 - Nombre de familles monoparentales au Québec sans diplôme selon le sexe et l'âge des enfants.....	24
Tableau 3- Rémunération horaire moyenne selon le sexe et le niveau de scolarité, Québec, 2016	32
Tableau 4 – Revenu de l'aide sociale et des allocations familiales des femmes cheffes de famille monoparentale selon l'âge et le nombre d'enfants, 2021	34
Tableau 5 - Revenu médian global des femmes cheffes de famille monoparentale, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le nombre d'enfants, Québec, 2015	35
Tableau 6 – Taux d'emploi des parents selon l'âge des enfants, Québec, 2017 (%)	36
Tableau 7 – Composantes du revenu viable pour un ménage monoparental avec un enfant, 2020	37
Tableau 8 –Revenu médian des femmes cheffes de famille monoparentale selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le nombre d'enfants, Québec, 2015.....	38
Tableau 9 - Revenu médian des hommes cheffes de famille monoparentale selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le nombre d'enfants, Québec, 2015.....	38
Tableau 10 – Pourcentage du revenu des locataires octroyé au loyer, 2016	42
Tableau 11 – Fréquentation scolaire des femmes monoparentales pendant l'année 2015-2016	62
Tableau 12 – Type d'établissement fréquenté par les mères monoparentales au Québec avec ou sans diplôme (en pourcentage)	63
Tableau 13 – Synthèse des moyens.....	85

Liste des figures

Figure 1 - Nombre de familles monoparentales selon le sexe du parent Québec, 1951 à 2016.....	23
Figure 2 – Nombre de naissances et indice synthétique de fécondité, 1975-2018	26
Figure 3 – Évolution du taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, Québec, 1975-2018	26
Figure 4 - Femmes et hommes de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité (Québec 2017)	30
Figure 5 – Revenu d'emploi médian.....	32
Figure 6 – Femmes, logement et pauvreté.....	40

Liste des acronymes

L'ACRONYME	est un raccourci pour :
AEC	Attestation d'études collégiales
AEP	Attestation d'études professionnelles
AFP	Attestation de formation professionnelle
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
CÉA	Centre d'éducation des adultes
CEES	Certificat d'équivalence d'études secondaires
CFMS	Certificat de formation à un métier semi-spécialisé
CFP	Centre de formation professionnelle
CFRE	Certification de formation en entreprise de récupération
CFSISA	Certificat d'insertion professionnelle pour les jeunes
CPE	Centre de la petite enfance
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
FAE	Fédération autonome de l'enseignement
FAFMRQ	Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec
FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
IRIS	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
ISPJ	Insertion sociale et professionnelle pour les jeunes
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MÉES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MÉLS	Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport
MÉQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MFA	Ministère de la famille
MFR	Mesure du faible revenu
MPC	Mesure du panier de consommation
MVE	Maman va à l'école
ONU	Organisation des Nations Unies
SARCA	Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement
SFPT	Certificat préparatoire au travail
StatCan	Statistique Canada
TDG	Test de développement général
TENS	Test d'équivalence de niveau de scolarité (Équivalent à un DES)

Remerciements

Cette recherche n'aurait pas pu être réalisée sans l'apport de multiples collaborations.

J'aimerais souligner en tout premier lieu les membres de l'ICÉA :

- Louise Brossard qui a suivi le dossier de très près tout au long d'une démarche qui lui tient à cœur ;
- Sylvie Pelletier dans un encadrement chaleureux ;
- Hervé Dignard pour tout ce qui concerne les indicateurs de l'ICÉA et l'obtention de statistiques spécifiques ;
- Daniel Baril, le directeur de l'ICÉA qui s'occupe de l'âme de l'Institut et du bien-être de son personnel.

J'aimerais tout autant souligner la contribution de Paula Duguay, fondatrice et présidente de Maman va à l'école, qui a alimenté la conception de la recherche et l'écriture à chaque étape de la recherche.

Mentionnons de plus la constance et la disponibilité du Comité consultatif de la recherche qui s'est réuni aux moments clés de la démarche et apportait ses connaissances pour bonifier son développement et son apport. Voici la liste des membres qui ont apporté leurs connaissances :

- AMASQ : Alliance des milieux alternatifs de scolarisation du Québec — Marie-Pier Trudeau ;
- CDEACF : Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine — Isabelle Coutant ;

- FAFMRQ : Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec — Sylvie Lévesque et Lorraine Desjardins ;
- FAQ : Femmes autochtones du Québec — Nathalie Bussière ;
- ICÉA : Institut de coopération pour l'éducation des adultes — Louise Brossard, Sylvie Pelletier et Claudie Solar ;
- La Maisonnée et Comité consultatif personnes immigrantes de la CPMT : Nisrin Al Yahya ;
- Maman va à l'école — Paula Duguay ;
- SORIF : Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail — Nathalie Cloutier.

Faisons ressortir également l'aide de divers organismes qui ont collaboré au déroulement des rencontres et du contenu du rapport ou qui ont fourni des informations :

- La Centrale des syndicats du Québec ;
- La Fédération des centres de services scolaires ;
- La Petite maison de la miséricorde ;
- Le Carrefour jeunesse emploi de Memphrémagog ;
- Le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre Huron-Wendat ;
- Le ministère de la Famille.

Pour terminer, nous aimerions remercier toutes les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme qui nous ont fait confiance et qui ont permis de recueillir leurs façons de percevoir leur vie et les contraintes qu'elles connaissent au fil du temps qui passe.

Claudie Solar

2021.04.14

Sommaire

Le présent rapport de recherche vise à 1) décrire les caractéristiques des femmes qui ne sont pas aux études et qui n'utilisent pas les services éducatifs ainsi que les raisons pour lesquelles elles ne le font pas, et à 2) identifier les obstacles à un retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme et les moyens facilitant ce retour.

Un *Répertoire de moyens* pour joindre et informer les adultes isolés, dont les femmes cheffes de famille monoparentale, a aussi été produit dans le cadre de cette recherche intitulée *Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme*. Ce répertoire est disponible sur le site de l'ICÉA (icea.qc.ca).

Cette recherche est innovante, car elle a été réalisée auprès 1) de trois groupes de femmes cheffes de famille monoparentale : des Caucasiennes, des Immigrantes et des Autochtones, ce qui permet des comparaisons ; 2) elles sont toutes sans diplôme, mettant ainsi en valeur les différences de contexte de vie ; 3) l'un de ces groupes vit en dehors d'un grand centre urbain, ce qui apporte des informations différentes ; 4) l'un des groupes est composé d'Autochtones vivant toutes en dehors de leur communauté ; et 5) l'ensemble de la démarche s'appuie sur la structuration des obstacles à l'éducation et à la formation des adultes, décrite dans les années 1980, ce qui apporte une cohérence interne à l'ensemble des outils utilisés et des analyses effectuées.

Le texte se fonde sur diverses sources :

- les entrevues menées auprès :
 - du Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF) ;
 - d'un groupe de 13 intervenantes qui travaillent auprès des femmes, dont plusieurs auprès de femmes monoparentales, entre autres sans diplôme ;
 - de trois groupes distincts de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ;
- des écrits scientifiques, de vulgarisation, de groupes communautaires ou des sites Internet, surtout québécois et canadiens.

Grâce à des collaborations dans les régions retenues, 25 femmes ont pu contribuer à la recherche, dont six (6) Caucasiennes, sept (7) Immigrantes et 12 Autochtones. Ces 25 femmes ont toutes rempli le questionnaire et signé le formulaire de consentement, mais dix d'entre elles ne se sont pas présentées à l'entrevue de groupe virtuelle. Ainsi quatre (4) Caucasiennes ont complété toutes les étapes de la recherche ainsi que trois (3) Immigrantes et huit (8) Autochtones. Merci à toutes et à chacune d'entre elles de nous avoir permis de mieux les connaître, elles et leur situation, et d'avoir contribué à dégager des pistes d'action pour soutenir leur retour aux études.

La **première partie** du texte vise à développer une meilleure connaissance des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme. Elles se trouvent à être trois fois plus nombreuses que les hommes sans diplôme à diriger une famille monoparentale tout en gagnant toujours moins qu'eux. Au Québec, d'après le recensement de 2016, ces femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme sont au nombre de 61 590. Parmi les 25 qui ont participé à la recherche, près de la moitié ont moins de 29 ans et 13 d'entre elles sont monoparentales depuis moins de cinq ans.

Ces femmes ont davantage d'enfants (2,48) que la moyenne québécoise qui se situe à moins de deux. Elles les ont eus plus tôt, dont quatre (4/25) à 15 ans, mais toutes au plus tard à 24 ans, ce qui diffère aussi de la moyenne québécoise qui se situe à plus de 30 ans. Ce sont les Autochtones qui ont le plus d'enfants et les Immigrantes, le moins.

Ces femmes ont principalement arrêté d'aller à l'école lors du 2^e cycle du secondaire, soit en 3^e ou en 4^e secondaire, et ce, pour des raisons essentiellement liées à leur contexte de vie ou encore pour des raisons qui leur sont propres. Elles ont généralement fréquenté un Centre d'éducation des adultes (CÉA).

Leur revenu est difficile à cerner. Trois façons de calculer ont servi à développer une appréciation de leur situation économique.

1) D'après les questionnaires, elles ont surtout comme revenus l'aide sociale et les allocations familiales. À titre d'information, notons qu'en 2021, une femme monoparentale avec deux enfants qui se trouve dans cette situation financière reçoit en principe entre 25 000 \$ et 27 000 \$ par année. Ce revenu est encore loin du revenu considéré viable en 2020, qui est d'environ 36 000 \$ pour sortir de la pauvreté.

2) Les questionnaires confirment les revenus insuffisants des femmes étudiées dans cette recherche. En effet, d'après ces questionnaires, la majorité d'entre elles (11/25) ont des revenus se chiffrant entre 1 000 \$ et 1 500 \$ par mois, soit 12 000 \$ à 18 000 \$ par année, ce qui est encore moins que précédemment.

3) Enfin, l'ICÉA a demandé à Statistique Canada de lui fournir le revenu médian après impôts des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme lors du recensement de 2016. Ce revenu, pour l'année 2015, est de 36 883 \$. Un homme chef de famille monoparentale sans diplôme a quant à lui un revenu médian après impôts de 44 202 \$, ce qui induit une différence de revenu médian entre les deux sexes de 7 319 \$ et confirme l'inégalité de salaire entre les femmes et les hommes.

Nous avons conclu de ces calculs que les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme de la recherche vivent dans une grande pauvreté, sinon une très grande pauvreté. Cette pauvreté conduit à vivre dans un logement possiblement trop petit et/ou requérant des rénovations et pour lequel elles investissent vraisemblablement plus que le 30 % de

leur revenu brut, 30 % étant considéré comme le montant maximal à consacrer au logement d'après le gouvernement canadien. Si elles avaient un emploi qui leur permettait de vivre un peu mieux, elles l'ont perdu en raison de la pandémie. Celle-ci a, par ailleurs, obligé de changer le déroulement de la recherche en remplaçant les entrevues de trois heures prévues à l'origine en présentiel par des entrevues de groupe virtuelles de deux heures. Or, plusieurs des femmes n'avaient ni le matériel nécessaire ni le branchement requis pour participer pleinement. Dix femmes ne se sont pas présentées à l'entrevue virtuelle de groupe et ce mode virtuel est venu amoindrir la dynamique du groupe.

La **deuxième partie** du texte s'intéresse aux raisons de l'arrêt des études et du non-retour à l'école. La liste des raisons proposées reprenait la structure habituelle des obstacles connus à l'éducation et à la formation des adultes. Les raisons principales sont de nature *situationnelle*, c'est-à-dire liée au contexte de vie. Les enfants jouent un rôle de premier plan, car il faut pouvoir les faire garder en toute sécurité, ce qui est loin d'être évident. C'est le cas pour les Autochtones, mais aussi pour toutes les femmes lorsqu'il n'y a pas d'aide gratuite de la famille d'origine ou des ami·es. Souvent, soit il n'y a pas de garderie, soit il n'y a pas de place en garderie, ou encore il y a incompatibilité des horaires entre l'école ou le travail et le lieu de garde, ce qui nuit tant aux études qu'au travail rémunéré. De plus, il s'agit souvent d'un travail rémunéré à bas salaire selon des horaires incompatibles avec celui des enfants. La situation est encore plus difficile si un enfant a des problèmes de santé, de comportement ou d'apprentissage.

Elles sont nombreuses à ne pas avoir d'emploi, un emploi qu'elles ont souvent perdu en cette période de pandémie. Les seules à avoir un travail sont des Autochtones et leur travail se concrétise dans leur milieu.

La garde des enfants, le manque d'argent et de temps sont trois enjeux que partage l'ensemble des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme et qui, le plus souvent, constituent les raisons premières de l'arrêt des études ou du non-retour aux études, car ces femmes sont mères et, sauf exception, l'unique responsable de leurs enfants. S'imbriquent à ces raisons celles qui sont *dispositionnelles*, soit liées à la personne elle-même, à ses valeurs et à ses expériences. Le passé est, dit-on, garant de l'avenir ; aussi, pour certaines femmes, le retour aux études peut réveiller des souvenirs d'antan qui redonnent vie à des échecs du passé. Si l'intimidation est rapportée par plusieurs femmes, les Autochtones sont les seules à la mentionner en dehors de l'école ; or, l'intimidation constitue la principale raison de l'arrêt de leurs études. L'intimidation finit souvent par modifier la perception de soi des personnes qui en sont victimes.

Les raisons *institutionnelles*, liées aux institutions tels l'école, la garderie ou le marché du travail, créent aussi des limites dans l'arrêt des études ou le non-retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme. En effet, chaque institution

développe ses propres règles et a sa propre culture organisationnelle, et ce, même si le gouvernement donne des balises précises de fonctionnement. Il y a par conséquent une forme de violence institutionnelle dans le manque d'ajustement aux réalités des femmes monoparentales ainsi qu'aux spécificités de chaque groupe. Parmi les diverses raisons, les Caucasiennes sont les plus critiques au regard du système québécois d'éducation. Elles critiquent tant le contenu que le personnel enseignant et l'enseignement lui-même. Pour le futur, trois d'entre elles s'orientent vers la formation professionnelle : deux en cuisine et une en mécanique automobile. Les Immigrantes étudient dans un nouveau système, avec de nouvelles exigences et se questionnent sur leur orientation. Les Autochtones souffrent du manque de liberté, de l'horaire des écoles, des enseignants et des enseignantes, des règles à suivre, de l'intimidation. La vision du système d'éducation québécois est teintée par l'histoire des pensionnats et par l'invisibilité de leur groupe.

Les raisons *informationnelles* suivent en quatrième position. Pour retourner aux études, encore faut-il avoir toute l'information relative au programme d'études anticipé (lieu, horaire, exigences, contenu, débouché, etc.) et au travail envisagé (lieu, heures, salaire, etc.) tout en ayant un revenu permettant de retourner aux études. En effet, ce que les femmes souhaitent le plus, c'est d'avoir un travail qui les intéresse et un revenu qui permet à leur famille de bien vivre.

L'information est souvent éparpillée sur le Web, et, pour y avoir accès, il faut être équipée et branchée et, pour bien comprendre l'information, avoir des bases suffisantes en lecture. Les Caucasiennes soulignent d'ailleurs l'importance de la lecture.

Les raisons informationnelles sont des plus importantes pour les Immigrantes, car, elles ont généralement quitté leur famille d'origine et leurs ami-es en immigrant au Québec. Leur urgence, c'est d'apprendre comment le système fonctionne dans leur nouveau pays et d'apprendre la langue.

Quant aux Autochtones, elles souhaitent avoir de l'information sur leur propre culture, ce que les programmes ne leur offrent guère, et elles désirent apprendre dans un lieu où elles se sentent en sécurité.

La **troisième partie** présente les données recueillies sur les obstacles à l'éducation et la formation des adultes. Les données s'appuient sur l'entrevue de l'organisme SORIF et celle des intervenantes, les deux réalisées avant l'adoption de mesures pour contrer la pandémie. S'y ajoutent les entrevues des trois groupes de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme réalisées en octobre 2020, pendant la pandémie.

Ici aussi les obstacles les plus importants sont de nature *situationnelle*. Les femmes de la recherche font face à des obstacles parfois insurmontables, telle la garde — ou les horaires des enfants —, la pauvreté, l'isolement, la pression sociale pour travailler ou retourner aux études et la violence sous toutes ses formes, dont celle de l'ex-conjoint. Il ne faut pas oublier

ici que, à diplôme égal, une inégalité de revenu existe entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les femmes. Les Immigrantes et les Autochtones sont celles qui, en contexte québécois, reçoivent les plus bas salaires parmi les trois groupes de femmes de la recherche.

Soulignons ici que ce sont les Autochtones qui sont davantage concernées par la violence sous toutes ses formes. Elles la vivent sur les plans monétaire, sexuel, intellectuel, social, structurel, légal, etc. Une violence qui les a poussées à quitter l'école et qui les incite à ne pas y retourner. De plus, la pandémie est venue exacerber la violence faite aux femmes.

Pour leur part, les obstacles *dispositionnels* nommés par les femmes portent sur la littératie et la numéracie tout autant que sur l'anxiété et la confiance en soi. Ces obstacles concernent la santé mentale et la santé physique. Il y est question de gestion du budget et du fait d'être une bonne mère. Les intervenantes interviewées ont insisté sur l'influence du situationnel sur le dispositionnel. Autrement dit, le cadre dans lequel on vit, ou dans lequel on a grandi, influence la façon dont on se perçoit aujourd'hui.

Les obstacles *institutionnels* sont, quant à eux, multiples et teintent les rapports aux institutions scolaires ou de garde, ainsi qu'au marché du travail ou au gouvernement québécois. Ils ont trait aux horaires, aux sommes d'argent allouées, au manque de flexibilité dans les différents systèmes et mesures, mais aussi à l'absence de prise en compte de la monoparentalité. Il est grandement question, par exemple, de vouloir pousser les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme à retourner aux études, ou au travail, à temps plein, dès le premier jour, alors que, souvent, elles sont depuis plusieurs années à la maison pour s'occuper des enfants. Les intervenantes voudraient qu'il y ait davantage de flexibilité dans l'entrée en formation, en prévoyant notamment des moments pour l'accueil et le partage d'informations.

Les obstacles *informationnels* portent sur le marché du travail, notamment les emplois avec leurs horaires et leur rémunération. Une place importante renvoie en amont à l'orientation ; une orientation des plus importante pour la plupart de ces femmes puisqu'elle conditionne leur futur à court et à long terme.

Les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), non mentionnés dans les entrevues et les questionnaires, gagneraient à avoir une plus grande visibilité et à jouer leur rôle auprès des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme.

La **quatrième partie** s'intéresse aux moyens pour faciliter le retour aux études. Les moyens *institutionnels* s'adressent tant aux groupes communautaires qu'aux institutions, tout particulièrement les CÉA. On y prône d'adopter une approche globale et un accompagnement individualisé, ainsi que de développer de la flexibilité dans les programmes, les horaires et les présences. Il est aussi question de sensibiliser les

enseignantes et les enseignants aux réalités de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ; d'améliorer l'information diffusée ainsi que l'orientation ; de rendre les SARCA plus visibles. Des ententes entre institutions et organismes favoriseraient la création de forces collectives influençant l'implantation de changements pour améliorer la situation. Les moyens *situationnels* portent sur l'adaptation des règles des institutions à la réalité de la monoparentalité ; s'attardent sur l'argent qui manque tant aux femmes monoparentales de la recherche ; proposent de vaincre la discrimination et le sexisme, mais aussi de briser l'isolement de ces femmes et de leur laisser le temps de s'adapter.

Quant aux moyens *dispositionnels*, ils ont trait à la littératie, à la gestion du temps et à la violence, en particulier aux effets des différentes formes de violence sur ces femmes.

Les moyens *informationnels* veulent combler le manque de connaissances et nourrir les femmes d'idées pour les soutenir dans la sortie de leur contexte de vie, notamment grâce au réseautage et, possiblement, en traduisant l'information dans la langue de ces dernières. De meilleurs moyens informationnels aideraient les femmes de la recherche ainsi que les intervenantes et les groupes communautaires. Ces groupes pourraient alors développer une force collective apte à introduire des changements dans la vie des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme. Deux approches sont possibles pour modifier la situation : une approche individuelle s'attaquant à des spécificités du groupe qui agit pour le mieux-être des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme et une approche collective faisant naître une force sociale apte à inciter le gouvernement à apporter les changements nécessaires.

Le **reste du document** met en lumière les similarités et surtout les différences entre les trois groupes de femmes. Dans cette recherche, les Immigrantes ont eu leur premier enfant à l'âge le plus avancé et en ont le moins grand nombre. Les Caucasiennes en ont le plus à charge et ont les enfants les plus âgés tandis que les Autochtones ont les plus jeunes.

En ce qui concerne le choix professionnel, les Autochtones semblent privilégier des formations menant à un travail qui leur permettra de jouer un rôle auprès de leur groupe d'appartenance. Les Caucasiennes, pour leur part, semblent s'orienter vers la formation professionnelle et les femmes vivant en dehors des grands centres urbains, ont des difficultés en termes de transport. Quant aux Immigrantes, il leur faut apprendre le français et elles sont les plus demanderesses d'informations, notamment en ce qui concerne l'orientation et le type de travail. Les Autochtones rejointes pour la recherche parlent le français, mais semblent privilégier leur langue et leur culture.

Une conclusion générale reprend divers aspects importants dans la recherche, dont la garde des enfants, le logement, la violence conjugale, la violence économique, le travail atypique, la formation professionnelle, le retour aux études et les choix professionnels.

Introduction

Le présent document s'intéresse aux femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme. Dans cette recherche, l'expression « femmes cheffes de famille monoparentale » a été retenue, car ces personnes ne sont pas que des mères. Cela signifie toutefois qu'elles vivent seules avec leurs enfants et qu'elles ont quitté l'école avant d'obtenir un diplôme (diplôme d'études secondaires (DES), diplôme d'études professionnelles (DEP) ou toute autre qualification). Elles se retrouvent pour la plupart totalement seules à assurer la croissance, la sécurité et le développement de leurs enfants, parfois dans la pauvreté, car, sans diplôme, elles ont plus difficilement accès à un emploi stable, ce dont il sera question plus avant dans le texte.

C'est dans la perspective de mieux connaître ces femmes et de percevoir leurs différences selon les groupes auxquels elles appartiennent, que l'*Institut de coopération pour l'éducation des adultes* (ICÉA), en lien avec l'organisme *Maman va à l'école* (MVE), a développé un projet de recherche intitulé *Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme*, projet financé par la Fondation Chagnon que nous remercions.

Le projet de recherche « désire documenter les trois volets suivants :

1. Décrire les caractéristiques des femmes qui ne sont pas aux études et qui n'utilisent pas les services éducatifs ainsi que les raisons pour lesquelles elles ne le font pas.
2. Identifier les obstacles à un retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme et les moyens le facilitant.
3. Répertorier les moyens mis en œuvre pour informer et inciter des femmes cheffes de famille monoparentale à retourner aux études et à persévérer jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme. »

Le présent rapport couvre les deux premiers volets. Quant au troisième, il a donné lieu à un *Répertoire de moyens* disponible sur le Web¹.

¹ Solar et Brossard, 2021. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs4278271>

Le texte s'appuie sur diverses sources :

- les entrevues menées auprès :
 - du Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF) ;
 - de 13 intervenantes auprès des femmes, dont plusieurs auprès de femmes monoparentales, entre autres sans diplôme ;
 - de trois groupes distincts de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ;
- des écrits scientifiques, de vulgarisation, de groupes communautaires ou des sites Internet, surtout québécois et canadiens.

Démarche

Le présent rapport présente les caractéristiques des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme telles qu'elles ont été repérées dans les écrits, dans les questionnaires remplis par 25 femmes et dans les entrevues virtuelles réunissant 15 femmes.

Ces femmes ont été divisées en trois groupes selon la façon dont elles voyaient leur identité : les femmes d'ascendance canadienne-française, les femmes issues de l'immigration et les femmes d'ascendance autochtone. Pour plus de simplicité, et faute de termes plus satisfaisants, ces femmes seront désignées comme Caucasiennes, Immigrantes et Autochtones.

Les prénoms qui ont été attribués dans ce rapport sont tous fictifs, de consonance québécoise, afin de préserver l'anonymat des femmes interrogées. Ils ont été donnés au fil des entrevues et vont de la lettre A à la lettre O. Ainsi, les quatre premiers noms correspondent à l'entrevue des Caucasiennes vivant en dehors de grands centres urbains ; les trois suivants réfèrent à des Immigrantes tandis que les huit derniers prénoms sont ceux des Autochtones, toutes membres des Premières Nations. Le texte s'appuie donc d'une part sur un ensemble large de données issues des écrits, et, d'autre part, des données à la fois quantitatives par les questionnaires et qualitatives par les entrevues.

Cette recherche financée par la Fondation Chagnon a commencé par une démarche de l'ICÉA pour répertorier les différents moyens utilisés par des groupes ou des organismes pour parvenir à joindre des adultes isolés telles les femmes monoparentales. Il s'agissait d'avancer en attendant l'arrivée d'une contractuelle de recherche.

La recherche devait se terminer en mai 2020 et inclure trois entrevues de groupe de femmes d'origines diverses pour vérifier s'il y a ou non des différences entre celles qui habitent des régions périphériques aux grands centres urbains, celles qui sont immigrantes ou encore autochtones. La pandémie est venue bouleverser cette planification et il a fallu reporter au mois d'octobre 2020 les entrevues de groupe prévues à l'origine en mars 2020, et en présentiel.

Ainsi, alors que les trois entrevues de groupe promettaient initialement de rejoindre plus ou moins 12 femmes par entrevue de groupe en présentiel, pour un total de 36 femmes, les entrevues d'octobre, en pleine pandémie, ont été moins propices à joindre celles-ci. Nous avons toutefois réussi à obtenir 25 questionnaires et à accueillir 15 femmes en entrevue virtuelle cette fois, une dizaine de femmes ne s'étant pas présentées.

La pandémie a donc modifié tant l'accueil des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme que la dynamique des rencontres et de l'entrevue. Le temps de l'entrevue a été revu à la baisse pour tenir compte des pratiques au regard de l'attention en ligne. Ainsi, l'entrevue de groupe est passée de trois à deux heures ; ce qui nécessitait de remplir le questionnaire et le formulaire de consentement avant la tenue de l'entrevue de groupe. La chercheuse principale ou une personne-ressource du milieu remplissait toujours, ou le plus souvent, le questionnaire en étant au téléphone avec une femme qui acceptait de participer à la recherche, réduisant par le fait même certains problèmes liés à la littératie.

D'autre part, le virtuel nécessite des moyens technologiques que plusieurs femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme aimeraient bien avoir, mais n'avaient pas, faute de moyens financiers pour l'achat d'un appareil et pour assurer la connexion Internet.

Visuellement, il était aussi possible, selon la taille de l'image des personnes lors des entrevues, de se rendre compte que certaines femmes recevaient Zoom sur leur téléphone. C'était le cas d'une ou deux personnes dans chacun des groupes interviewés. Et dans deux

des trois groupes, deux femmes partageaient le même équipement alors que, à notre connaissance, l'une des femmes utilisait le matériel d'une animatrice. Ainsi, environ les deux tiers (± 9) des 15 participantes aux entrevues ne disposaient pas à la fois des outils et du branchement nécessaires à une participation aux entrevues virtuelles.

Nous les remercions toutes d'avoir contribué à la recherche tant par le biais des questionnaires que par celui des entrevues.

Les participantes de la recherche Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

Pour la recherche, nous avons contacté 25 femmes pour remplir le questionnaire, mais dix d'entre elles ne se sont pas présentées aux entrevues de groupe. Par conséquent, nous avons 15 personnes comme participantes aux entrevues. Aussi, nous tâcherons de toujours préciser ce qui provient des questionnaires (surtout des nombres) et ce qui provient des entrevues (des prénoms seront utilisés). Le tableau 1 ci-dessous rend compte de cette réalité.

Tableau 1 — Nombre de participantes selon les étapes de la recherche

Groupes de la recherche	Questionnaires Q	Entrevues E	Différence Q-E
Caucasiennes	6	4	2
Immigrantes	7	3	4
Autochtones	12	8	4
Total	25	15	10

Rappelons que ce que nous appelons les Caucasiennes sont des Québécoises d'origine canadienne-française et blanches. Le groupe des Immigrantes rassemble des femmes qui ne sont pas nées au Québec. Elles proviennent du Bangladesh, de la France, d'Haïti et du Mexique et sont, pour la plupart, également racisées. Quant aux Autochtones, elles sont

toutes membres des Premières Nations et appartiennent aux nations Anishnabe, Attikamek et Innu.

Description du document

Dans les pages qui suivent, nous allons aborder plusieurs aspects relatifs aux femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme. Nous allons commencer par des données sociodémographiques sur ces femmes : combien sont-elles ? Quel âge ont-elles ? Combien d'enfants ont-elles ? Depuis combien d'années sont-elles monoparentales ? Avec combien d'argent vivent-elles ? Pour quelles raisons ont-elles arrêté d'aller à l'école ? Quels sont les obstacles qui les empêchent de retourner aux études ? Ces données émanent des questionnaires remplis par 25 personnes ainsi que de la littérature et des entrevues.

Pour recueillir les raisons de l'arrêt des études, nous avons développé une section du questionnaire qui exploite le remue-méninges réalisé lors de l'entrevue de groupe tenue avec 13 intervenantes auprès des femmes et qui revoit les raisons du décrochage à la lumière des catégories d'obstacles connues en éducation et formation des adultes. C'est ainsi que nous avons créé quatre catégories de raisons de l'arrêt de fréquentation de l'école. Ce sont :

- les raisons *situationnelles* qui sont liées au contexte de vie au moment de l'arrêt de l'école. Elles tiennent compte, entre autres, des enfants, de la violence dans la famille d'origine, de la violence conjugale s'il y a lieu, de l'intimidation en dehors de l'école, etc. ;
- les raisons *dispositionnelles*, reliées aux personnes elles-mêmes. On y retrouve le manque d'intérêt ou de motivation, en plus de l'anxiété, du stress, etc. ;
- les raisons *institutionnelles*, plutôt liées à l'école ou à la garderie. Ce sont des raisons telles que l'horaire et les exigences du travail scolaire en passant par le code de vie et le code vestimentaire sans oublier les devoirs et les lectures ;
- les raisons *informationnelles* ont trait au manque d'informations sur, entre autres, les choix de diplôme, le choix d'un métier, le système éducatif québécois avec les passerelles d'un réseau à un autre, notamment entre la formation générale et la formation professionnelle.

Cette façon de concevoir le questionnaire (voir en annexe 3) permettait, nous le souhaitons, de recueillir de nouvelles données relatives aux raisons du non-retour à l'école des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme, et ce, en relation avec le champ d'études de l'éducation des adultes. On voit notamment qu'il y a un lien entre les raisons du décrochage et les obstacles à la formation des adultes. Elle favorise aussi une cohérence interne entre les différentes parties du texte, car les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme sont des adultes et nous verrons qu'une majorité d'entre elles fréquentent ou ont fréquenté un Centre d'éducation des adultes (CÉA).

Le document contient plusieurs parties. La première est la plus longue et présente les caractéristiques de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme, et ce à partir des écrits et des données recueillies pour la recherche. La deuxième aborde les raisons de l'arrêt des études et du non-retour aux études en se basant surtout sur les réponses obtenues par les questionnaires. La troisième porte sur les obstacles à la formation et sur le non-retour aux études. Elle s'appuie entre autres sur les entrevues. La quatrième répertorie des moyens pour faciliter le retour aux études. Chacune de ces parties se termine par une synthèse. La cinquième partie présente une brève description des similitudes entre les groupes. Elle traite aussi et plus longuement des différences entre ces trois groupes de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme. La conclusion vient clore la démarche et ouvre sur les annexes.

PREMIÈRE PARTIE

Les familles et les femmes monoparentales

La famille a bien changé depuis l'époque où l'économie était centrée sur le monde rural et artisanal². La famille, dont le père et la mère des enfants devaient être mariés, à défaut de quoi les enfants étaient illégitimes, incluait alors souvent plusieurs générations. Cette image se démarque de la version contemporaine québécoise où le nombre de familles monoparentales (379 460) représente 29,5 % de toutes les familles avec un ou plusieurs enfants en 2016 (1 287 300)³. De nos jours, les familles monoparentales font partie de l'éventail des types de famille et, « en 2011, plus de 60 % des naissances enregistrées au Québec provenaient d'une union hors mariage⁴ ».

1. Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

Nous avons souhaité avoir des données les plus précises possibles quant au nombre de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme au Québec, mais aussi quant à certaines de leurs caractéristiques, tels le nombre d'enfants, le revenu, etc. Certaines informations seront issues d'écrits, de recherches sur le Web et de l'une ou l'autre des données recueillies pour la recherche, dont les données des questionnaires ou celles des entrevues. Compte tenu du fait que nous n'avons pas le même nombre de femmes qui ont complété les deux modalités de la recherche, le questionnaire et l'entrevue de groupe, nous préciserons le nombre de femmes ayant contribué à une donnée ou à une autre.

Nous commençons par les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme qui sont, par définition, à la fois cheffes de famille monoparentale ET sans diplôme, ce qui nécessite de traiter de ces deux dimensions.

Pour le recensement de la population au Canada et au Québec, la monoparentalité implique que « le parent seul ait à sa charge un ou plusieurs enfants⁵ » et que ces enfants vivent sous le même toit que le parent, ce qui concorde avec la définition de la monoparentalité utilisée

² Tilly et Scott, 2002 [1978]; StatCan, 2019.

³ Tremblay, 2019, p. 38; StatCan, 2018.

⁴ Maillet, 2015, page d'ouverture de la chronique.

⁵ Blain, 2017, p.6.

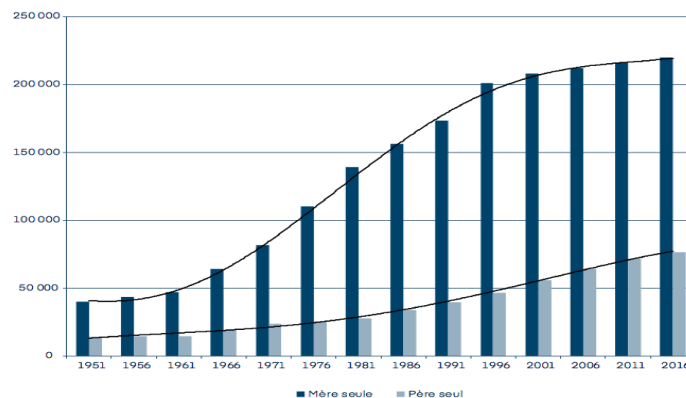
par l'organisme *Maman va à l'école*, qui a choisi de centrer son action sur les femmes, mères en tant que parents ayant la garde des enfants et assumant les responsabilités familiales.

Il existe une grande diversité de familles monoparentales : une femme peut décider d'avoir et d'élever un ou des enfants seule ; elle devient monoparentale lorsque son mari, son conjoint ou sa compagne quitte le foyer ou décède, etc. Guilmaine⁶ détaille différentes catégories pour traiter de la monoparentalité qui peut être notamment choisie, imposée ou circonstancielle. Mais, une des premières questions qui nous vient est la suivante : Combien sont-elles au Québec ?

1.1 Nombre de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

Au Québec, d'après le recensement de 2016, 61 590 des familles monoparentales étaient dirigées par une femme sans diplôme et 19 575 par un homme sans diplôme, soit 76 % et 24 % pour un total de 81 165 familles monoparentales dirigées par une personne sans diplôme. Toutes les femmes cheffes de famille monoparentale, qu'elles aient un diplôme ou non, doivent voir au bien-être de leurs enfants, ce qui constitue un travail en soi. Il faut en effet s'assurer, entre autres, de leur santé et de leur sécurité, les nourrir physiquement et intellectuellement, les habiller tant pour l'été que pour l'hiver, les aimer et les aider.

Figure 1 — Nombre de familles monoparentales selon le sexe du parent Québec, 1951 à 2016⁷



⁶ Guilmaine, 2012.

⁷ CSF, 2019, p. 15.

Le tableau 2 révèle le nombre d'hommes et de femmes monoparentales selon l'âge du parent et des enfants. On voit ainsi que les femmes sont majoritaires à titre de cheffes de famille monoparentale, ce qui est le cas depuis fort longtemps comme l'illustre la figure 1 ci-dessus⁸.

Tableau 2 — Nombre de familles monoparentales au Québec sans diplôme selon le sexe et l'âge des enfants

PARENTS SEULS en 2016 sans diplôme selon l'âge du parent	Âge des enfants	Total	Femmes	Hommes
15-24 ans avec enfants	0 à 17 ans	3 995	3 450	545
	18 ans et plus seulement	0	0	0
25-34 ans avec enfants	0 à 17 ans	9 400	7 690	1 720
	18 ans et plus seulement	10	10	0
35-44 ans avec enfants	0 à 17 ans	11 165	8 110	3 055
	18 ans et plus seulement	1 670	1 305	360
45-54 ans avec enfants	0 à 17 ans	6 790	4 540	2 250
	18 ans et plus seulement	8 190	5 430	2 760
55-64 ans avec enfants	0 à 17 ans	1 505	845	665
	18 ans et plus seulement	9 745	6 830	2 915
65 et + avec enfants	0 à 17 ans	540	170	365
	18 ans et plus seulement	28 160	23 215	4 945
Total		81 170	61 595	19 580
Total de StatCan (écart de 5)		81 165*	61 590*	19 575*
Pourcentage		100,0 %	75,9 %	24,1 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016240
 Au catalogue de Statistique Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/98-400-X2016240>

*Le total est celui de Statistique Canada qui arrondit les nombres de façon aléatoire jusqu'à un multiple de 5 ou de 10 pour des raisons d'anonymat.

1.2 L'âge des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme et les études

Un document du ministère de la Famille, qui a été envoyé à la responsable de la recherche à l'ICÉA, aborde aussi l'âge des femmes qui ont repris leurs études :

⁸ CSF, 2019, p.15

En ce qui a trait à l'âge des mères monoparentales sans diplôme ayant fréquenté un établissement scolaire, deux sur trois ont moins de 35 ans, soit 29 % moins de 25 ans, et 36 % de 25 à 34 ans.

Les réponses données à nos **questionnaires** brossent un portrait assez semblable, puisque 16 des 25 femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme qui ont participé à la recherche avaient 34 ans ou moins (64 %). Parmi celles-ci, 12 des 25 (48 %) avaient moins de 29 ans. La jeunesse de ces femmes constitue, d'après nous, une des caractéristiques des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme.

Signalons que le constat du ministère de la Famille est établi à partir de la fréquentation d'un établissement scolaire sans tenir compte de la fréquentation de groupes communautaires ou de tout groupe sans but lucratif par les femmes, groupes dans lesquels elles développent aussi des compétences.

1.3 La durée de la monoparentalité

On pourrait penser que la monoparentalité est une situation temporaire. Or, seulement un peu plus de la moitié (13/25) des femmes ayant participé à la recherche sont monoparentales depuis moins de cinq ans tandis que les 11 autres le sont depuis 5 ans et plus. Quatre (4/25) ont d'ailleurs dépassé les 10 ans de monoparentalité.

1.4 Les enfants

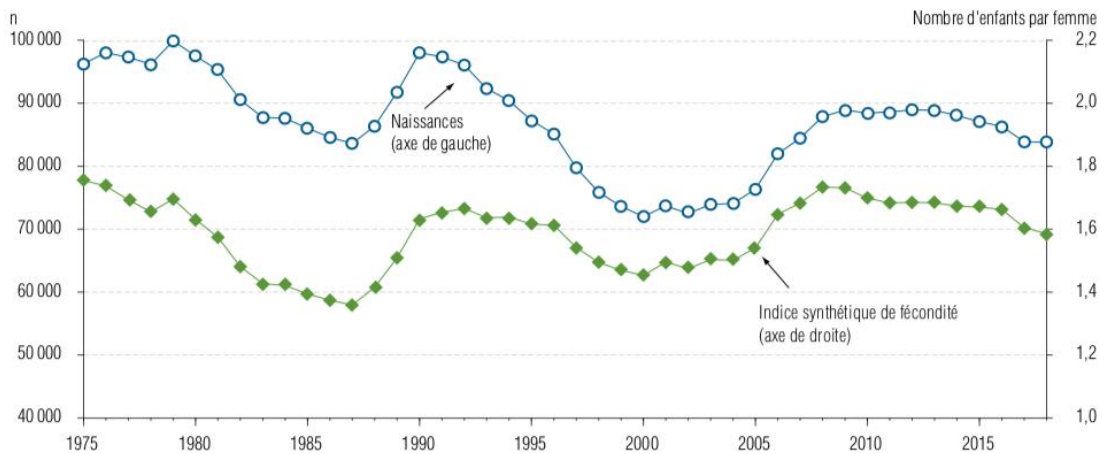
Les femmes qui ont rempli le **questionnaire** ont au total 62 enfants, ce qui donne une moyenne de 2,48 enfants par femme, alors que, en 2016, l'indice de fécondité synthétique est de 1,663 d'après l'Institut de la statistique du Québec, qui signale aussi que l'âge moyen des Québécoises à la naissance des enfants est 30,55 ans⁹. À noter que cinq (5/25) femmes (deux Caucasiennes et trois Autochtones) ont eu leur premier enfant à l'âge de 15 ans alors que l'âge moyen des femmes ayant participé à la recherche se situe au début de leur 19^e année et que la plus âgée, une Immigrante, avait alors 24 ans. Soulignons aussi que cette grossesse était désirée par six (6) des 25 femmes et imprévue dans 18 des 25 naissances du premier enfant, avec une sans réponse.

Les femmes des Premières Nations sont celles qui ont le plus grand nombre d'enfants, avec une moyenne de 3 enfants par femme, tandis que ce sont les Immigrantes qui en ont le moins avec une moyenne de 1,5.

⁹ https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=FR&p_param_id_raprt=785

La figure 2 montre l'évolution du nombre de naissances par femme depuis l'année 1975, ce qui permet de dire que les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme de la recherche, avec une moyenne de 2,8 enfants par femme, ont plus d'enfants que la moyenne québécoise et les ont eus à un plus jeune âge.

Figure 2 — Nombre de naissances et indice synthétique de fécondité, 1975-2018¹⁰

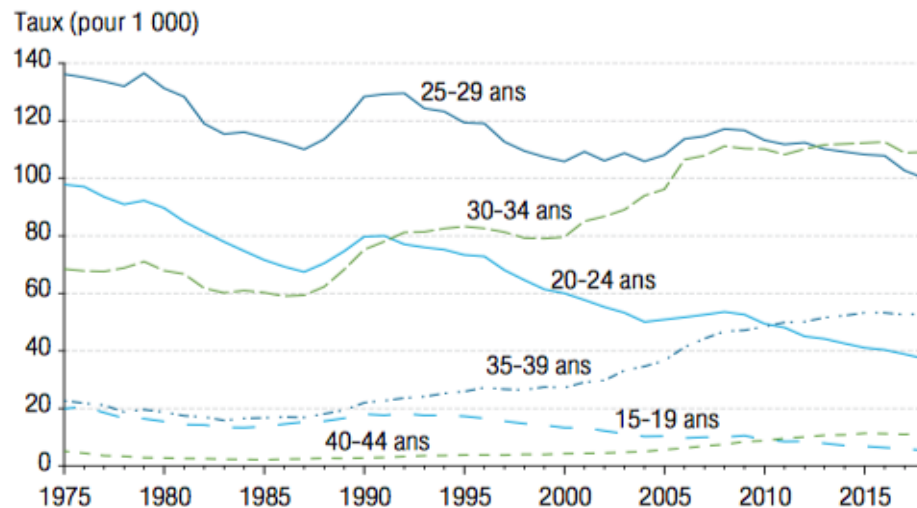


Source : Institut de la statistique du Québec.

La figure 3, pour sa part, permet de voir que le nombre de femmes ayant un enfant entre 15 et 19 ans et entre 20-24 et 25-29 ans sont en baisse tandis que celui de 30 à 34 ans et celui de 35 à 39 ans sont en hausse.

¹⁰ Girard, 2019, p. 3.

Figure 3 — Évolution du taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, Québec, 1975-2018¹¹



Source : Institut de la statistique du Québec.

1.5 Des femmes sans diplôme

Les femmes sans diplôme, qu'elles s'identifient comme d'ascendance québécoise, autochtone ou immigrante, sont d'abord des femmes qui ont quitté l'école avant d'obtenir un diplôme. D'autres situations existent comme celles d'Immigrantes et de Réfugiées qui n'ont pas été scolarisées dans leur pays d'origine ou dont le diplôme est perdu ou non reconnu au Québec. Quel que soit leur vécu, elles se retrouvent dans la situation d'une absence de diplôme, ce qui les met souvent dans une position de précarité et de pauvreté, d'autant plus que la société d'aujourd'hui est une société des diplômés¹², ou comme l'écrit le directeur de l'ICÉA : « Une société du savoir élève les connaissances et les compétences au rang de conditions d'insertion socioéconomique¹³. »

Autrement dit, l'emploi que l'on peut occuper dépend du diplôme que l'on a, tout au moins en début de carrière. On sait aussi que :

¹¹ Girard, 2019, p. 4.

¹² Millet et Moreau, 2011.

¹³ Baril, 2021.

la littératie est un fort prédicteur de l'employabilité. Plus les personnes sont scolarisées et ont des compétences élevées en lecture, plus elles sont susceptibles d'occuper un emploi. [Et...] le revenu annuel du travail à temps plein est plus étroitement corrélé avec le niveau de littératie qu'avec le niveau de scolarité¹⁴.

Les femmes sans diplôme sont de fait des adultes sans diplôme. Or, « 39 % des adultes canadiens qui n'ont pas d'études postsecondaires ont de faibles capacités de lecture et d'écriture (Kapsalis 2001)¹⁵ ». De plus,

les bénéficiaires de l'aide sociale (BAS) ont, dans l'ensemble, un plus faible niveau de scolarité et de capacités de lecture que les non-bénéficiaires et un pourcentage relativement élevé de BAS sont des femmes monoparentales de 26 à 35 ans. Par ailleurs, à scolarité égale, les BAS ont un plus faible niveau de littératie que les adultes non bénéficiaires¹⁶.

« Selon les données récentes du Recensement canadien de 2016, 13,3 % des Québécois de 25 à 64 ans n'ont aucun certificat ou diplôme, soit 14,9 % des hommes et 11,6 % des femmes¹⁷. » Bélisle et Bourdon mentionnent que : « Au Québec, c'est près du quart de la population de 25 ans et plus qui n'a pas de diplôme du secondaire (Institut de la statistique du Québec, 2010)¹⁸. »

Le lien entre scolarité et compétences en littératie au Canada est connu : « le fait d'être en situation de faible revenu est associé à de plus faibles compétences en littératie¹⁹. » Il s'agit là en fait d'une violence économique qui touche toutes les personnes sans diplôme, et les femmes sans diplôme en particulier. Or, des familles monoparentales vivent sous le seuil de la pauvreté et cela concerne davantage les femmes que les hommes, car, à diplôme égal, les hommes gagnent plus que les femmes²⁰.

L'égalité n'est pas qu'une question de chiffres. C'est aussi une question d'approche et de recherche, car on manque de données qui prennent en compte la vie des femmes. À titre

¹⁴ Solar et Tremblay, 2008, p. 47.

¹⁵ Solar et Tremblay, 2008, p. 30.

¹⁶ Solar et Tremblay, 2008, p. 47.

¹⁷ Nanhou et Desrosiers, 2019, p. 15.

¹⁸ Bélisle et Bourdon, 2015, p. 4.

¹⁹ Heisz *et al*, 2016, p. 6.

²⁰ Heisz *et al*, 2016 ; Vandette *et al*, 2014 ; Juby *et al*, 2005.

d'exemple, on peut trouver des données intéressantes dans les écrits sur les adultes sans diplôme (par exemple Uppal²¹), mais l'analyse n'est que rarement différenciée selon le sexe. De fait, rares sont les études à utiliser l'analyse différenciée selon le sexe (ADS), telle celle de Lavoie *et coll.*²², et à présenter des données qui tiennent compte des rôles sociaux des femmes et des hommes. C'est ainsi que les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme sont traitées comme des adultes sans diplôme, mais que le vécu des femmes se perd dans cette perspective où la vie des hommes semble prendre le dessus.

C'est pourtant le lot de bien des familles monoparentales, car, « quel que soit leur âge ou leur sexe, les parents monoparentaux sont plus susceptibles de ne pas avoir de diplôme que l'ensemble des parents du Québec²³ », et on tient peu compte, toutefois, du fait que ces familles sont à 76 % dirigées par des femmes. Dans le jargon de l'éducation, on parle de décrochage scolaire et il est intéressant de noter que les écrits sur ce sujet se sont centrés en premier lieu sur les jeunes, plus garçons que filles, puis sur les jeunes adultes, surtout sur les 16-24 ans, c'est-à-dire les jeunes qui ont dépassé l'âge de fréquentation scolaire obligatoire et qui poursuivent leur formation sans interruption des études dans des Centres d'éducation des adultes (CÉA). Or, s'il y a des publications concernant les femmes cheffes de famille monoparentale²⁴, on connaît un peu moins les raisons qui les ont incitées à arrêter d'aller à l'école. C'est un des intérêts de la présente recherche.

Les écrits sur les jeunes évoquent principalement des raisons personnelles, des facteurs de risque ou des comportements intériorisés ou extériorisés²⁵ pour expliquer le décrochage scolaire. « En classe, les facteurs de risque à retenir sont 1) les interactions négatives (entre l'enseignant et ses élèves) ; 2) le rendement scolaire ; et 3) le climat de classe (qui est déterminé en partie par l'engagement de l'élève) » et « c'est la combinaison de facteurs personnels, familiaux, scolaires et sociaux qui contribuent à la vulnérabilité d'un élève²⁶. » Une autrice écrit :

²¹ Uppal, 2017.

²² Lavoie *et al*, 2004a et 2004b .

²³ Annexe 1.

²⁴ Mentionnons, entre autres, Blain (2017), Brossard (2019), Dandurand (2014), FAE et Relais-femmes (2012), Guilmaine (2012), Deslandes et Rivard, (2013), Deslandes *et al* (2013), Juby *et al* (2005), Marchand (2019), SORIF (2012).

²⁵ Dumont *et al*, 2015 ; Gagné *et al*, 2011 ; Marcotte, 2007 ; Pelletier, 2005.

²⁶ Lessard et al, 2013, p. 2 et 91.

Les élèves les plus à risque d'abandonner l'école affichent des comportements vulnérables dans de multiples sphères de leur vie :

- *pauvreté du milieu et contexte familial défavorable*
- *large nombre d'heures travaillées par semaine (16 h ou plus)*
- *usage de la cigarette et de substances psychoactives*
- *présence de plusieurs comportements à risque*
- *variables défavorables portant sur la santé mentale*
- *conduites violentes ou agressives.*²⁷

En bout de piste, le décrochage scolaire, d'après les écrits, est ancré dans des perspectives scolaires, psychologiques, psychoéducatives ou sociales. Nous y décelons un parallèle avec la typologie des obstacles à la participation développée en éducation des adultes, c'est-à-dire les raisons liées à la personne, au contexte de vie, à l'école ou au manque d'informations. On se rend compte que les énoncés cités ci-dessus ont trait soit à l'école, soit au contexte de vie, soit à la personne elle-même.

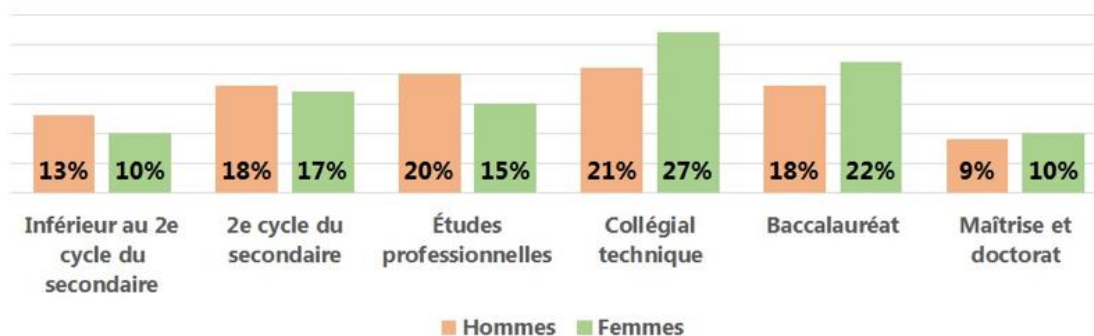
D'après les réponses aux **questionnaires** données par les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme, réponses qui rejoignent celles données par les intervenantes lors de leur entrevue, pour les femmes de l'étude, les raisons de décrochage sont par ordre décroissant 1) les raisons situationnelles liées au contexte de vie, 2) les raisons dispositionnelles, soit celles qui se rapportent à la personne elle-même, 3) les raisons informationnelles qui relèvent du manque d'informations et 4) les raisons institutionnelles liées à l'école. Nous les passerons en revue dans les lignes qui suivent.

Mais avant, il faut souligner que les femmes cheffes de famille monoparentale et les femmes en général, tout comme les hommes, ne sont pas toutes et tous sans diplôme. La figure 4 ci-après illustre la situation et permet de remarquer qu'il y a « plus d'hommes (13 %) que de femmes (10 %) chez les personnes dont la scolarité est inférieure au 2^e cycle du secondaire²⁸ » et que le pourcentage est presque identique pour le 2^e cycle du secondaire. On peut déduire de cette situation que les femmes, dans la mesure où elles ont fréquenté le système québécois d'éducation, ont davantage tendance à quitter l'école lors du 2^e cycle du secondaire.

²⁷ Lévesque, 2014 : http://rire.ctreq.qc.ca/2014/09/facteurs_decrochage/

²⁸ Tiré du site de l'ICÉA : https://apprendre-agir.icea.qc.ca/index.php/INDICATEUR_4.

Figure 4 — Femmes et hommes de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité (Québec 2017)



ICEA, 2019 - L'éducation des adultes en chiffres

Source : Statistique Canada. Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, édition 2018, tableau A.1.1.

Source : https://apprendre-agir.icea.qc.ca/index.php/INDICATEUR_4.

Cette information est corroborée par les femmes qui ont répondu au **questionnaire** (25). En effet, toutes les femmes de la recherche ont terminé les études primaires et ont complété la 2^e, 3^e, ou 4^e secondaire, surtout dans un Centre d'éducation des adultes (CÉA) où elles étudiaient souvent à plein temps ou équivalent plein temps (12/25). Rappelons qu'il est possible pour un adulte d'être reconnu comme étudiant à temps plein si cet adulte a des contraintes de santé ou de famille et que cette reconnaissance permet de suivre moins de cours à la fois. À noter que le dernier niveau obtenu l'a été au Québec pour 23 des 25 femmes et une ailleurs au Canada. De plus, 20 des 25 femmes ont fréquenté un Centre d'éducation des adultes tandis que quatre ont suivi leurs études au secteur des jeunes et qu'une femme n'a pas donné d'information à ce sujet.

1.6 Les revenus

Sans diplôme dans une société où le diplôme d'études secondaires (DES) est un minimum exigé pour accéder au marché du travail, il devient difficile de trouver un emploi de qualité — qualifié de typique —, c'est-à-dire dont l'horaire ne crée pas de conflits avec celui des enfants et dont la rémunération s'appuie sur les échelles salariales québécoises²⁹. Car il s'agit « de gagner assez pour faire vivre une famille³⁰. » Or, sans diplôme, les femmes cheffes de famille monoparentale peuvent ne pas gagner suffisamment sur le marché du travail ni avoir accès à un service de garde.

²⁹ Comité aviseur jeunes d'Emploi-Québec, 2007.

³⁰ Juby *et al*, 2005, p.237.

Sur le plan du salaire, l'ensemble des femmes du Québec gagnent moins que les hommes : « En 2016, les Québécoises ont gagné 79,1 % du salaire hebdomadaire des Québécois masculins.³¹ »

Tableau 3 — Rémunération horaire moyenne selon le sexe et le niveau de scolarité, Québec, 2016³²

	Femme	Homme	Écart
Diplôme universitaire	30,00 \$	34,80 \$	16,0 %
Études postsecondaires	21,00 \$	24,38 \$	16,1 %
Diplôme d'études secondaires	18,00 \$	21,66 \$	20,3 %
Sans diplôme d'études secondaires	14,60 \$	18,55 \$	27,1 %

SOURCE ISQ, *Rémunération horaire moyenne des employés – Niveau d'études*. Calculs de l'auteur.

En 2016, avec une différence de 27,1 % de moins que le salaire moyen masculin, ce sont les femmes sans diplôme d'études secondaires qui sont les plus désavantagées. En 2019, sans diplôme, les femmes gagnent en moyenne 460,42 \$ par semaine comparativement aux hommes (744,11 \$)³³. Cela représente une différence de 283,69 \$, soit l'équivalent de 60,6 % du salaire moyen des femmes sans diplôme, ou encore une perte moyenne de 8,12 \$ de l'heure si cette rémunération correspond à un temps plein moyen.

La figure 5, ci-après, souligne également l'inégalité de salaire au Québec en 2016 selon le niveau de scolarité des hommes et femmes³⁴ qui ont obtenu au moins leur diplôme du secondaire. Encore faudra-t-il attendre les données du recensement à venir en 2021, car « Selon Statistique Canada, ce sont [...] environ 15 700 femmes qui ont quitté la population active depuis le début de la pandémie³⁵. »

³¹ Roberge, 2017, p. 2.

³² CSF, 2019, p. 5.

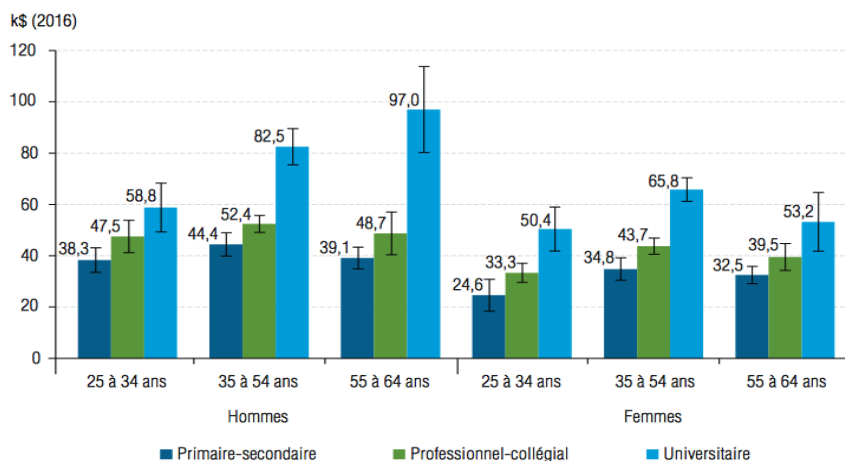
³³ ISQ, 2020.

³⁴ Bourget, 2018 ; Rose, 2016.

³⁵ Provençal, 2020.

Figure 5 — Revenu d'emploi médian³⁶

Revenu d'emploi médian par niveaux de scolarité des personnes de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, selon l'âge et le sexe, Québec, 2016



Note : Toutes les estimations présentent un coefficient de variation inférieur à 15 %.
 Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le Conseil du statut de la femme donne aussi des précisions sur l'emploi.

Les données de Statistique Canada [...] révèlent que la majorité des mères monoparentales travaillent au Québec en 2015. Parmi les mères dont le plus jeune enfant a moins de 16 ans, 71,2 % de celles qui vivent sans conjoint occupent un emploi, ce qui est de 8 points de pourcentage inférieur à celles vivant en couple (79,2 %). [...] De fait, au Québec en 2017, le taux d'emploi des mères seules (78 %) est plus bas que celui des mères en couple (84 %).

Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme vivent souvent dans la pauvreté et les femmes qui sont sans diplôme ont tendance « à se retirer tout simplement de la population active »³⁷. L'ONU³⁸ écrit : « Les femmes et les filles [...] gagnent généralement moins que les hommes, n'ont pas autant d'argent de côté, occupent des emplois moins sûrs et vivent près du seuil de pauvreté » sinon en dessous.

³⁶ Crespo, 2018, p 4.

³⁷ Juby *et al.*, 2005, p. 237.

³⁸ ONU, 2020, p. 2.

L'Institut de la statistique du Québec³⁹ précise que « les familles monoparentales sont proportionnellement toujours plus nombreuses à avoir un revenu sous le seuil de la MFR [mesure de faible revenu], soit 27,9 % d'entre elles en 2017 ».

Tableau 4 — Revenu de l'aide sociale et des allocations familiales des femmes cheffes de famille monoparentale selon l'âge et le nombre d'enfants, 2021

<i>Montant</i>	Enfant < 6 ans		
	<i>1 enfant</i>	<i>2 enfants</i>	<i>3 enfants</i>
Aide sociale ⁴⁰	8 500 \$	8 500 \$	8 500 \$
Allocations familiales QC/par enfant ⁴¹	2 547 \$	5 094 \$	7 650 \$
Allocations familiales CA/par enfant ⁴²	6 765 \$	13 530 \$	20 295 \$
Total	17 812 \$	27 124 \$	36 445 \$
<i>Montant</i>	Enfant de 6 à 17 ans		
	<i>1 enfant</i>	<i>2 enfants</i>	<i>3 enfants</i>
Aide sociale	8 500 \$	8 500 \$	8 500 \$
Allocations familiales QC/par enfant	2 547 \$	5 094 \$	7 641 \$
Allocations familiales CA/par enfant	5 708 \$	11 416 \$	17 124 \$
Total	16 755 \$	25 010 \$	33 265 \$

D'après les **questionnaires**, 11 des 25 femmes ont un revenu mensuel se situant entre 1 000 \$ et 1 500 \$ par mois alors que cinq (5) planifient leurs dépenses avec 2 000 \$ et plus. Les sources principales de revenu sont les allocations familiales (20/25) et l'aide sociale (17/25) tandis qu'un peu moins du quart des femmes (6/25) bénéficient d'une pension alimentaire. En octobre 2020, peu d'entre elles (3/25) ont un revenu d'emploi et deux (2/25) reçoivent des prestations du programme de Prêts et Bourses du Québec. Il faut dire qu'en cette période de pandémie, la grande majorité des femmes de la recherche n'ont pas

³⁹ ISQ, 2020, section analyse.

⁴⁰ https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/autres/FI_indexation_aide_sociale_VF.pdf?1608316252

⁴¹ https://www.rmq.gouv.qc.ca/fr/programmes/soutien_enfants/paiement/Pages/montant.aspx

⁴² <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations-enfants-familles/allocation-canadienne-enfants-aperçu/allocation-canadienne-enfants-comment-calculons-nous-votre-ace.html#estimate>

de travail rémunéré et n'en cherchent pas ; les pertes d'emploi sont considérables, ce qu'ont confirmé plusieurs d'entre elles et ce que souligne le Conseil du statut de la femme.

Ces informations permettent d'établir le revenu pour une femme avec un, deux ou trois enfants selon les sources principales de revenu.

Si on considère que le seuil de la mesure de faible revenu (MFR) pour une famille monoparentale avec deux enfants était de 34 653 \$ en 2017⁴³, le tableau 5 confirme que les femmes de la recherche vivent dans la pauvreté, d'autant que le tableau des données de 2021 montre que ces revenus demeurent en bas de la MFR de 2017.

D'après les données obtenues par l'ICÉA auprès de Statistique Canada, le revenu médian des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme, soit le revenu pour lequel il y a autant de personnes qui gagnent plus que celles qui gagnent moins, était de 35 918 \$ en 2015. Ces données proviennent du dernier recensement canadien, celui de 2016, mais comme les déclarations d'impôt sont remplies pour l'année précédente, les chiffres valent pour 2015. Or, les données du recensement demeurent les plus fiables⁴⁴. C'est toutefois moins que les hommes dans la même situation (41 048 \$), soit une différence de 5 130 \$. Il convient également de mentionner que les Immigrantes doivent avoir obtenu au minimum leur résidence permanente pour avoir accès à l'aide sociale.

Le tableau 5 offre un comparatif avec le tableau 4. Or, l'un porte sur l'année en cours, 2021, tandis que l'autre porte sur les revenus disponibles lors du recensement, soit 2015. On peut constater que les revenus de 2021 demeurent inférieurs à la moyenne du revenu de 2015 pour les femmes cheffes de famille monoparentale. Cela permet de conclure une fois de plus à la pauvreté d'une grande majorité de familles monoparentales dirigées par des femmes dans la mesure où ces personnes ont produit leur déclaration d'impôt.

D'après les données colligées par le Conseil du statut de la femme, il semble d'après le tableau 6 que les mères travaillent davantage lorsque les enfants sont au secondaire. Lorsque les enfants ont plus de 12 ans, le pourcentage du taux d'emploi des mères seules augmentent de 9,2 %.

⁴³ ISQ, 2019a, 2020.

⁴⁴ Dignard, 2021.

Tableau 5 — Revenu médian global des femmes cheffes de famille monoparentale, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le nombre d'enfants, Québec, 2015

Niveau de scolarité	Familles monoparentales femmes		Familles monoparentales hommes	
	Revenu médian (\$)	Pourcentage	Revenu médian (\$)	Pourcentage
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	44 929 \$	75 %	50 498 \$	25 %
Aucun certificat, diplôme ou grade	35 918 \$	27 %	41 048 \$	21 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	42 179 \$	19 %	47 759 \$	19 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	41 020 \$	19 %	47 488 \$	24 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	48 519 \$	19 %	55 653 \$	15 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	52 715 \$	4 %	58 358 \$	3 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	61 097 \$	20 %	67 890 \$	18 %

Source : Statistique Canada, demande spéciale de l'ICÉA.

Tableau 6 — Taux d'emploi des parents selon l'âge des enfants, Québec, 2017 (%)⁴⁵

	Avec enfants de 12 ans ou moins	Avec enfants de plus de 12 ans
Mères seules	77,6	86,8
Mères en couple	83,5	84,4
Pères seuls	88,3	92,9
Pères en couple	92,7	91,8

Source : Institut de la statistique du Québec, page consultée le 22 mars 2019.

⁴⁵ CSF, 2019, p. 18.

Le Conseil du statut de la femme conclut son étude en mentionnant que : « en 2016 au Québec, 1 famille sur 4 est monoparentale » et « que 1 famille québécoise sur 5 est une famille monoparentale dirigée par une femme⁴⁶. » C'est dire qu'un grand nombre de familles vivent dans la pauvreté et la précarité.

Depuis 2015, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) cherche à trouver quel est le salaire viable, soit celui qui permet « une pleine participation sociale et une marge de manœuvre pour une sortie de la pauvreté, et ce, dans une situation et une localité donnée⁴⁷. » Il a poursuivi sa démarche et propose désormais un revenu viable⁴⁸.

Ce qui est intéressant dans l'étude de l'IRIS, c'est qu'elle tient compte du fait que la vie nécessite des dépenses différentes selon le lieu où habitent les personnes et selon les types de famille. On a ainsi une estimation du revenu viable, que présente le tableau 7, pour une famille monoparentale avec un enfant dans les cinq villes étudiées en 2020.

Tableau 7 — Composantes du revenu viable pour un ménage monoparental avec un enfant, 2020⁴⁹

	Composantes assimilables au panier de la MPC	Composantes exclues du panier de la MPC	Revenu viable
Montréal	34 001 \$	5 098 \$	39 099 \$
Québec	33 583 \$	5 080 \$	38 663 \$
Gatineau	34 192 \$	5 002 \$	39 193 \$
Sherbrooke	31 290 \$	5 002 \$	36 292 \$
Saguenay	37 837 \$	5 002 \$	42 838 \$
Trois-Rivières	30 880 \$	5 002 \$	35 882 \$
Sept-Îles	39 238 \$	5 002 \$	44 240 \$

⁴⁶ CSF, 2019, p. 21

⁴⁷ Hurteau et Nguyen, 2016, p. 1

⁴⁸ Hurteau *et al.*, 2019, p. 1

⁴⁹ Couturier *et al.*, 2020, p. 9. La MPC est la mesure du panier de consommation.

On se rappellera qu'un grand nombre de femmes participant à cette recherche vit avec des revenus se situant au mieux entre 17 000 \$ et 27 000 \$ par an selon l'âge des enfants et le fait d'en avoir un ou deux. C'est loin du minimum de 36 000 \$ calculé par l'IRIS pour sortir de la pauvreté. Ces éléments montrent, une fois de plus, que les femmes de la recherche vivent dans la pauvreté.

Pour compléter le tableau financier, le tableau 8 qui suit présente le revenu médian des familles monoparentales dirigées par une femme selon le niveau de scolarité et le nombre d'enfants et le tableau 9, celui des hommes.

Tableau 8 — Revenu médian des femmes cheffes de famille monoparentale selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le nombre d'enfants, Québec, 2015

Niveau de scolarité	Femmes avec 1 enfant		Femmes avec 2 enfants		Femmes avec 3 enfants ou plus	
	Revenu médian (\$)	Pourcentage (%)	Revenu médian (\$)	Pourcentage (%)	Revenu médian (\$)	Pourcentage (%)
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	42 048 \$	61 %	49 203 \$	29 %	50 467 \$	10 %
Aucun certificat, diplôme ou grade	34 983 \$	24 %	36 883 \$	16 %	39 235 \$	22 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	40 224 \$	20 %	45 635 \$	17 %	46 356 \$	18 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	38 366 \$	18 %	43 801 \$	20 %	48 542 \$	22 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	45 497 \$	17 %	51 724 \$	21 %	55 739 \$	19 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	50 261 \$	4 %	56 072 \$	4 %	56 297 \$	4 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	57 282 \$	16 %	64 857 \$	23 %	66 222 \$	17 %

Source : Statistique Canada, demande spéciale de l'ICÉA.

Tableau 9 — Revenu médian des hommes chefs de famille monoparentale selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le nombre d'enfants, Québec, 2015

Niveau de scolarité	Hommes avec 1 enfant		Hommes avec 2 enfants		Hommes avec 3 enfants ou plus	
	Revenu médian (\$)	Proportion (%)	Revenu médian (\$)	Proportion (%)	Revenu médian (\$)	Proportion (%)
Total — Plus haut certificat, diplôme ou grade	47 812 \$	65 %	56 040 \$	28 %	59 510 \$	7 %
Aucun certificat, diplôme ou grade	40 045 \$	24 %	44 202 \$	15 %	44 839 \$	19 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	45 745 \$	20 %	50 337 \$	17 %	56 727 \$	16 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	46 158 \$	24 %	50 061 \$	24 %	51 472 \$	23 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	53 228 \$	14 %	59 212 \$	19 %	51 472 \$	16 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	56 426 \$	3 %	59 356 \$	3 %	51 472 \$	3 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	64 058 \$	1 r %	72 278 \$	22 %	51 472 \$	24 %

En 2015, la différence entre les revenus médians des hommes et des femmes, cheffes de famille monoparentale sans diplôme est de 5 062 \$ pour 1 enfant, de 7 319 \$ pour 2 enfants et de 5 604 \$ pour 3 enfants et plus. La différence de revenu diffère selon le nombre d'enfants et se situe entre 5 000 \$ et plus de 7 000 \$ par année, un montant que les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme sauraient utiliser.

Nous concluons de ces diverses données que les femmes de la recherche appartiennent davantage à la partie de la population qui se retrouve en dessous du revenu médian. On doit toutefois rappeler que les questionnaires ont été remplis en mars 2021, en pleine pandémie, alors que le Québec connaissait des pertes d'emploi majeures.

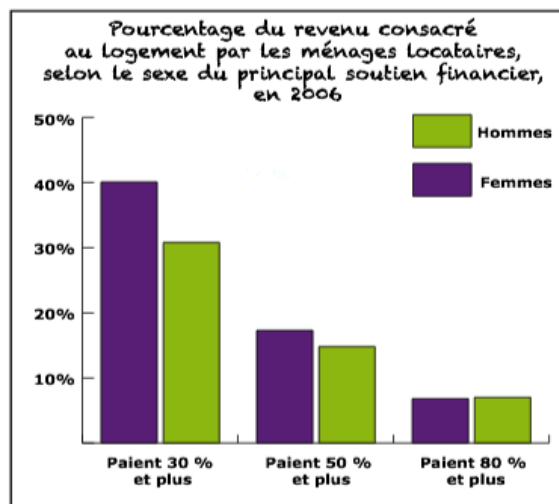
1.7 Le logement

Nous savons par le biais des entrevues et grâce aux échanges avec le comité consultatif de la recherche que les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme vivent souvent dans des logements qui ne correspondent pas véritablement à leurs besoins, en raison de leur taille ou de l'état de l'espace, entre autres. Lors des entrevues, la question du logement a été abordée lorsqu'il a été question de la pandémie. Pour rendre le confinement vivable, mais c'est vrai aussi en temps normal, un minimum d'espace, de lumière, une bonne isolation des murs tant contre les variations de température que contre le bruit et un

immeuble sécuritaire sont essentiels pour les familles. Or, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) rappelle que des personnes à faible revenu — dont des femmes monoparentales — vont réduire l'espace à louer et dormiront, au besoin, dans le salon, pour louer un logement à un prix qui leur est accessible, et ce, même si l'espace nécessaire devrait être plus grand.

Le logement est important pour toute famille, mais devient un enjeu de premier plan quand cette famille est monoparentale d'autant plus si l'on considère que les femmes de cette recherche sont isolées et pauvres. Le logement est encore plus important en temps de pandémie alors qu'il est le milieu de vie d'au minimum deux personnes. En 2017, une famille monoparentale, hommes et femmes confondus, pour l'ensemble des revenus et des diplômes, y consacrait environ 20,1 % de son budget selon une estimation de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) basée sur les données de Statistique Canada. Avec un faible revenu, on peut se demander si c'est possible pour une femme cheffe de famille monoparentale de réussir à vivre dans un logement assez grand, salubre, etc. Le FRAPRU⁵⁰ s'est penché sur la question et illustre la situation avec la figure 6 ci-dessous, soulignant par le fait même que 40 % des femmes consacrent 30 % et plus de leur revenu total au logement. De fait, dépenser plus de 30 % de son revenu avant impôt pour le loyer dépasse la limite considérée comme acceptable au Canada.

Figure 6 — Femmes, logement et pauvreté⁵¹



⁵⁰ FRAPRU, 2010, p. 5.

⁵¹ FRAPRU, 2010, p. 5.

Selon le Conseil du statut de la femme, en 2016, « 33,3 % des familles monoparentales québécoises dont le revenu annuel total se situe entre 30 000 \$ et 39 999 \$ sont propriétaires de leur logement⁵². » Cela signifie que 66,7 %, soit les deux tiers de ces personnes (femmes ou hommes), sont locataires. À Montréal, en 2016, « Les familles monoparentales [...] sont majoritairement locataires dans tous les arrondissements, sauf à l'Île-Bizard-Sainte-Genève, Outremont et Pierrefonds-Roxboro.⁵³ Le coût de la location dépend bien sûr du revenu annuel, mais nous avons vu dans la section précédente que l'intervalle de 30 000 \$ à 39 999 \$ couvre le revenu médian de notre groupe de femmes, même si les femmes cheffes de famille monoparentale de la recherche se retrouvent en deçà de cet intervalle. Si nous ne connaissons pas le pourcentage précis des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme, nous avons toutefois un indice du nombre de familles monoparentales qui doivent allouer 30 % et plus de leur revenu brut pour leur logement. Statistique Canada⁵⁴ permet de connaître le nombre de femmes et d'hommes qui le font dans l'intervalle du revenu mentionné lors du recensement de 2016.

Dans cette tranche de revenu, sur les 28 715 familles monoparentales que compte le Québec, 7 845 familles locataires allouent 30 % et plus de leur revenu avant impôt aux frais du logement et 20 870 se situent dans la limite recommandée, soit moins de 30 % du revenu brut. Les familles propriétaires sont également touchées par la situation puisque 6 900 d'entre elles ont un taux d'effort de plus de 30 % et 7 845 familles s'en sortent un peu mieux et paient moins de 30 %. Pour les familles à faible revenu, situation plus typique des femmes de cette recherche, la situation est nettement plus difficile. Ainsi, 70 % des familles monoparentales qui gagnent moins de 29 999 \$, et 83 % de celles qui ont un revenu de moins de 19 999 \$ paient un loyer qui représente **plus de 50 % de leur revenu**. À titre d'exemple, en 2016 à Montréal, parmi l'ensemble des « familles monoparentales, 30,4 % ont un taux d'effort de 30 % et plus et 11,2 % dédient 50 % et plus de leur revenu à leur logement⁵⁵. »

⁵² CSF, 2019, p. 19.

⁵³ Ville de Montréal, 2020.

⁵⁴ Statistique Canada, document 98-400-X2016228, Québec, famille monoparentale : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/98-400-X2016228> et <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GK=0&GRP=1&PID=110571&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2011&THEME=121&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>

⁵⁵ Ville de Montréal, 2020, p. 28.

Les données disponibles sur ce site de Statistique Canada ont servi à construire le tableau 10 ci-après, tableau qui indique que 38 045 familles attribuent 30 % et plus de leur revenu au loyer. Avec 61 590 femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme, représentant 75,9 % de toutes les familles monoparentales sans diplôme, on peut penser qu'un grand nombre d'entre elles octroie 30 % et plus de leur revenu au loyer.

Danielle, une des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ayant participé à l'entrevue des Caucasiennes, se sent privilégiée, car elle a un logement dans une maison d'habitation communautaire⁵⁶. Voici ce qu'elle en dit :

c'est une maison pour les mères monoparentales en retour aux études et à faible revenu, et ça nous aide à payer comme un logement à prix modique. Il y a une garderie intégrée [...] nos enfants ont la priorité sur les autres enfants qui font une demande là pour pouvoir avoir moins de déplacements quand vient le temps d'aller le porter puis venir le chercher, puis c'est assez... Ça l'aide beaucoup.

Tableau 10 — Pourcentage du revenu des locataires octroyé au loyer, 2016

Pourcentage des revenus des locataires	Revenus	Nb de locataires	Cumul 30 % et plus	Frais de logement moyen	Frais de logement médian
	10 000 à 19 999		13 490		
15 % à moins de 30 %		2875		303 \$	295 \$
30 % à moins de 50 %		5480		607 \$	609 \$
50 % ou plus		8010		903 \$	827 \$
	20 000 à 29 999		16 710		
15 % à moins de 30 %		8645		504 \$	521 \$
30 % à moins de 50 %		13 500		786 \$	773 \$
50 % ou plus		3210		1 285 \$	1 206 \$
	30 000 à 39 999		7845		
15 % à moins de 30 %		17 375		687 \$	692 \$
30 % à moins de 50 %		6930		1 024 \$	992 \$
50 % ou plus		915		1 706 \$	1 602 \$
Grand total			38 045		

Source : StatCan 98-400-X2016228, choix 2, Québec, Famille de recensement monoparentale sans autres personnes dans le ménage.

⁵⁶ CCF, 2018.

Le logement est en fait un incontournable et souvent la dépense la plus importante du budget pour les familles pauvres : il faut absolument un toit pour vivre et héberger les enfants.

1.8 La pandémie

La pandémie est venue bouleverser la vie des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme et la recherche *Soutenir le retour aux études* de ces femmes. Non seulement, pour nombre d'entre elles, leur formation ou leur travail a été interrompu, mais aussi le confinement a eu pour effet d'intensifier leur isolement, d'accroître leur anxiété et celle de leurs enfants (Andrée). « Ça a été rough », dira Danielle, car c'est devenu plus difficile de gérer le quotidien et de se garder du temps pour soi. Claire renchérit, car elle a besoin « d'une heure le soir tranquille... » alors que sa fille, maintenant adolescente, se couche tard en temps de confinement. La pandémie change les habitudes.

Françoise dit : « Oui, je dis : ça fait peur le virus. » Jeanne n'a pas eu de problème, mais son fils autiste oui : « c'est plus mon fils qui a été déroutiné. Il a vécu de l'anxiété, le stress dû à l'arrêt des écoles. Il a fait de l'eczéma vu qu'il était déroutiné aussi, parce que lui, c'est très important la routine. »

La pandémie a restreint l'accès aux garderies ; c'est en raison de cette situation que Danielle a trouvé cette période difficile, car son petit garçon est devenu « irritable à longueur de journée ». Pendant la pandémie, Béatrice a même dû retenir son loyer, faute d'argent pour payer son électricité.

Claire, de son côté, ne trouve pas que la pandémie a eu de l'impact sur ses finances, car « le gouvernement [...] a aidé beaucoup parce que c'est sûr que ça coûtait beaucoup plus cher de nourriture-là ». En fait, elle trouve que le retour aux prestations habituelles est « plus difficile que quand j'étais en quarantaine ».

Même si le gouvernement a versé un peu plus d'argent, pour des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme, « ça a paru en tabarouette (Andrée) » sur l'épicerie de nourrir ses enfants avec trois repas par jour, plus les collations. Pour arriver à faire face à toutes les dépenses, dont l'électricité, Béatrice, quant à elle, a « eu de l'aide d'un de [ses] amis [...] qui lui a prêté des sous. »

Rappelons que la plupart des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme sont pauvres. Aussi, la pandémie a rendu la participation aux entrevues difficile, puisque nombre d'entre elles n'ont pas accès à l'outillage informatique nécessaire. En plus de ne pouvoir participer en virtuel, elles perdaient la possibilité de rencontrer physiquement des

personnes vivant la même situation qu’elles et de briser un peu leur isolement. Faute de moyens pour s’équiper, parmi les participantes, l’une a utilisé la tablette de son fils, quatre autres ont bénéficié de l’ordinateur de la coordonnatrice d’une organisation, deux fois deux femmes différentes ont partagé un même ordinateur, trois ont utilisé le téléphone pour être présentes, une a perdu l’Internet en cours d’entrevue, enfin, une autre a dû se rebrancher régulièrement. Bref, 12 des 15 femmes interviewées ont eu à s’organiser pour participer à l’une ou l’autre des trois rencontres. Nous les en remercions.

Le manque de matériel et de branchement a aussi pu également nuire à l’enseignement à distance que devaient suivre les enfants, de la maternelle quatre ans jusqu’au secondaire et même plus. Et ce, d’autant plus que cet enseignement en ligne devait souvent être accompagné d’un encadrement du parent, ici de la mère⁵⁷.

Enfin, mentionnons que la violence, sous toutes ses formes, a augmenté pendant la pandémie⁵⁸.

1.9 Synthèse

De cette partie du texte, nous retenons les caractéristiques suivantes des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme (FCFMSD).

Données issues des écrits	Données issues de la recherche (25 femmes)
<ul style="list-style-type: none"> • D’après les données statistiques, 29 % des femmes cheffes de famille monoparentale (FCFM) ont moins de 25 ans, et 36 % ont entre 25 et 34 ans • En 2016, 61 590 familles monoparentales sont dirigées par une femme sans diplôme. • Elles constituent 76 % de toutes les familles monoparentales dont le parent n’a pas de diplôme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Près de la moitié des femmes (48 %) ayant contribué à la recherche ont moins de 29 ans. • Parmi les femmes de la recherche, un peu plus de la moitié (13/25) des femmes sont monoparentales depuis moins de cinq ans ; 11 le sont depuis 5 ans et plus ; et quatre (4/25) le sont depuis plus de 10 ans.

⁵⁷ Nadeau et Fortier, 2020.

⁵⁸ INSPQ, 2020 ; ONUFemmes, 2021.

<ul style="list-style-type: none"> • Au Québec en 2016, 1 famille sur 4 est monoparentale et 1 famille sur 5 est une famille monoparentale dirigée par une femme. • Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme (FCFMSD) sont généralement pauvres. • Elles gagnent toujours moins que les hommes sans diplôme : une différence de 27,1 % en 2016. • Les données du recensement, tout nombre d'enfants confondus, indiquent un revenu médian, en 2015, pour les femmes sans diplôme de 35 918 \$ et pour les hommes sans diplôme de 41 048 \$ soit une différence de 5 300 \$. • En 2021, les deux sources de revenus principales (aide sociale et allocations familiales québécoises et canadiennes) totalisent près de 18 000 \$ par an pour une FCFMSD avec un enfant. • En 2021, les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ont un revenu médian qui se situe entre 35 000 \$ et 40 000 \$. • Elles consacrent une grande partie de leur revenu au loyer, souvent plus de 30 %, car elles ne sont généralement pas propriétaires de leur logement. • La probabilité que leur logement soit trop petit pour leur famille est forte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes, qui ont contribué à la recherche, ont en moyenne 2,48 enfants, ce qui est plus haut que la moyenne québécoise. Ce sont les Autochtones qui en ont le plus (moyenne de 3) et les Immigrantes qui en ont le moins (1,5). • Les FCFMSD de la recherche ont eu leur premier enfant en moyenne à 19 ans, et 5 des 25 femmes l'ont eu à 15 ans. • Leurs sources de revenus sont essentiellement l'aide sociale et les allocations familiales. • Les FCFMSD sont pauvres et font partie des femmes qui sont en dessous du revenu médian déclaré en 2016. • En raison de la pandémie, plusieurs ont perdu leur travail et elles n'en cherchaient pas au moment de la collecte des données, faute de possibilités et d'absence de garderie ou d'école. • La pandémie a momentanément permis d'avoir plus d'argent pour nourrir leurs enfants, car cela revenait plus cher de les nourrir. • La pandémie a fortement touché les femmes avec une recrudescence de la violence sous toutes ses formes : économique, physique, psychologique, symbolique, sexuelle, temporelle, etc.
---	---

DEUXIÈME PARTIE

Les raisons de l'arrêt des études et du non-retour aux études

D'après les écrits, le décrochage scolaire est souvent ancré dans des perspectives scolaires, psychologiques, psychoéducatives ou sociales. Nous y décelons un parallèle avec la typologie des obstacles à la participation aux études développée en éducation des adultes, c'est-à-dire les raisons liées à la personne, au contexte de vie ou à l'école. Nous avons utilisé ces éléments, en y ajoutant celui relevant du manque d'information⁵⁹ pour décrire les raisons de l'arrêt des études.

Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ont, de toute évidence, cessé d'aller à l'école avant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. Nous commencerons par des données sur les raisons qu'elles invoquent pour l'arrêt des études et le fait de ne pas y retourner, puis notre regard se portera sur le raccrochage ou son absence.

2. Les raisons de l'arrêt des études et du non-retour aux études

D'après les **questionnaires** des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme, comme l'avait révélé l'entrevue des intervenantes, les raisons de décrochage sont par ordre décroissant 1) les raisons situationnelles liées au contexte de vie, 2) les raisons dispositionnelles liées à la personne elle-même, 3) les raisons informationnelles liées au manque d'informations et 4) les raisons institutionnelles liées, entre autres, à l'école ou à la garderie. Nous les passons en revue dans les lignes qui suivent, en commençant par une explicitation de chacune de ces raisons.

Soulignons avant que toutes les femmes cheffes de famille monoparentale, et les femmes en général, ne sont pas toutes sans diplôme. En fait, il y a « plus d'hommes (13 %) que de femmes (10 %) chez les personnes dont la scolarité est inférieure au 2^e cycle du secondaire⁶⁰ » — qui commence à la 3^e secondaire — et que le pourcentage selon le sexe est presque identique pour le 2^e cycle du secondaire. La situation induit que les femmes, dans la mesure où elles ont fréquenté le système québécois d'éducation, ont légèrement plus tendance à quitter l'école lors du 2^e cycle du secondaire.

⁵⁹ Voir la section 3.2.

⁶⁰ Tiré du site de l'ICÉA : https://apprendre-agir.icea.qc.ca/index.php/INDICATEUR_4.

2.1 Les raisons du décrochage et du non-retour aux études

Au niveau de la scolarité, les **questionnaires** révèlent qu'une seule femme immigrante a complété son primaire à l'éducation des adultes alors que les autres Immigrantes sauf une ont surtout fait leurs études secondaires aussi à l'éducation des adultes, tout comme le mentionnent sept (7) des 12 Autochtones et deux (2) des six Caucasiennes. C'est aussi dans les groupes d'Immigrantes et de Caucasiennes qu'une femme suit ou a suivi une formation professionnelle alors qu'aucune femme autochtone n'a choisi cette voie de formation.

Quatre (4) des six Caucasiennes ne sont pas aux études à l'automne 2020 de même que neuf (9) des 12 Autochtones. Inversement, quatre (4) des sept Immigrantes disent être aux études à temps plein.

Toutes les femmes immigrantes parlent leur langue maternelle ainsi que neuf (9) des 12 Autochtones. Dans le groupe des Caucasiennes, les femmes ont le français comme langue maternelle sauf une femme dont la langue maternelle est l'anglais, ce qu'un peu moins du tiers des femmes savent parler.

2.1.1 Les raisons situationnelles

Les raisons situationnelles sont liées au contexte de vie alors que les femmes vont à l'école ou ne veulent pas y retourner. Dans le questionnaire, chaque femme y répond en fonction de sa situation au moment de l'arrêt de fréquentation de l'école ou du non-retour. Les femmes ont généralement répondu en faisant référence au moment où elles résidaient le plus souvent encore dans leur famille d'origine. Il y a toutefois des exceptions qui changent le visage de la famille, comme un nouveau conjoint ou nouvelle conjointe, la séparation des parents, le décès d'un ou des deux parents, la vie dans une famille d'accueil, etc. D'autres éléments peuvent s'ajouter dont diverses formes de violence, l'intimidation en dehors de l'école, l'immigration, la guerre, le fait de s'occuper de son enfant, de vouloir travailler et gagner de l'argent, le fait d'avoir des parents peu scolarisés, d'avoir du décrochage scolaire dans la famille ou encore des dépendances, notamment à l'alcool ou la drogue. Bref, le spectre des raisons situationnelles est large et nous avons laissé ouverte la possibilité d'indiquer des raisons non mentionnées. À noter que les raisons situationnelles peuvent influencer les autres raisons.

Bien des raisons invoquées dans les **entrevues** sont de nature situationnelle pour expliquer le décrochage de l'école ou l'absence de retour aux études, par exemple la présence d'enfants ainsi que d'autres raisons reliées aux enfants ou non.

Les enfants

Les enfants sont souvent évoqués comme raisons du décrochage et du non-retour aux études tant en ce qui concerne les **questionnaires** que dans les propos tenus lors des **entrevues** : « Élever quatre garçons toute seule, ce n'était pas évident retourner aux études. Ce n'est pas facile (Andrée⁶¹) ».

La naissance d'un enfant à 15 ans peut nuire à la poursuite des études si le soutien de proches, dont la famille d'origine, n'est pas là. Estelle, une Immigrante, attribue une des raisons de son décrochage à sa deuxième grossesse et une autre, au manque de garderie. La présence d'enfants rend tant la poursuite que le retour aux études difficiles si on ne peut pas les faire garder en toute sécurité. C'est notamment le cas de Jeanne, une Autochtone dont le fils, maintenant grand, est autiste. Claire, Béatrice et Odile ont participé aux entrevues et toutes trois ont eu un enfant à 15 ans. Béatrice, une Caucasienne, dit qu'à 14 ans elle allait

[...] à l'école secondaire ; [mais] il fallait que je m'occupe de mon frère parce que ma mère, je pense qu'elle avait des problèmes d'alcool [...] et à un moment donné [...], j'ai tombé enceinte à 15 ans puis j'ai lâché l'école. Puis je suis venue pour recommencer, mais j'ai refait une petite famille là, ma famille à moi, puis je les ai élevés toute seule, fait que c'est pour ça que j'ai lâché l'école, parce que je trouvais ça trop dur mettons. Puis, je n'avais pas de famille autour pour m'aider ben, ben.

Les dires d'Odile, une Attikamek, sont similaires :

... au début c'était mon petit frère que je dois l'occuper, puis [...] quand j'ai tombé enceinte, c'est là que j'ai, je n'avais plus de chance d'aller à l'école. Je n'avais plus de chances parce qu'il n'y en avait pas de garderie. [...] Il y avait juste mon père... avec la femme qu'il s'est marié après. Oui, mais eux autres, au moins eux autres ils m'ont aidée, mais j'ai encore tombé enceinte. Puis, c'est de plus en plus que j'étais bloquée, que je ne pourrais pas aller. »

Les autres femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ont eu leur premier enfant entre 16 et 23 ans. Ce qui donne, d'après les **questionnaires**, une moyenne d'âge au

⁶¹ Les prénoms des femmes sont fictifs et indiquent que les données proviennent des entrevues avec les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme tandis que les nombres émanent des questionnaires. Ces prénoms sont à consonance québécoise et ils ont été retenus afin d'assurer l'anonymat des participantes.

premier enfant de 18,9 ans, soit pas tout à fait 19 ans. Par conséquent, les femmes de la recherche ont leur premier enfant à un âge plus précoce que la moyenne québécoise qui se situe à 29 ans en 2016⁶². Elles ont aussi plus d'enfants (moyenne de 2,48 enfants par femme pour la recherche), le nombre moyen de naissances au Québec en 2016 étant de 1,8 et l'indice de fécondité à 1,6⁶³.

Seules deux (2) des 25 femmes cheffes de famille monoparentale qui ont rempli les questionnaires ont une garde partagée pour certains de leur·s enfant·s, une Caucasienne et une Autochtone tandis que quatre (4/25) femmes, deux Autochtones et une de chaque autre groupe, ont une garde entièrement partagée. Dix-huit (18) des 25 femmes sont donc seules à les élever et une femme n'a pas répondu à cette question. Ces données amènent à conclure que la garde partagée est peu fréquente et que les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme sont le plus souvent seules à s'occuper de leurs enfants. On le voit, la venue d'enfants crée des situations qui rendent difficiles la poursuite des études et le retour aux études.

Autres raisons situationnelles

Les enfants ne sont toutefois pas le seul enjeu. Il y a souvent un cumul de raisons pour ne pas parvenir à effectuer un retour aux études. Estelle, une Immigrante de longue date, pense à trois raisons : « le temps, mes enfants, puis l'argent ». En ce qui concerne le temps, Estelle précise que plutôt que d'étudier « Je préférerais travailler [...], avoir un horaire de 8 à 4 ou 5, aller chercher mes enfants, puis c'était ça ma vie quotidienne. » Pour ce qui est de l'argent, elle en manquait, tout comme une grande partie des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme, comme celles qui ont contribué à la recherche. De plus, elle pense que son « conjoint ne voulait pas que je sois plus instruite que lui. »

Françoise pour sa part a immigré au Québec en suivant son mari, ce qui a eu pour conséquence l'interruption de ses études. Dans son pays, elle avait sa mère qui pouvait l'aider, alors qu'ici c'est « moi [qui...] suis mère. » Quant à Geneviève, Immigrante elle aussi, c'est « comme beaucoup de responsabilités » de reprendre les études. Et puis, les amis que l'on finit par avoir au Québec ont aussi leurs contraintes : « ils ont aussi des enfants » et « ils ont le travail », « ça fait en sorte que les gens sont occupés », dira Estelle. Elle ne peut pas compter non plus sur sa mère qui est malade. Il y a donc absence d'un réseau social pour

⁶² ISQ, 2019b, p. 50.

⁶³ Voir la figure 1 p. 17.

l'aider. L'absence de réseau social pour aider les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme est un des éléments récurrents de la recherche.

Par ailleurs, si un des enfants est difficile (Estelle), autiste (Geneviève et Jeanne), a des difficultés d'apprentissage (Estelle) ou malade, le risque de ne pas poursuivre des études, tout autant que de travailler, est grand. La situation s'améliore lorsqu'ils sont plus grands, notamment quand les enfants arrivent au secondaire. Estelle dira : « Si admettons, exemple, il y en a un qui est malade, un petit rhume, quelque chose comme ça, bien chacun a la clé de la maison, ils peuvent venir, tout ça, donc je n'ai pas besoin d'aller les chercher à l'école... »

Pour Jeanne, une Autochtone, la garde de son enfant est difficile, car, étant autiste, « il n'est pas autonome » ; elle ne peut pas le laisser seul. En s'appuyant sur les propos tenus par une des intervenantes travaillant auprès des Autochtones, il est possible de dire que le souvenir marquant des pensionnats ainsi que toutes les autres discriminations subies par les Autochtones créent une résistance manifeste envers les « Blancs ». Il s'ensuit que la personne qui garde leurs enfants ou qui travaille à la garderie doit être Autochtone. La confiance entre les Premières Nations et les Caucasiens peut prendre du temps à se mettre en place, entachée par des décennies de discrimination, notamment en santé et dans les services sociaux⁶⁴. « Les plaies laissées par la colonisation guérissent peu à peu, mais les cicatrices restent visibles⁶⁵. »

Ainsi, étant donné que les femmes cheffes de famille monoparentale sont seules, elles se doivent d'aller chercher leurs enfants à la garderie ou à l'école dès qu'on les appelle. Cette situation rend le retour aux études compliqué et le travail difficile d'autant plus qu'il est souvent atypique⁶⁶ en raison d'horaires variables, du faible revenu et du manque de protections sociales. C'est le cas d'Estelle, dont le fils aîné a des difficultés d'apprentissage. Une Caucasienne mentionne que son père n'a jamais travaillé, car il était invalide et qu'elle vivait dans une famille où il n'y avait pas d'encadrement. Deux (2) Immigrantes commentent également leur situation, l'une se réfère à l'échec du mariage et l'autre au fait d'avoir été sept ans sans allocations familiales alors que ses enfants étaient citoyens canadiens. Près de la moitié des Immigrantes (3 des 7 femmes) mentionnent vouloir gagner de l'argent, car elles sont les seules responsables de leurs enfants au Québec. Une autre

⁶⁴ Voir le Conseil de la Nation Atikamekw (2020) et les propos de l'intervenante auprès des Autochtones.

⁶⁵ Jean, 2019, p. 223

⁶⁶ Comité aviseur jeune d'Emploi-Québec, 2007, p. x ; Alberio et Tremblay, 2017 ; CIAFT, 2018 ; Stepheson et Emeryon, 2003.

Immigrante révèle que ses parents ne lui ont tout simplement plus donné d'argent pour prendre l'autobus pour aller à l'école, d'où l'arrêt des études.

Les Autochtones, pour leur part, ont signalé comme raisons :

- avoir eu de mauvaises fréquentations,
- manquer de place en garderie,
- avoir un enfant autiste,
- se retrouver orpheline de mère et avoir à s'occuper de ses frères et sœurs à un jeune âge,
- avoir connu de la violence à l'école,
- avoir eu une mère alcoolique,
- ne pas avoir de règles de comportement à la maison, notamment pas d'heures de coucher ni de lever.

Les femmes autochtones sont celles qui ont connu le plus de violence dans leur famille (5/12) ainsi que de la violence sexuelle ou conjugale (4/12) alors qu'aucune Immigrante ne rapporte ce type de violence. Ce sont aussi les femmes des Premières Nations (8/12) qui ont vécu dans un contexte de dépendance vis-à-vis de l'alcool ou des drogues.

Une Immigrante précise avoir eu des problèmes familiaux tandis qu'une femme des Premières Nations a été mise à la porte par sa mère alors qu'elle avait 15 ans.

Par ailleurs, une seule femme caucasienne a choisi d'arrêter d'aller à l'école pour s'occuper de son enfant alors que les Immigrantes et les femmes des Premières Nations dépassent la majorité (4/7 et 7/12) en sélectionnant cet énoncé proposé dans le questionnaire.

2.1.2 Les raisons dispositionnelles

Les raisons dispositionnelles sont liées aux femmes elles-mêmes : comment elles sont, comment elles se sentent, comment elles ont intériorisé les événements passés... Elles peuvent avoir été marquées par du harcèlement, de l'intimidation, des échecs, la grossesse, le décrochage de leurs ami·es... Elles peuvent manquer d'intérêt ou de motivation, avoir des difficultés d'apprentissage ou encore avoir des problèmes de santé mentale ou de santé physique liés, ou non, à un handicap... Bref, des caractéristiques liées à la personne.

Quatre (4) femmes des Premières Nations font référence à l'anxiété et au stress, au fait d'avoir beaucoup de problèmes, des problèmes personnels et d'être, ou d'avoir été, dépendante à la drogue, entre autres. Ce sont aussi surtout les Autochtones (8/12) et les Caucasiennes (3/6) qui disent avoir manqué de motivation alors que ce n'est le cas que d'une des sept (1/7) femmes immigrantes.

Les femmes de Premières Nations se démarquent aussi par un plus grand nombre d'entre elles (5/12) ayant vécu de l'intimidation, suivies toutefois par les Caucasiennes qui elles aussi connaissent l'intimidation (2/6). Les Autochtones signalent de plus que l'intimidation s'est manifestée tant à l'école que dans la vie sociale. Cela se répercute possiblement dans les difficultés d'apprentissage qu'elles retiennent à titre de raisons personnelles (5/12).

L'anxiété et la peur de l'échec sont mentionnées par Béatrice et Claire, une anxiété partagée par Irène. Béatrice témoigne : « Parce que je trouvais que j'étais poche, en tout cas je trouvais que mes examens sentaient pas bon » ; ce qui lui vaut le commentaire suivant d'Andrée : « On n'a pas confiance en soi » ; et qui lui répond : « Oui, oui, t'as raison ». Claire, pour sa part, souhaitait poursuivre ses études, ce que lui permettait un proche qui gardait sa fille. Mais, cette personne est décédée et elle a dû arrêter d'aller à l'école. L'anxiété s'est depuis ajoutée à sa liste de raisons « parce que je voyais ça trop gros. Je ne voyais pas comment j'allais faire. Parce que j'ai eu un échec dans un examen, [...] je ne voyais pas comment j'allais être capable de rattraper ça, donc je me suis juste découragée. »

Andrée dit : « je suis tombée enceinte à l'âge de 18 ans, puis avant ça j'avais des problèmes de consommation de drogues ». Une fois en famille « j'ai préféré aller travailler à la place. J'aimais mieux avoir de l'argent. » Elle s'est maintenant jointe à un groupe et elle est aux études pour terminer son secondaire.

Ce n'est pas le cas pour toutes les femmes d'avoir peur. Odile, elle, ne voulait pas aller à l'école en raison de ce que faisait le professeur, mais ses parents « ne la croyaient pas. [...] Ils pensaient] que c'est juste qu'on ne voulait pas y aller [à l'école]. » Geneviève, de son côté, ne souhaite pas « aller [vers de] longues études. »

Pour les femmes des Premières Nations, il y a aussi la peur de « quitter la communauté », dira Jeanne. Elle a d'ailleurs aidé sa sœur « pour pas qu'elle ait de la misère dans le BS [Bien-être social], parce que c'est plus compliqué en milieu urbain que [...] dans une communauté. »

2.1.3 Les raisons institutionnelles

Les raisons institutionnelles sont propres aux institutions dont l'école fait partie. Il peut s'agir d'organismes comme Emploi-Québec (désormais appelé Services Québec) ou des programmes comme celui des Prêts et Bourses. Ces raisons peuvent être liées aux horaires, aux modes et aux temps de la formation, aux exigences, aux contenus, au rapport avec l'organisme et aux personnes qui y travaillent, à l'orientation ou à l'évaluation...

Les Caucasiennes trouvent davantage que les autres femmes que l'enseignement est peu dynamique et les enseignantes et enseignants parfois peu chaleureux, de pair avec l'opinion

d'un contenu qui leur est étranger (2/6). Une femme caucasienne insiste sur le fait que l'horaire de l'école est peu adapté aux familles monoparentales. Les horaires sont en fait source de stress et d'anxiété.

Les Autochtones trouvent surtout qu'elles manquent de liberté (3/12) et finissent par se demander à quoi sert l'éducation (2/12). Odile a aussi connu de l'intimidation à l'école. Elle se faisait toujours traiter d'« Apache » sans savoir ce que cela voulait dire. Et pensant vivre encore et encore le « même problème, c'est mieux que je reste chez moi » s'est-elle dit.

Andrée, une Caucasienne, a aussi connu de l'intimidation à l'école et a trouvé que les professeurs étaient méchants avec elle ; ce qui s'ajoutait à son anxiété, aux problèmes familiaux avec une mère dépressive, aux abus physiques de son beau-père, à ses tentatives de suicide et à sa consommation de drogue : « Fait que [...] les études, ils ont pris le bord, à l'âge de 16 ans là », « je ne me sentais plus à ma place ». Il y a, ici, cumul de raisons.

Claire, Caucasienne elle aussi, mentionne de son côté que ce sont des problèmes avec les horaires de l'école et de la garderie qui sont responsables de ses trois arrêts de retour à l'école.

2.1.4 Les raisons informationnelles

Les raisons informationnelles sont en lien avec le manque d'information sur l'éducation ainsi que sur la formation des adultes au Québec. Non seulement les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ont besoin de connaître le système d'éducation et de formation, mais aussi le système politique et économique. La connaissance des métiers, des salaires et des conditions de travail peut se révéler utile pour choisir une orientation dont elles aimeraient bénéficier.

Ici, les Caucasiennes n'ont mentionné aucun élément informationnel alors que les Immigrantes expriment le besoin de connaître et de comprendre comment fonctionne le Québec, leur terre d'accueil. La plupart des Immigrantes ont eu à apprendre le français, mais pas toutes, cela peut dépendre de l'âge au moment de l'immigration ou du pays d'origine. L'une d'entre elles, par exemple, a choisi de compléter les cours de français et ensuite de travailler. Elle a dû toutefois arrêter en raison de l'horaire de ses enfants. Elle fait aussi état des liens qu'elle a eus avec Services Québec pour trouver du travail, ce qui se fait désormais auprès de Quebec.ca sur Internet.

De son côté, une Immigrante corrobore l'appréciation que les stages n'étaient pas pertinents, car elle estime les avoir faits alors qu'elle était trop jeune : « À 16 ans, je ne trouvais pas les stages intéressants. »

Estelle, une Immigrante aussi, mentionne : « j'étais déjà comme trop âgée, parce que j'ai eu mon 2e [enfant] quand j'avais 24 ans et puis la majorité de ces écoles-là, c'est je pense que c'est 25 ans et moins, quelque chose comme ça. » Elle dit aussi : « Bien, dans le fond, je ne savais pas, je n'étais pas au courant » du programme et des contraintes de celui-ci.

Pour les femmes de l'entrevue, chaque femme a son propre parcours « parce qu'il n'y a pas personne qui passe à la même place que tout le monde (Andrée) ». « On est tous différents », diront tant Béatrice qu'Andrée.

Pour Danielle, Caucasienne, qui se joint au groupe un tout petit peu après le début par manque de lien avec la plateforme Zoom, le fait d'arrêter l'école est lié à l'intimidation et à son âge. Elle a quitté à 17 ans, car elle ne pouvait pas retourner l'année d'après au secteur régulier, ce qui semble souligner un manque d'informations sur la formation générale des adultes (FGA), car toute personne adulte peut fréquenter la FGA dès qu'elle a 16 ans alors que la formation générale des jeunes, obligatoire, s'applique de la maternelle à 16 ans.

2.2 Les raisons du raccrochage ou de son absence

La présence des enfants est aussi parmi les raisons du non-retour aux études faute de place en garderies, d'aide ou d'argent pour les faire garder. Nicole n'est pas retournée aux études plus tôt « Parce que, bien, j'avais mes enfants », dit-elle et elle voulait être avec eux pendant qu'ils étaient tout-petits. Une posture que plusieurs des femmes interviewées souhaitaient également (Andrée, Béatrice, Catherine, Esther, Jeanne, pour n'en nommer que quelques-unes) et lorsqu'il ne s'agit pas de leurs enfants, ce sont les petits frères et sœurs dans la famille d'origine, soit les enfants de leurs parents (Marie, Odile).

Pour Claire, il « était difficile d'aller porter [...] ma petite à la garderie, retourner à l'école puis arriver à temps. Il n'y avait pas grand laps de temps entre le début de la garderie et le début des cours. » Cette situation est également vécue par d'autres femmes. C'est donc ici l'incompatibilité des horaires entre la garderie et l'école qui a empêché de retourner aux études. La conciliation famille-études est le plus souvent difficile, voire impossible.

Plusieurs femmes aimaient l'école et les études. À titre d'exemple, Line n'a « jamais abandonné l'idée d'aller à l'école » et a repris désormais les études. Elles sont plusieurs dans son cas. Pour d'autres, c'est l'inverse : « Je suis encore motivée à faire quelque chose, mais c'est un peu la même chose, comme beaucoup de responsabilités, c'est ça », dit Geneviève.

Les priorités peuvent cependant être ailleurs. Pour Jeanne, c'est son enfant autiste qui rend les horaires difficiles, car elle ne peut pas le laisser seul même s'il est grand. Pour Geneviève, les nombreux appels de la garderie, puis de l'école ou encore les rendez-vous

médicaux pour l'un de ses enfants rendent les études difficiles, en plus « c'était aussi le financier ». La plupart des femmes de la recherche manquent d'argent.

Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme mentionnent aussi qu'elles souhaitent retourner aux études. Andrée dit : « je veux aller chercher mon diplôme d'études secondaires pour montrer à mes garçons que c'est important les études, puis d'aller jusqu'au bout. » Elle a quatre enfants de 5 à 12 ans et « je suis à la maison à temps plein ». Béatrice veut bien étudier, mais « c'est pour avoir une bonne job puis avoir [...] une bonne job qui paye plus. »

Andrée voulait obtenir son diplôme même avant d'avoir les enfants, mais elle est « tombée enceinte à l'âge de 18 ans » et elle avait « des problèmes de consommation de drogues, déjà depuis le secondaire ». Être enceinte voulait dire se sentir « regardée en tabarouette » à l'école et puis elle est, dit-elle, « sociophobe », ce qui fait qu'il est « difficile pour [elle] de sortir de la maison. » Elle a donc cessé d'aller à l'école.

Pour Danielle, l'arrêt des études était définitif et elle se rappelle de la date précise : le 11 novembre 2011, soit le « 11 du 11 du 11. » Malgré ce choix apparemment définitif, elle a repris ses études par deux fois pour finalement choisir la mécanique automobile ; c'est la seule femme à choisir la formation professionnelle dans un secteur traditionnellement masculin. Danielle souligne avoir connu des difficultés avec son agente de Services Québec qui lui fixait des objectifs inatteignables avec des délais qui ne prenaient pas en ligne de compte ses problèmes de santé suite « à une chute sur la glace ». Finalement, elle a réussi un test de développement général (TDG), ce qui lui a permis de s'inscrire au DEP en mécanique, actuellement interrompu en raison de la pandémie, mais qui l'intéresse véritablement. Deux autres personnes sont sûres de leur choix professionnel : Andrée et Béatrice sont déterminées à apprendre la cuisine. Andrée précise : « je veux aller chercher mon diplôme en cuisine, parce que je vous dirais que la cuisine me coule dans les veines ». Et Béatrice apprend « la cuisine par cœur ». Irène, une Autochtone, aussi vise la cuisine. Elle dit : « Je l'avais déjà commencé, mais sauf qu'avec mon anxiété, ça a fait que j'ai lâché, puis là vu que j'ai commencé à prendre des médicaments, faque ça va m'aider, faque j'aimerais ça le recommencer. »

Le choix mentionné par la plupart des femmes des Premières Nations est souvent différent de celui d'Irène qui, avec Marie (secrétariat), sont les deux seules à sélectionner une formation professionnelle. Les choix des femmes autochtones s'inscrivent tous dans le cadre des emplois féminins et nécessitent généralement des études plus longues. Hélène est attirée depuis l'arrêt de ses études secondaires par la santé mentale et elle a cumulé de l'expérience au fil des ans. Jeanne et Line visent le travail social tandis que Nicole voudrait

travailler comme intervenante en toxicomanie. Les femmes des Premières Nations semblent motivées à aider les membres de leur groupe d'appartenance.

Deux motifs bloquent le retour aux études de Claire : l'anxiété et le fait de ne pas savoir quel programme choisir. Elle est tellement anxieuse qu'elle trouve même difficile d'aller chercher de l'aide, car « c'est de l'inconnu ». Pourtant, Irène a réussi à maîtriser son anxiété grâce à la médication. On voit ici l'importance de l'information.

Et pour Béatrice, il y a l'obstacle du transport, mais aussi un manque de confiance en soi jumelé à un sentiment d'incompétence. Seule avec ses garçons, elle n'a pas d'aide de sa famille : « on dirait que le monde pense rien qu'à eux autres ». « Sont pas capables de me rendre un coup de main [...] gratuit temps en temps. »

Andrée aussi trouve l'exercice difficile : « Élever quatre garçons toute seule, ce n'était pas évident retourner aux études. Ce n'est pas facile. » Elle a déjà essayé de les poursuivre, mais elle n'a jamais été jusqu'à l'inscription. Aujourd'hui, elle dit : je veux « vraiment finir mon secondaire même si je n'ai pas besoin de tout mon secondaire pour mon diplôme d'études professionnelles » ; « je veux aller finir mon secondaire pour montrer à mes enfants qu'ils finissent le secondaire jusqu'au bout là. »

Andrée et Béatrice veulent maintenant obtenir une formation en cuisine, car c'est cela qu'elles aiment et où elles excellent.

Une des questions importantes de la recherche porte sur ce que l'on peut faire pour aider les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme à retourner aux études.

Françoise, une Immigrante, dira que le plus important « Oui, premièrement ne pas avoir peur. » Peur « de faire qu'est-ce qu'on veut comme d'avoir toujours un projet puis le suivre peu importe les circonstances [...] puis avoir beaucoup d'information, des gens qui peuvent t'aider à t'informer. »

Estelle, une Immigrante aussi, avait « peur de retourner à l'école et puis de perdre [son] temps » et la peur fait partie de la vie de Claire, une Caucasienne : « Moi, c'est l'anxiété parce que j'ai comme peur de l'inconnu. J'ai peur de beaucoup d'affaires ». Tant et si bien que ça l'empêche d'aller de l'avant : « j'essaie d'aller chercher l'aide, mais déjà là, aller chercher de l'aide, c'est de l'inconnu, donc juste ça, ça me fait peur ». Jeanne pour sa part a plutôt aidé sa sœur qui avait peur de quitter sa communauté autochtone.

2.3 Synthèse

Malgré les différences, le point de convergence entre toutes les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme a trait au fait qu'elles sont des femmes et qu'elles ont un ou des enfants. Un point qui les concerne toutes porte sur la garde « sécuritaire » des enfants. À

partir du moment où elles doivent trouver une façon de les faire garder, plusieurs dimensions peuvent surgir. Qui les garde ? Une personne ou un système de garde ? Ai-je assez d'argent pour payer si ce n'est pas gratuit ? Ai-je le temps de passer de l'école où j'étudie à la garderie ou à l'école des enfants ? Même chose pour l'endroit où je travaille ? etc. On le voit : la garde, l'argent et le temps sont trois aspects que partage l'ensemble de ces femmes et qui, le plus souvent, convergent pour former finalement la raison première de l'arrêt des études ou du non-retour aux études, car ces femmes sont mères et l'unique responsable de leurs enfants. Elles sont le plus souvent isolées, n'ont guère de réseau social et manquent de personnes sur lesquelles elles peuvent compter en cas d'urgence ou pour un simple dépannage. Ainsi, les raisons invoquées pour l'arrêt des études et l'absence de retour aux études sont liées au contexte de vie et aux pratiques en cours dans les organismes dans lesquels ces femmes étudient ou travaillent, ou que leurs enfants fréquentent. Ces femmes connaissent une situation de vie qui rend la conciliation étude-famille ou travail-famille difficile.

S'imbriquent à ces raisons celles qui sont liées à la personne elle-même, à ses valeurs et à ses expériences. Le passé est, dit-on, garant de l'avenir ; aussi, pour certaines femmes, le retour aux études réveille, peut-être, des peurs d'antan qui redonnent vie à des échecs du passé.

S'ajoutent ensuite des raisons informationnelles. Quitte à retourner aux études, encore faut-il avoir toute l'information relative au programme d'études anticipé et au travail envisagé (lieu, heures, salaire, etc.) tout en ayant un revenu permettant de retourner aux études, car ce que les femmes souhaitent le plus, c'est d'avoir un travail qui les intéresse et un revenu qui permet à sa famille de bien vivre.

Ce qui précède décrit à grands traits les points de convergence des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme. Dans les lignes qui suivent, nous allons revoir les quatre différentes raisons d'arrêt des études ou de non-retour aux études et souligner le ou les groupes de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme qui se distinguent des autres.

Les raisons situationnelles

En fait, les raisons du décrochage sont principalement situationnelles et la non-fréquentation de l'école est fortement liée aux enfants en raison :

- du manque de garderie ou de garde appropriée ;
- du manque de temps ;
- du manque d'argent (aussi veulent-elles toutes gagner de l'argent) ;

- de la violence sous toutes ses formes (sexuelle, psychologique, physique, familiale, économique, conjugale) ;
- de l'incompatibilité ou de l'intensité des horaires dans une perspective de conciliation études-famille (et encore plus si on ajoute le travail).

Rappelons, de plus, que, alors que la pandémie avait cours au Québec, neuf (9) des 15 femmes interviewées ne disposaient pas du matériel requis pour l'entrevue de groupe virtuelle, mais ont trouvé le moyen de participer.

Les Immigrantes

Les Immigrantes peuvent souffrir davantage d'isolement car, le plus souvent, elles ont quitté leur pays, laissant leur famille d'origine derrière elles. Elles se retrouvent alors sans un soutien que d'autres femmes trouvent dans leur famille d'origine ou leurs ami-es.

Les Autochtones

Les Autochtones ont le plus d'enfants et veulent s'en occuper. Or, il faut les faire garder pour pouvoir effectuer un retour en formation, ce qui serait plus facile si elles vivaient en communauté.

D'autres raisons évoquées appartiennent davantage à leur groupe. Ce sont :

- la dépendance à l'alcool ou aux drogues ;
- le manque de place en garderie autochtone ou le manque de personnes de confiance pour garder leurs enfants ;
- les mauvaises fréquentations ;
- l'attribution de responsabilités en fonction de leur appartenance au sexe féminin (s'occuper de sa fratrie ; remplacer la mère ; etc.) ;
- la violence à l'école.

Elles sont les seules à mentionner de l'intimidation en dehors de l'école et elles ont grandi auprès de parents peu scolarisés et avec des membres de la famille qui ont décroché de l'école avant elles.

Les raisons dispositionnelles

Les raisons sont aussi dispositionnelles en raison du manque de confiance en soi en lien avec le passé scolaire, mais aussi en raison de sa famille d'origine. Le manque de motivation et la peur de l'échec sont des éléments que partagent les femmes, quel que soit leur groupe.

Les Caucasiennes

Pour les Caucasiennes, ce sont le manque de motivation et la grosseur qui viennent en premier lieu, suivis par le manque d'intérêt, la peur de l'échec, l'intimidation et le décrochage des ami-es.

Les Immigrantes

Les immigrantes connaissent parfois des démêlés en rapport avec le statut d'immigrante qui viennent interférer avec un retour aux études. Mais ce qui les distingue le plus des autres groupes a trait à la maîtrise de la langue française.

Les Autochtones

Les femmes autochtones cheffes de famille monoparentale sans diplôme expliquent l'arrêt de leurs études en raison de l'intimidation dont elles sont l'objet. Elles réfèrent aussi à des difficultés d'apprentissage et formulent diverses raisons personnelles (comme être mise à la porte de la maison ; avoir un fils autiste ; la violence à l'école ; une mère alcoolique ; avoir à remplacer sa mère).

Pour retourner aux études, l'une d'elles insistera sur le fait qu'il faut surtout ne pas avoir peur. Ce qui induit de développer la confiance en soi et reconnaître ses compétences.

Les Autochtones vivent des situations discriminatoires qui perdurent dans le temps et la colonisation a laissé des traces qui affectent la formation. Aussi, cherchent-elles à participer au développement de leur identité collective de membres des Premières Nations.

Les raisons institutionnelles

Les raisons invoquées sont également institutionnelles, car chaque institution développe ses propres règles et sa propre culture organisationnelle même si le gouvernement donne des balises précises de fonctionnement. Il y a par conséquent une forme de violence institutionnelle de non-ajustement aux réalités des femmes monoparentales ainsi qu'aux spécificités de chaque groupe.

Les Caucasiennes

Les Caucasiennes sont les plus critiques au regard du système québécois d'éducation dans lequel elles ont grandi jusqu'au moment de la rupture d'avec l'école. Elles soulignent que le contenu leur semble étranger ; trouvent que les enseignants et des enseignantes manquent parfois de chaleur. L'enseignement leur apparaît peu dynamique. Elles n'ont fait aucun ajout aux énoncés proposés et ne semblent pas se demander « à quoi sert l'éducation », énoncé qui n'a été sélectionné par aucune d'entre elles.

Les Immigrantes

Les immigrantes quittent un système d'éducation pour en trouver un autre au Québec. Elles font face à de nouvelles exigences scolaires et sont insatisfaites de l'orientation. Ces éléments témoignent à notre avis, de leur grand besoin de savoir comment on vit dans la société qui les accueille.

Les Autochtones

Quant aux Autochtones, elles se plaignent en tout premier lieu du manque de liberté. Elles formulent aussi plusieurs critiques à l'égard des écoles, dont l'horaire, le manque de chaleur — et même certaines inconduites — des enseignants et des enseignantes, même au primaire, les règles vestimentaires inadéquates. Ce qui les amène à se demander à quoi sert l'éducation, car ce qu'on leur enseigne ne tient pas compte de leur culture ni de la réalité de femmes autochtones cheffes de famille monoparentale sans diplôme qui vivent fréquemment en milieu urbain. Pourtant, tout en les éloignant possiblement d'un réseau d'entraide, vivre en milieu urbain rend la fréquentation d'un centre de formation plus facile, car il n'existe pas de Centre d'éducation des adultes dans les communautés.

Il faut dire que l'image des pensionnats n'est pas loin dans leur esprit et que la colonisation et les traitements discriminatoires qu'elles vivent entre autres à l'école concourent à une critique du système québécois d'éducation.

Les raisons informationnelles

Enfin, il ne faut pas oublier les raisons informationnelles, car, sans information qui circule, comment peut-on savoir que quelque chose existe ?

Les Caucasiennes

Les Caucasiennes soulignent, dans les questionnaires, l'importance de la lecture. L'une des Caucasiennes ne sait pas où porter son choix de travail. L'orientation est essentielle, car elle permet par la suite de guider la quête d'informations, de connaître les débouchés, les lieux et les possibilités de formation ainsi que le type de travail que l'on peut avoir selon le niveau de formation atteint.

Les Immigrantes

Les immigrantes sont celles qui ont le plus besoin d'informations, puisqu'elles vivent désormais dans un nouveau pays qu'elles souhaitent mieux connaître. Elles cherchent de fait à savoir quel est le type de travail qu'elles a leurs enfants en toute sécurité.

TROISIÈME PARTIE

Les obstacles à la formation et le retour aux études

On peut lire dans l'annexe 1 que « les parents monoparentaux de 25 à 54 ans affichent [...] des taux d'obtention du DES supérieurs à l'ensemble des parents du Québec du même groupe d'âge. » Cela semble indiquer que ces personnes ont une forte motivation à obtenir un premier diplôme pour accéder à une meilleure situation de vie.

3. Les obstacles à la formation et le retour aux études

Les obstacles à la formation sont nombreux, et ce, d'autant plus qu'il y a une méconnaissance du contexte de vie des femmes cheffes de famille monoparentale en général et sans diplôme en particulier, méconnaissance dénoncée lors de l'entrevue menée auprès de 13 intervenantes.

3.1 Le retour aux études

Le ministère de la Famille⁶⁷ signale que, en 2016, 4 085 femmes monoparentales sans diplôme, ni certificat ou grade ont « fréquenté un établissement scolaire » lors du recensement et que :

En 2016, de l'ensemble des 285 675 mères monoparentales recensées au Québec, 11,1 % ont fréquenté un établissement scolaire entre septembre 2015 et mai 2016. Ce pourcentage équivaut à plus de 31 600 mères.

Il est vrai que les femmes cheffes de famille monoparentale ne sont pas toutes sans diplôme. Elles sont nombreuses à être diplômées, et ce, toujours d'après les données envoyées par le ministère (tableau 8). Cependant, les femmes sans diplôme représentent tout de même 21,6 % de toutes les femmes monoparentales du Québec en 2015-2016. Ainsi, au moins une femme monoparentale sur cinq (1/5), au Québec, est sans diplôme.

⁶⁷ Document du MFA envoyé à l'ICÉA en 2020.

Tableau 11 — Fréquentation scolaire des femmes monoparentales pendant l'année 2015-2016⁶⁸

Fréquentation scolaire de septembre 2015 à mai 2016		Aucun certificat, diplôme ou grade	Avec certificat, diplôme ou grade	Total %	Aucun certificat, diplôme ou grade	Avec certificat, diplôme ou grade
Total*	285 670	61 590	224 085			
N'a pas fréquenté un établissement scolaire	254 000	57 510	196 495	100,0 %	21,6 %	77,4 %
A fréquenté un établissement scolaire	31 670	4 085	27 595	100,0 %	12,9 %	87,1 %

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir du tableau C15 de la commande spéciale CO-2010.

*Le total est celui de Statistique Canada.

Le tableau 11 illustre qu'il y a davantage de femmes cheffes de famille monoparentale qui ont un certificat, un diplôme ou un grade que de femmes sans diplôme.

Le document du ministère de la Famille fournit davantage d'informations au regard de la fréquentation scolaire dans le système formel d'éducation :

Les mères monoparentales sans diplôme ont fréquenté en grande majorité une école primaire, intermédiaire ou secondaire (63,5 %) ou une école de métiers, une école de commerce, un collège communautaire, un institut technique, un cégep ou un autre établissement non universitaire (33,3 %).

Le tableau 12 qui suit en est une illustration.

⁶⁸ MFA, 2020.

Tableau 12 — Type d'établissement fréquenté par les mères monoparentales au Québec avec ou sans diplôme (en pourcentage)⁶⁹

Type d'établissement scolaire fréquenté		Avec diplôme (n = 27 585)	Sans diplôme (n = 4 085)
A fréquenté un établissement scolaire	100,0	100,0	100,0
A fréquenté une école primaire, intermédiaire ou secondaire*	15,4	8,2	63,5
A fréquenté une école de métiers ou un cégep ¹	51,5	54,2	33,3
A fréquenté une université	29,8	34,0	1,5
Réponse multiple	3,3	3,5	1,8

*ou une école de commerce, un collège communautaire, un institut technique, ou un autre établissement non universitaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir du tableau C15 de la commande spéciale CO-2010.

Tableau compilé par le ministère de la Famille

Certaines distinctions sont à noter ici, car « pour les immigrants [et immigrantes], mieux connaître le français comme langue d'usage s'avère une grande motivation⁷⁰. » Pour les membres des Premières Nations, si la langue française est une langue dont il convient de poursuivre la maîtrise, celle qui les interpelle le plus est leur langue d'origine.

3.2 Les obstacles à l'éducation et à la formation des adultes

Les adultes ont fait l'objet d'études dans les années 1960 pour savoir les raisons qui les motivaient à suivre des formations⁷¹. Puis, on a cherché à savoir quels étaient les obstacles rencontrés et la publication de Cross en 1981 a structuré le champ de la recherche sur le retour en formation. Cross⁷² a mis en évidence que les obstacles pouvaient être regroupés

⁶⁹ MFA, 2020.

⁷⁰ Bélanger et al. 2007, p. 35

⁷¹ Houle, 1961.

⁷² Cross, 1981.

en trois catégories : les obstacles personnels, situationnels et institutionnels, soit ceux liés à la personne, au contexte de vie et aux institutions d'éducation et de formation.

Toujours dans les années 1980, Darkenwald et Valentine ajoutèrent les obstacles informationnels à la typologie de Cross. Ces obstacles « englobent l'accessibilité des informations sur les ressources éducatives et les opportunités de formation et font référence aux messages, aux contenus et à l'image que projette l'information disponible⁷³. » Ces quatre types d'obstacle font maintenant partie des obstacles connus pour entraver l'éducation et la formation des adultes jeunes ou moins jeunes⁷⁴.

Cette typologie apparaît des plus utiles pour structurer l'information. À titre d'exemple, nous l'avons utilisée pour classer les problèmes rencontrés par les femmes qui suivent les activités de préparation à l'emploi du Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)⁷⁵. On constate alors que la majorité des 38 problèmes mentionnés est de nature situationnelle, suivie par ceux de nature dispositionnelle. Aucun énoncé n'a été classé parmi les institutionnels et un seul semble relever, à notre avis, de l'informationnel. Ce dernier apparaît sur la liste des problèmes des femmes inscrites chez SORIF : il s'agit du « choix de travail imprécis » que plus de 80 % des participantes ont choisi lors des trois dernières années compilées, soit de 2016-2017 à 2018-2019. Ce problème témoigne de l'incertitude face au futur et fait écho aux préoccupations des femmes monoparentales : « Quel travail vais-je sélectionner ? Est-ce un bon choix ? Me convient-il ? Vais-je aimer cela ? À court et à long terme ? Vais-je gagner assez d'argent pour faire vivre ma famille ? Pour nous payer un meilleur logement ? Etc. ». Ces préoccupations soulignent, à notre avis, l'importance de l'informationnel et de l'orientation, car un retour aux études se fait notamment dans une perspective d'un avenir meilleur, sur le long terme.

Si l'on se sert des deux derniers rapports d'activités de SORIF, on s'aperçoit que les six problèmes majeurs que plus de 50 % des participantes disent avoir rencontrés de 2016 à 2021 sont les mêmes, mais pas nécessairement dans le même ordre. Se retrouvent ainsi classées par ordre alphabétique les sept difficultés suivantes :

- Choix de travail imprécis (oi)
- Conciliation travail famille (os)
- Faible estime de soi (od)

⁷³ Lemire, 2010, p. 20.

⁷⁴ Rubenson (2010) ; Mazalon et Bourdon (2015) ; Solar, Baril *et al* (2016).

⁷⁵ SORIF, 2019, p 12.

- Difficulté de se projeter dans l'avenir (od)
- Isolement (os)
- Manque de ressources financières (os)
- Méconnaissance de soi (od)

Ces difficultés se classent parmi les obstacles situationnels (os), dispositionnels (od) et informationnels (oi).

Le même exercice de classement a été réalisé avec les énoncés des intervenantes auprès des femmes lors de l'entrevue de groupe qui s'est tenue, avant la pandémie, en février 2020. L'entrevue commençait par un remue-méninges sur les raisons du non-retour en formation des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme. L'exercice s'est soldé par 27 énoncés en lien avec les obstacles situationnels, 24 pour les obstacles dispositionnels. Six (6) pour les institutionnels et quatre (4) pour les informationnels. Ses données corroborent deux éléments : 1) l'importance du contexte de vie des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ; et 2) l'importance de l'énoncé. En effet, les résultats de la catégorisation confirment l'importance des obstacles situationnels et dispositionnels tant chez les participantes du SORIF que lors de l'entrevue avec les intervenantes. Ils confirment également l'importance du choix du travail à sélectionner, car les intervenantes ont elles aussi énoncé lors du remue-méninges la « méconnaissance des choix », ce qui fait partie des obstacles informationnels. Il en était de même dans le rapport de l'ICÉA, rédigé suite à l'atelier qui s'est tenu sur cette question lors du colloque de fondation de Maman va à l'école à Trois-Rivières en 2009⁷⁶, et dans les actions menées par l'organisme.

Dans les lignes qui suivent, nous reprenons et détaillons davantage les obstacles situationnels, dispositionnels, institutionnels et informationnels, en utilisant principalement les données de l'entrevue de groupe auprès des intervenantes et celui de SORIF.

3.2.1 Les obstacles situationnels

Les obstacles situationnels sont ceux liés au contexte de vie. Il convient ici de distinguer la situation de vie lors de l'arrêt des études et celui du retour aux études. Dans le premier cas, les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme étaient plus jeunes et vivaient le plus souvent dans leur famille d'origine. Dans le cas d'un retour aux études, elles sont plus âgées et ont généralement leur propre famille.

⁷⁶ ICÉA, 2009.

Dans cette partie du texte, l'attention est portée sur la situation actuelle, celle où leur propre famille induit des exigences majeures alors qu'elles sont les seules responsables de la vie de leurs enfants et de la leur. On se rappellera toutefois que, d'après les données du questionnaire, deux Caucasiennes et trois Autochtones ont eu leur premier enfant à 15 ans. D'après les entrevues, le contexte constitue un obstacle majeur qui influence la santé mentale : « *c'est le contexte qui est vraiment le plus gros obstacle*⁷⁷ ». Il se manifeste notamment à travers les enfants, par la pauvreté, l'isolement, le logement, la pression, les problèmes avec le ou les ex-conjoints. Selon les intervenantes, les obstacles situationnels influencent d'ailleurs tous les autres obstacles.

La garde des enfants

D'emblée, mentionnons que les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme veulent s'occuper de leurs enfants, des enfants qu'elles ont eus possiblement « *avec différents conjoints* ». Si besoin est, elles se démènent pour avoir cette garde ; c'était le cas d'une des femmes autochtones que nous avons interviewées.

Quand elles en ont la garde exclusive, les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme doivent voir à tout, car elles sont les seules répondantes. Lors de la petite enfance, elles ont besoin d'une garderie ou d'une halte-garderie pour pouvoir participer au marché du travail, effectuer un retour aux études ou suivre une activité. La difficulté augmente si l'enfant a des besoins spéciaux. Une fois les enfants à l'école, il faut prévoir l'heure du retour à la maison et les journées pédagogiques. Avoir « *un enfant lourdement handicapé, ça fait une différence* ». La garde des enfants se révèle être un véritable casse-tête.

Certaines femmes, généralement celles sans grande ressource financière, seront prêtes à retourner aux études seulement lorsque tous leurs enfants seront au secondaire.

La pauvreté

L'argent, « *ça c'est un vrai obstacle* ». Une intervenante dira aussi :

Pour moi, celui qui arrive en numéro 1 et qui a un impact vraiment important sur les filles qui décrochent pis qui partent, c'est le contexte financier. Quand tu peux pas nourrir ton enfant pour souper, 3-4 jours de file, à un moment donné, l'école, ça prend le bord. Il faut que tu le paies ton électricité, faut que tu le paies ton loyer... T'as pas le choix.

⁷⁷ L'utilisation de l'italique réfère à des propos tenus par les intervenantes.

Sans argent, il est difficile d'avoir ce qu'il faut pour payer une personne pour garder ses enfants, pour les nourrir, les soigner ou encore pour accéder au Web ou payer ton branchement. « *L'accessibilité au financement, elle est difficile ; et c'est pas beaucoup d'argent [tels les Prêts et Bourses]... C'est scandaleux* ».

L'isolement

L'isolement résulte du contexte de vie des femmes. Pour une des intervenantes, c'est « *le plus grand obstacle* ». Mais si on obtient un logement⁷⁸ social, la situation peut s'améliorer.

Le logement

Loger convenablement la famille requiert, nous l'avons vu, d'y consacrer souvent une part importante du budget :

*C'est la pression pour l'argent... Au niveau même des logements (une intervenante).
Mais des fois, une femme immigrante habite dans un HLM ou une coop et elles ont parfois plus de réseau qu'une femme blanche ou d'une Québécoise qui est toute seule dans son logement (une autre intervenante).*

La pression

Compte tenu de leur contexte de vie, les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme connaissent diverses pressions, dont celle du retour aux études :

*Il y a une pression pour qu'elles retournent aux études alors que souvent elles ne sont pas prêtes pour retourner aux études [...] elle prend parfois trois-quatre ans à se décider.
Mais quand elles sont prêtes, elles avancent.*

Et, comme le mentionne une intervenante : « *elles partent tellement de loin* ».

Les problèmes avec le ou les ex-conjoints.

*Chez nous, les femmes qui arrivent ont des séparations difficiles : de la violence conjugale, de besoin de la pension alimentaire... Elles sont dans le juridique au boutte.
C'est-tu le temps de commencer à étudier : non, elles sont pas prêtes.*

Or, l'aide sociale requiert souvent une « *médiation pour [connaître] la pension alimentaire* » et déterminer le montant à verser. Le montant de la pension alimentaire, que nous savons presque inexistante d'après les questionnaires remplis par les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme, semble aussi être requis par Services Québec (anciennement

⁷⁸ Voir le commentaire d'une des femmes dans la section 1.7 (p. 34) sur le logement.

Emploi-Québec) : « *Y'a toute ce stress-là de la pension alimentaire en lien avec Emploi-Québec, l'aide sociale.* » Cette situation devient « *un facteur de stress* » pour les femmes, et ce, d'autant plus qu'il y a des ex-conjoints qui ne déclarent pas leurs revenus et qui laissent leur ex-conjointe voir au paiement de leurs dettes.

3.2.2 Les obstacles dispositionnels

Les obstacles dispositionnels sont ceux liés à la personne. Soulignons que les obstacles précédents, les situationnels, influent grandement sur les obstacles dispositionnels, ceux que les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme doivent surmonter pour effectuer un retour aux études. Étant peu scolarisées, ces femmes peuvent se trouver dans les groupes de faibles niveaux de littératie et de numéracie. Pour que les messages les touchent, il convient non seulement d'utiliser leur vocabulaire, mais d'éviter aussi l'utilisation d'un jargon qu'elles ne comprendraient pas.

Les difficultés de gestion du budget peuvent être engendrées par le manque d'argent et le faible niveau de numéracie, car « *y'en a beaucoup qui ne savent pas gérer leur budget* », dit une intervenante alors qu'une autre précise qu'« *elles doivent gérer la pauvreté* ». D'ailleurs, l'une des intervenantes dira : « *Avoir des moyens financiers, ça t'amène dans une autre réalité* ». Ça peut éviter, entre autres, d'avoir des dettes.

Comme nous l'avons dit précédemment, pour les intervenantes, les obstacles situationnels ont un effet sur tous les autres obstacles. Voici des propos d'intervenantes qui éclairent les obstacles dispositionnels :

Moi je regrouperais, tout ce qui est santé mentale avec contexte, milieu de vie. Tout ce qui joue avec la confiance, la problématique des dépendances, de consommation.

Ce sont les facteurs individuels. La personne, c'est la santé mentale, la santé physique, la confiance en soi, son bagage éducationnel avant, le milieu de vie.

C'est quoi la monoparentalité [...] c'est vivre des échecs un après l'autre : l'échec de l'amour ; des échecs amoureux, des échecs dans ci ; des échecs dans ça.

Bref, un retour aux études ne va pas de soi. Des intervenantes en parlent :

Ça peut être un trouble d'apprentissage, ça peut être un trouble linguistique...

Des fois elle est capable, mais c'est pas ça qu'elle veut...

L'anxiété de performance, on en a pas beaucoup parlé... au niveau d'être une bonne mère, pis au niveau scolaire, c'est quelque chose qui est très anxiogène... L'anxiété est là. Même si t'es pas anxieuse de nature...

La journée, elle est longue pour [elles], pour la concentration...

On la met sur un banc d'école... Moi, je suis prévoyante : c'est pas évident de se confronter à des échecs... pis la confiance en soi... Donc, y'a tout un travail de préparation.

C'est, aussi le sentiment de culpabilité qu'elles peuvent avoir de retourner aux études qui rajoutent de l'anxiété, d'être une super maman, de vouloir tout faire ou de pas faire parce que justement on va prendre du temps qu'on n'aura pas consacré à ses enfants...

On le voit, le sentiment de culpabilité d'un retour aux études peut créer de l'anxiété et réveiller des démons oubliés en lien avec ce que plusieurs considèrent comme un échec scolaire. Tant et si bien qu'une intervenante dit : « *on peut pas prendre en considération qu'avant tout, tu es une mère...* » Ce qui révèle le conflit de rôles que certaines femmes vivent entre le soin de ses enfants, associé au rôle de mère, traditionnellement féminin, et assurer des finances suffisantes pour le bien être des siens, associé au rôle de pourvoyeur, traditionnellement masculin.

Aussi, prône-t-on de parler de ses chocs, de ses peurs, de ses réactions, de sa résilience, tout ça. « *Ça l'amène vraiment à se connaître mieux [...] amener le changement* ». Cela peut se faire dans le cadre de modules de formation, le plus souvent en groupe même si certaines femmes ont « *peur de s'exprimer devant les autres* » à moins de pouvoir effectuer un accompagnement individuel, ce que plusieurs intervenantes préconisent pour un retour aux études réussi.

3.2.3 Les obstacles institutionnels

Les obstacles institutionnels sont liés aux institutions, soit ici les Centres d'éducation des adultes, la garderie, le milieu de travail ou toute autre institution.

Viennent en premier lieu les conflits d'horaire. L'horaire des garderies, l'horaire des écoles, l'horaire de travail, l'horaire des Centres d'éducation des adultes... Tous ces horaires rendent la tâche difficile et la conciliation travail-études-famille très souvent impossible. Le système a besoin de flexibilité. À titre d'exemple, une intervenante mentionne que le programme québécois des Prêts et Bourses base ses calculs sur le revenu de l'année d'avant alors que les femmes perdent leurs revenus au moment du retour aux études. Pourtant, « *c'est au moment où elles entrent à l'école qu'elles ont besoin d'argent* ».

Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme vont parfois renoncer à un travail ou aux études, car, étant monoparentales, elles sont les seules à pouvoir aller chercher leur enfant à la garderie ou à l'école jusqu'à l'âge où l'enfant pourra le faire seul.

En fait, les institutions ont une méconnaissance de la monoparentalité, ou n'en tiennent pas compte, ce qui rend presque impossible toute participation des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme au marché du travail ou aux activités de formation.

Référant à Services Québec, une intervenante mentionne : *« Nous, on est plus près des personnes. Pour l'agent, la personne n'est qu'un dossier, un numéro »*. Services Québec est perçu comme très administratif. On affirme même que *« y'a des mesures à réévaluer, dans le sens où elles [les femmes] commencent du jour au lendemain 5 j/s du 8 à 4 à Emploi-Québec »*. Lors de la discussion, l'on apprend qu'il y a des temps partiels : *« c'est pas la majorité, mais il y en a. Quand y'a des situations particulières, y'a des agents qui acceptent de faire ça. »* On juge d'ailleurs que les organismes ne *« comprennent pas quels sont les obstacles »* qui empêchent les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme d'accéder à des formations ou au marché du travail. Il y a dit-on *« la méconnaissance, la grande méconnaissance du retour aux études... »* pour les femmes monoparentales sans diplôme.

3.2.4 Les obstacles informationnels

Les obstacles informationnels sont liés à l'information, notamment l'orientation. C'est du moins une des interprétations possibles du fait que, de 2016 à 2019, au moins 80 % des participantes à la formation préparatoire à l'emploi offerte par le Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF) mentionnent le « choix de travail imprécis » comme étant le plus important problème rencontré dans leur démarche d'employabilité. Il faut dire que SORIF offre une formation préparatoire à l'emploi financé par Services Québec et que le choix d'un métier est des plus important pour la suite des choses sur le marché du travail, tant sur le plan du parcours professionnel qu'au niveau du salaire.

Or, les intervenantes critiquent le choix du métier qui est là dit-on pour répondre au marché du travail... *« Ouais. On n'est pas là pour aider les femmes »* répondra une autre intervenante.

Par exemple, si tu veux être coiffeuse, il faut que tu ailles sur les Prêts et Bourses où l'on a, par ailleurs, réussi à gagner que le gouvernement ne prenne plus en ligne de compte la pension alimentaire, tout au moins en partie, et s'il y en a une, pour définir le montant du prêt ou de la bourse.

Une intervenante renforce le constat énoncé et ouvre sur la perception des femmes monoparentale au regard du métier :

90 % [des choix]], c'est toute des horaires atypiques... [...] c'est beaucoup, beaucoup dans le domaine de la santé [...] Mais on dirait qu'y a juste trois jobs qui existent pour les femmes monoparentales : éducation, santé, préposée aux bénéficiaires, infirmières auxiliaires, pis infirmières.

Une autre ajoute : « On leur pose toute la question combien de métiers tu connais, pis la plupart n'arrive pas à cinq. En fait, les métiers c'est très masculin, ça c'est sûr ; deuxièmement, y'en a une grosse batch, [...] ça prend un secondaire 5 pour y accéder ». On réfère ici aux métiers proposés par Services Québec et il est à noter que, lors de l'entrevue des intervenantes, aucune personne n'a mentionné les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), un organisme qui est pourtant destiné aux femmes qui envisagent un retour aux études. L'orientation se réalise toutefois dans plusieurs groupes, au SORIF notamment, par le biais de l'outil Question de compétences qui a été pensé en 1989 pour « des femmes sans diplôme d'études secondaires, qui n'ont que peu ou pas d'expériences du marché du travail, mais une bonne expérience du travail au foyer, et qui veulent s'intégrer au marché du travail⁷⁹ », et qui a été revue en 2018 par le Centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi, COFFRE, un des groupes à l'origine de l'outil. Il s'agit d'un outil d'orientation multimédia pensé pour les femmes « qui doutent de leurs capacités hors du foyer⁸⁰ », et ce, quelle que soit leur culture.

3,3 Synthèse

Au Québec, au moins une femme monoparentale sur cinq (1/5) est sans diplôme. Les obstacles situationnels sont le principal obstacle à toute tentative de retour aux études.

Font partie de ces obstacles :

- La garde des enfants
- La pauvreté
- L'isolement
- Le logement
- La pression pour un retour aux études ou sur le marché du travail
- Les problèmes avec les ex-conjoints

⁷⁹ Solar, 1995, p. 84.

⁸⁰ COFFRE, 2018, Guide d'animation, p 9.

Font partie des obstacles dispositionnels :

- La littératie et la numéracie
- L'anxiété et la confiance en soi
- La santé mentale et la santé physique
- La gestion du budget
- Le fait d'être une bonne mère

Les obstacles institutionnels couvrent :

- Les horaires
- Le mode de calcul des prestations
- Le manque de flexibilité
- La méconnaissance et la non-reconnaissance de la monoparentalité

Les obstacles informationnels concernent :

- Le choix du travail
- Le manque de connaissance du marché du travail
- Le choix limité des emplois
- Les horaires et le travail atypique

QUATRIÈME PARTIE

Les moyens pour faciliter le retour aux études

Dans cette partie du texte, les moyens pour faciliter un retour aux études correspondent soit à des mentions explicites ou implicites provenant de l'ensemble des données de la recherche, mais identifiées surtout grâce aux entrevues de SORIF et des intervenantes, ou encore soit des données repérées dans des écrits. Trois écrits sont porteurs pour cette partie du texte⁸¹. Nous y reviendrons.

4. Les moyens pour faciliter le retour aux études

À travers les propos tenus lors de l'entrevue de SORIF et celle des intervenantes, deux aspects majeurs sont mis de l'avant. Il s'agit de l'approche globale et de l'accompagnement que nous classons dans les moyens institutionnels ou organisationnels. C'est pourquoi nous les présentons en tout premier lieu, car de nombreux éléments font partie de cette catégorie pour les organismes tant communautaires que gouvernementaux.

4.1 Moyens liés aux institutions

Les institutions peuvent être soit des organismes communautaires, tels SORIF, Relais-femmes, ou l'ICÉA, soit des organismes gouvernementaux, tels Services Québec, les Centres d'éducation des adultes ou les SARCA.

Les points qui suivent sont présentés par ordre alphabétique afin de faciliter le repérage dans le texte.

4.1.1 Approche globale et accompagnement

L'entrevue avec SORIF ainsi que celles des intervenantes ont mis en évidence deux aspects majeurs de l'intervention auprès des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme : l'approche globale et l'accompagnement⁸².

⁸¹ ICÉA, 2009 ; Deslandes et Rivard, 2013 ; Deslandes *et al.*, 2013.

⁸² Présentation de ces deux aspects dans le Répertoire des moyens pour rejoindre les adultes isolés, soit le volet 3 de

L'approche globale consiste à toujours prendre en compte la situation de vie dans laquelle se trouvent une femme et ses enfants...

Autrement dit, chaque possibilité est analysée en fonction du contexte de vie de ces personnes.⁸³

La personne interviewée chez SORIF, qui a déjà été intervenante, dira de l'approche globale :

C'est super important. C'est-à-dire que, oui, on va parler d'employabilité, mais on va regarder vraiment tout le tour. Est-ce que le logement est convenable ? Est-ce que ça va ? Est-ce que ci ? Est-ce que ça ? Nos rencontres en individuel sont beaucoup basées sur ça aussi [...] On veut trouver vraiment la bonne, la bonne place pour la personne pour qu'elle puisse continuer sa vie et qu'elle fasse vivre sa famille. Ben oui, parce qu'elle est en charge. Pas juste ça, on veut vraiment travailler sa qualité de vie à moyen et long terme.

L'approche globale tient compte de la personne comme telle, mais aussi des « *iniquités auxquelles elle va être confrontée tout le temps* », et c'est ce que les groupes de femmes font systématiquement selon notre interlocutrice.

Quant à l'accompagnement, il peut-être de groupe ou individualisé. L'accompagnement de groupe découle du fait que la majorité des activités sont des activités collectives, tout au moins, c'était le cas avant la pandémie. Toutefois, l'accompagnement individualisé est essentiel, car il se tient entre une intervenante et une femme monoparentale, favorise une connaissance de la femme par l'intervenante, fournit des balises à l'intervention et offre des réponses aux questions de cette personne. Il permet de tenir compte de la spécificité et de l'unicité de chaque femme et de sa situation. Selon le guide du Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO), dont il est question ci-après, l'accompagnement permet de « connaître l'individu : pour régler les problématiques et minimiser les obstacles pouvant retarder l'intégration en emploi ou le retour aux études⁸⁴. » Chez SORIF, il se manifeste notamment dans un suivi de la formation une fois la femme engagée dans un parcours formatif : « *Ici, on se fait un point d'honneur à les suivre [les femmes], à les accompagner jusqu'à la fin des études* ». Il se fait souvent par téléphone et « *ça, ça en sauve*

la recherche publiée à part.

⁸³ Les propos tenus lors des entretiens de SORIF et des intervenantes sont en italique dans le texte.

⁸⁴ RSSMO, 2013, p. 68 et 11.

quelques-unes des fois... » L'accompagnement est aussi un moyen de briser l'isolement. Une intervenante trouve toutefois qu'« il n'y a pas beaucoup d'accompagnement individuel ». Cette personne blâme les coupes budgétaires, en littérature par exemple, tout comme le montre l'ICÉA⁸⁵.

Une autre intervenante dira : « *Nous, le maintien, on le fait dans le milieu, on se déplace. Nous, on leur parle toutes les semaines, 10 minutes pendant la première année de formation. [...] Et elles savent qu'on est là* ». Une autre renchérit sur la façon d'en parler :

par où on commence : Les enfants sont-tu à la garderie, t'avais-tu prévu ça ? Quand est-ce que tu aimerais commencer ? Pi, t'sais effectivement, il faut aller au bon endroit. [...] Il y a 12 ans que je fais ça comme ça... [...] On doit jaser : comment tu vois ça à long terme, à court terme ? Veux-tu y retourner quand tes enfants seront plus vieux ?

Pour en savoir plus, on trouvera des informations détaillées sur l'approche globale et sur l'accompagnement dans le Guide Pédagogique du Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO). Ce guide a été développé sur une période de 10 ans avec tous les groupes du réseau. Disponible sur Internet, « il illustre la vision commune de tous les membres » et la qualité des interventions auprès « d'une clientèle sous-représentée sur le marché du travail⁸⁶ ».

4.1.2 Entrepreneuriat

On pourrait, dit-on, miser davantage sur l'entrepreneuriat.

Cette solution, je pense, est assez récente : l'entrepreneuriat ou devenir travailleur autonome ou lancer une petite entreprise avec tout un accompagnement est possible. Il existe même des bourses, par exemple, les bourses entrepreneuriales de la fondation Lise Watier. Au Y des femmes, par exemple, l'attestation pour le programme S'entreprendre [...] est certifié[e] par Concordia. Donc juste ça, de voir le cachet de Concordia avec une graduation à Concordia même [...] c'est quelque chose. C'est quelque chose, ça fait toute une différence...

4.1.3 Flexibilité

Les intervenantes s'entendent toutes pour réclamer la flexibilité du ou des systèmes. Cette flexibilité est à améliorer dans les institutions gouvernementales et dans le programme de Prêts et Bourses, entre autres. En contexte de monoparentalité, les mesures pourraient être

⁸⁵ ICÉA, 2020.

⁸⁶ https://rssmo.qc.ca/wp-content/uploads/2012/09/RSSMO_Guide_web_juin2013.pdf

plus flexibles disent à l'unisson des intervenantes lors de l'entrevue. On a en effet grand besoin de mesures flexibles notamment pour le retour aux études :

quand je jase avec une maman monoparentale que ça fait cinq ans — dix ans qu'elle a pas été sur le banc de l'école. L'école aux adultes [...], ben c'est du cinq jours semaine... Ben cinq jours semaine [...] Moi je pense qu'il y a peut-être des mesures de dire, ben, elle commence x nombres de temps à temps partiel après ça, elle commence un trois jours... [...] Souvent, je vais la référer vers le CJ [Centre Jeunesse]. C'est plus souple l'autre école. [...] Y'a des mesures à réévaluer, dans le sens où elles commencent du jour au lendemain 5 j/s du 8 à 4 à Emploi-Québec.

La mention de Services Québec (Emploi-Québec) génère de grandes discussions sur l'horaire de formation parmi les intervenantes, car il faut que l'agent responsable d'un dossier approuve tout : le choix de la formation, les absences, le temps partiel, etc. Il faut quasiment que tout soit cautionné par un « *papier du médecin* » (troubles d'anxiété généralisés, temps partiel suggéré, choc post-traumatique, etc.) « *C'est infantilisant pour la femme [...]* Y'a quelque chose qui me dérange beaucoup. » « *Il faudrait avoir une période tampon [... d'] adaptation* » ainsi que « *d'avoir de l'aide. C'est un incontournable. C'est une obligation.* »

Par conséquent, il convient de travailler les raisons de l'absence et de faire reconnaître la motivation d'absence. Ces recommandations font partie également des propos retenus lors de l'atelier de l'ICÉA de 2009, car tant les intervenantes, les groupes communautaires que les femmes cheffes de famille monoparentale réclament un assouplissement de l'ensemble des règles mises en place par le gouvernement.

4.1.4 Formation des enseignant-es

Une femme monoparentale, « *c'est pas juste un étudiant qui [a] une famille, un enfant.* » Peut-être faudrait-il « *une formation auprès des profs, auprès du personnel de soutien scolaire [...]* des formations sur la monoparentalité », car il y a une « *grande méconnaissance [de ce qu'implique le] retour aux études* » des femmes cheffes de famille monoparentale.

Dans les organismes communautaires, plusieurs intervenantes privilégient la formation et, aux dires de l'une d'entre elles, « *on a toutes des techniques de formation différentes, mais qui rejoint toujours d'augmenter le bien-être de la personne qui est en face de nous* », entre autres en utilisant l'empouvoirement (traduction du mot anglais *empowerment* de l'Agence intergouvernementale de la francophonie⁸⁷).

⁸⁷ Agence intergouvernementale de la francophonie, 2002.

En traitant cette perspective, il ne faut pas oublier toutefois que les Centres d'éducation des adultes (CÉA) sont sous-financés, que le régime pédagogique d'apprentissage individualisé en vigueur ne convient pas à toutes les femmes et que l'horaire est intense, poussant des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme à ne pas s'inscrire en raison de l'incompatibilité des horaires avec celui de la garderie ou de l'école en formation générale des jeunes.

4.1.5 Informer et les outils pour le faire

Étant donné qu'il y a « *effectivement la méconnaissance des programmes et la méconnaissance du choix professionnel...* », il convient d'informer les femmes sur les métiers, le marché du travail et les conditions de travail (salaires, horaires...). Et, comme l'information est souvent accessible sur Internet, il faudrait s'assurer que les femmes y aient accès en les soutenant entre autres dans la création d'un accès autonome qu'elles peuvent idéalement utiliser chez elles : « *La formation et l'information est souvent en ligne, mais c'est pas tout le monde qui a accès à Internet. C'est pas tout le monde qui a un ordinateur.* »

D'ailleurs, les sites devraient éviter tout jargon spécialisé, car la possibilité d'un faible niveau de littératie est prégnante parmi les adultes sans diplôme, dont des femmes cheffes de famille monoparentale. Si, souvent au début de leurs interventions, des intervenantes mentionnent faire les choses pour ces femmes, en cours de route, « *tranquillement elles prennent sur elles* » et deviennent plus autonomes. L'accompagnement individualisé aide sur cet aspect.

Il convient également de mieux faire connaître le programme *Ma place au Soleil*, destiné aux parents âgés de moins de 25 ans, sans emploi, et avec un enfant à charge. Le programme demeure méconnu dans certaines régions du Québec et, comme *Maman va à l'école* l'a fait valoir entre autres auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, il devrait être accessible à toutes les mères, quel que soit leur âge.

4.1.6 Ressources pour l'orientation

On a cité les Carrefours jeunesse emploi en tant que lieu où l'on pouvait aider à faire le choix d'un métier. En contrepartie et étonnamment, il a peu été fait mention des Services d'Accueil, de Référence, de Conseil et d'Accompagnement, les SARCA, dont la visibilité devrait être beaucoup plus grande, puisqu'il s'agit d'un service destiné aux personnes désirant ou effectuant un retour aux études. Toutefois, l'entrevue avec SORIF révèle l'utilisation de *Question de compétences*, mis à jour en 2018 par le Centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi, COFFRE. Il s'agit d'un outil de formation

pour les femmes de toutes les cultures qui favorise une meilleure orientation, en permettant sans doute de diversifier les choix des femmes puisque nous l'avons vu : « 90 % [des choix des femmes], c'est toutes des horaires atypiques... [...] c'est beaucoup, beaucoup dans le domaine de la santé ».

4.1.7 Sensibiliser à la situation des femmes monoparentales

De la recherche ressort une grande méconnaissance sociale des femmes cheffes de famille monoparentale en général et de celles sans diplôme en particulier. L'invisibilisation faite de leur situation ajoute à la difficulté de tenir compte de leurs spécificités : « *c'est pas juste l'employabilité qu'il faut changer, la mentalité* » aussi. Assimilées aux adultes sans diplôme, on en oublie la discrimination et le sexisme dont elles sont sujettes et surtout, on oublie le fait qu'elles soient seules responsables d'enfants. Cela concerne leurs situations de vie : horaires de travail, enfants, logement, garde, etc. En fait, « *c'est pas juste des hommes qui ne se représentent pas la réalité...* », c'est l'ensemble de la population et ça se concrétise dans les institutions via des règles à suivre qui ne tiennent pas compte d'elles. Elles sont pourtant 61 590 à être dans cette situation et représentent 22 % de toutes les femmes monoparentales en 2016 lors du dernier recensement. Comme le soulignait le Conseil du statut de la femme, au Québec, une famille sur cinq est une famille monoparentale dirigée par une femme⁸⁸.

4.1.8 Se regrouper pour créer des forces

Dans ce texte, plusieurs organismes sont dûment nommés tels Maman va à l'école, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), le Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF), ou encore la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), pour n'en nommer que quelques-uns, car ils sont nombreux à avoir contribué à la présente recherche. Nous souhaitons toutefois rapporter les propos d'une intervenante, suggérant aux autres intervenantes lors de l'entrevue de groupe les concernant de s'affilier à son organisme. Il s'agit de la FAFMRQ, soit la *Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec*, car :

plus on sera dans cette fédération-là, plus on pourra revendiquer des choses au niveau du gouvernement. Il faut plus d'argent pour les organismes qui travaillent auprès des

⁸⁸ CSF, 2019, p. 21.

familles monoparentales... je trouve que la Fédé, si elle avait plus de membership, ça lui donnerait plus de pouvoir pour faire avancer les choses.

Ces propos témoignent de l'importance de l'action collective à mener pour obtenir certains changements qui dépendent du gouvernement québécois. En fait, selon la spécificité d'un groupe, celui-ci peut prendre la tête d'un mouvement d'ensemble réclamant des changements.

4,2 Moyens liés au situationnel

4.2.1 Adapter et s'adapter

Nous reprenons ici l'inadéquation des règles de fonctionnement des institutions. Pour rendre les formations accessibles, il conviendrait d'*adapter le programme à la réalité* des mères monoparentales. Ne plus offrir des cours de 9 h à 5 h parce « *qu'elles sont toutes seules avec leurs enfants* ». Penser à « *un retour progressif* » par exemple ou trouver un horaire adéquat qui s'appliquerait partout, à la grandeur de la province, « *ce serait merveilleux* ». On souhaite « *que l'école s'adapte aux besoins de chacune* » et qu'il y ait « *plus d'empathie* ». « *S'adapter, mais en collaboration avec les organismes communautaires* », car, dira une intervenante, « *le lien doit être étroit entre les deux organisations : centre d'éducation des adultes (CÉA) et organisme communautaire* », comme les organismes qui font venir des professeurs du CÉA dans leur organisme⁸⁹ pour enseigner aux femmes de retour aux études, créant ainsi un milieu alternatif de scolarisation qui assure un accompagnement éducatif. Ces éléments corroborent les données recueillies par l'ICÉA à Trois-Rivières⁹⁰.

4.2.2 Argent

L'argent est un des moteurs du retour aux études, car « *s'il n'y a pas un diplôme, elle va travailler dans des emplois précaires, donc moins d'argent* ». Dans tous les cas de figure et la plupart du temps, les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme manquent d'argent. On peut mentionner les comptoirs alimentaires, ce qui offre une ouverture pour « *commencer une intervention pis d'aider...* » et surtout ouvrir sur la gestion du budget. Il y aurait des besoins chez beaucoup de femmes et plusieurs groupes conduisent des activités

⁸⁹ ICÉA, 2009.

⁹⁰ ICÉA, 2009.

à cet égard. Il serait souhaitable de traiter également de l'endettement alors que bien des pratiques financières actuelles y conduisent⁹¹.

Il faut aussi vaincre la discrimination et le sexisme qui inhibent l'égalité des salaires, car « *un homme sans diplôme* » gagne plus par année⁹² qu'une femme sans diplôme ; certaines femmes ne touchent même pas le salaire minimum.

4.2.3 Briser l'isolement

L'isolement est une des premières difficultés mentionnées par les participantes de SORIF⁹³. Or, « *une fois que tu brises l'isolement, elles sont capables de créer des liens significatifs* ». Pour une des intervenantes interviewées, « *le plus grand obstacle c'est l'isolement, pis, dans la solution, j'pense qu'on fait toutes de l'accompagnement à trouver [pour] sortir de* » cette solitude. « *Quand t'es isolée, t'es poignée avec ce qu't'as* », dira une autre.

Pour briser leur isolement, les femmes ont avantage à créer des liens, mais elles n'ont guère de temps, et ce n'est pas facile pour toutes : « *En milieu communautaire [...] y'en a pas partout [des logements en milieu communautaire] et elles [les femmes qui y habitent] sont très privilégiées.* »

Pour combattre l'isolement, il est recommandé d'avoir aussi accès à l'information, d'ouvrir aussi sur d'autres métiers que ceux traditionnellement féminins. Il faut par conséquent aider les femmes à trouver l'information dont elles ont besoin.

4.2.4 Créer des forces et laisser le temps

« *Un moyen serait de créer les forces* », par le groupe notamment au travers d'un logement autonome dans des Maisons d'habitation, car pour celles qui en font partie « *ben, nous, on le vit, le groupe* ».

Il convient aussi de rassembler l'information selon des groupes spécifiques, telles les femmes immigrantes, racisées ou autochtones. « *Il faut travailler super fort pour mobiliser, outiller et informer les clients* », dira une intervenante alors qu'une autre mentionnera que cette période de prise de décision vers un retour aux études,

c'est comme un pont entre la maman à la maison et l'école temps plein. [...] nous, on travaille vraiment les compétences : le transport, la garderie, le revenu, la

⁹¹ Rioux, 2019.

⁹² Voir tableau 3, p. 25.

⁹³ SORIF, 2012.

consommation, la santé mentale. [...] on prépare et donne des outils pour qu'elle soit à temps plein...

Il est aussi question de l'empouvoirement :

C'est que l'empowerment, c'est long. Ça prend du temps. Au niveau scolaire, au niveau académique, l'empowerment, c'est plus difficile. Être ouvert en tant qu'intervenant, je pense que c'est une belle solution, une belle opportunité de la laisser faire.

Il faudrait donc que les intervenantes apprennent à attendre que la femme soit prête, tout en les aidant à faire le pas. Quand elles sont prêtes, « *les femmes changent la façon de s'habiller, de se coiffer...* »

Pour créer des forces, il est possible de favoriser le réseautage entre femmes monoparentales, mais aussi entre les intervenantes. S'associer avec des institutions, par exemple l'université, peut aussi être avantageux pour faire connaître la situation des femmes monoparentales et parvenir à améliorer leurs conditions de vie.

« *Donner du temps ; ça, c'en est une des solutions...* » pour aider les femmes monoparentales à sortir de leur isolement et à trouver leur chemin vers un meilleur futur.

Pour « *changer les critères d'acceptation [dans les divers organismes ou institutions, il faut] prendre du temps. [...] Et parfois cela implique de] descend [re] un peu les critères* ». Bref, la situation ne change guère, mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire. « *Au niveau structurel et politique, y a quand même un travail à faire. Oui, on peut travailler avec des contraintes, mais on peut pas travailler en faisant du patchage tout le temps* ».

En revanche, on insiste pour dire qu'

il ne faut pas perdre les acquis. Les Prêts et Bourses permettent à des mères de reprendre les études avec quatre cours par session. Il ne faut pas perdre ces acquis-là et je ne sais pas s'il faudrait revoir le nombre de mois qu'elles ont droit aux Prêts et Bourses. [...] Effectivement, les cégeps peuvent changer leurs horaires pour le régime d'Emploi-Québec. [...] Elle est pas prête à retourner à l'école. Elle peut-tu être sur une autre mesure ? On peut-tu lui accorder un autre 8 semaines ? [...] la mère est encore motivée, mais pas tout à fait prête à continuer ou aller sur les bancs de l'école ; [...] Il y a des mesures le fun pour les mères, [comme] Ma place au soleil. Je trouve que c'est vraiment le fun quand même, il faut garder quand même ces acquis-là pour les femmes monoparentales, mais faut pas les perdre, un, il faut les revoir, les rouvrir, les consulter et se questionner comment faire aujourd'hui... [...] il faut continuer à cogner sur le clou ou pis surtout pas perdre les acquis qu'on a.

Comme l'écrivait Lemire dans une étude sur les adultes éprouvant des difficultés d'apprentissage, plusieurs adaptations des organisations et des employeurs seraient possibles et permettraient d'éliminer certains obstacles situationnels. Elle appelle à « une adaptation et une diversification des pratiques » :

Par exemple, un meilleur appui financier aiderait plusieurs adultes à persévérer dans leurs études et permettrait de diminuer le nombre d'heures travaillées à l'extérieur. L'institution pourrait également s'adapter à la réalité situationnelle des adultes qui la fréquentent. Par exemple, la réalité des travailleurs précaires (les employeurs parfois peu flexibles et compréhensifs, le nombre d'heures de travail variable et quelquefois trop élevé, le travail sur appel, de nuit ou saisonnier) est parfois difficilement conciliable avec un horaire d'études rigide. Nous croyons que l'école devrait trouver des modalités d'adaptation, afin de permettre une certaine flexibilité. Pour ce qui est des responsabilités familiales, il serait important d'offrir des services de garde sur place et certaines mesures devraient être prises en regard des règlements portant sur les retards et les absences.⁹⁴

4.3 Moyens liés au dispositionnel

Il sera question dans cette section de la littératie, de la gestion du temps et de la violence.

4.3.1 Littératie

Les femmes dont il est question dans ce texte sont sans diplôme. Or, l'on sait que :

« En règle générale, les taux de participation à l'ÉFA [éducation et formation des adultes] sont plus faibles chez les femmes, les adultes plus âgés, les personnes issues de milieux socio-économiques défavorisés, les personnes les moins instruites, les personnes ayant un faible niveau de qualification, les personnes qui occupent des emplois peu qualifiés, les chômeurs ou les immigrants. L'appartenance à plusieurs de ces groupes multiplie les inégalités observées⁹⁵.

Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme font partie de ces catégories de personnes⁹⁶. De plus, il existe un lien largement démontré entre un faible niveau de scolarité et un faible niveau de littératie. De plus, le niveau de scolarité de la mère influe sur celui de leurs enfants⁹⁷. Or, l'on sait que plus la scolarité augmente, plus la littératie

⁹⁴ Lemire, 2010, p. 123.

⁹⁵ Desjardins, Rubenson, Milana, 2007, p. 116.

⁹⁶ Voir le point 1.5, p. 21.

⁹⁷ Green et Riddell, 2007.

augmente aussi, mais on sait aussi que la littératie n'est pas aussi liée à la scolarité qu'on le pensait, car le plus important est de développer et de maintenir un bon niveau de littératie. « Lire nous permet [...] de développer les compétences nécessaires pour apprendre, comprendre et agir. Lire permet ainsi d'avoir prise sur les changements qui affectent le cours de notre vie⁹⁸. »

Aussi, il serait souhaitable de voir au développement et au maintien d'un niveau de littératie adéquat pour pouvoir plus facilement apprendre, répondre aux exigences du marché de l'emploi et favoriser l'apprentissage des enfants. Les groupes qui viennent en aide aux femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ont tout avantage à contribuer au développement de leur littératie et ainsi d'accroître leur autonomie.

4.3.2 Gestion du temps

Les réponses fournies aux questionnaires par les intervenantes indiquent que sept (7) d'entre elles identifient la gestion du temps ou à l'organisation du temps comme un problème, tandis qu'une seule porte un regard différent sur cette difficulté que rencontrent les mères monoparentales en référant plutôt aux horaires rigides. En effet, l'un est la cause, l'autre, le résultat. Ce que cela induit, c'est qu'il y a des liens entre les obstacles situationnels et les obstacles dispositionnels, chacun interférant avec l'autre, comme nous l'avons perçu avec les besoins d'information. Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme se retrouvent dans des situations impossibles qui finissent par jouer avec leur santé mentale. Cette situation les amène parfois à reporter leur projet de retour aux études.

À cet égard, Chapelle, traitant en 2009 de la façon de rompre avec l'échec scolaire, propose trois pistes : « réduire le fossé à franchir, augmenter les ressources ou améliorer le contexte social⁹⁹. » Il y a là des actions possibles à mener entre autres par le logement communautaire et par la mise en place de milieux alternatifs de formation.

Quoi qu'il en soit, il faut donner du temps aux autres pour les aider, à soi pour se connaître ou « *pour finir par avoir un résultat intéressant* ».

4.3.3 Violence

La dernière dimension retenue par les intervenantes est liée à la violence : celle de la rupture, celle liée à la garde des enfants ou à des problèmes personnels. Ici encore, il y a des collaborations à entretenir avec les groupes qui interviennent au regard de la violence, mais aussi des actions collectives pour que les femmes n'aient plus à entrer en contact avec leurs

⁹⁸ Dignard, 2015, p. 10.

⁹⁹ Chapelle, 2009, p. 43.

ex-conjoints pour parvenir à obtenir de l'aide, qu'elle soit financière ou non. Il y a des femmes qui vivent des situations critiques tout simplement pour ne pas contacter leurs ex-conjoints. En raison de ces violences, elles peuvent décider de ne pas retourner aux études.

4.4 Moyens liés à l'information

L'information joue un rôle capital dans la société d'aujourd'hui et dans la vie de chaque personne. Encore faut-il se laisser happer par l'information pour se nourrir d'idées. C'est entre autres pour cette raison que l'entrevue avec SORIF a permis de mettre en évidence l'importance du réseautage. En effet, être et travailler avec un réseau permet de se greffer sur des actions qui ont des chances de faire avancer le dossier de son organisme tout en divulguant de l'information et en en recevant. Le pari est gagnant-gagnant.

S'informer, de fait, demeure un moyen privilégié pour réussir le saut du retour aux études. Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF¹⁰⁰) nous informait récemment que « *les organismes en décrochage scolaire s'inquiètent de l'augmentation des inégalités et appellent à l'action* ». On mise sur l'égalité. Pour cela, chaque personne doit disposer d'une tablette, ou d'un ordinateur avec accès à l'Internet pour aller chercher l'information. Il convient de développer le goût de la lecture, d'améliorer sa numéracie et de combattre la précarisation de l'emploi. Ces moyens s'appliquent aux femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme, nous en sommes sûres.

4.5 Synthèse

Les moyens pour aider les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme à faire le saut vers l'obtention d'un premier diplôme sont multiples. Certains de ces moyens nécessitent une action collective de nature politique, d'autres requièrent des actions de collaboration entre des groupes, d'autres encore s'appliquent à tous groupes intervenant auprès des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme. Nous présentons dans les lignes qui suivent, sous forme de tableau, une synthèse des éléments qui sont ressortis

¹⁰⁰ CDEACF, 2020.

au fil des pages de ce texte en y intégrant des éléments de l'ICÉA et de Deslandes¹⁰¹ qui ont été sollicités par l'organisme *Maman va à l'école*.

Nous allons également tenir compte de la catégorisation proposée dans le rapport de l'ICÉA de 2009¹⁰² quant aux types d'actions à mener :

- des actions qui peuvent être menées de façon autonome par les groupes communautaires : ce sont les actions individuelles de groupe ;
- des actions d'ordre politique qui demandent que les groupes fassent front commun pour la mise en place des actions : ce sont les actions collectives des groupes.

Étant donné que le tableau qui suit se déploie sur plusieurs pages, des informations relatives à celui-ci sont présentées au début plutôt qu'à la fin du tableau.

Tableau 13 — Synthèse des moyens

Codes utilisés dans le tableau :

* La mention « De groupe » réfère à tout organisme intervenant auprès des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme. Ce peut-être un organisme communautaire ou institutionnel tel un CPE ou un CÉA.

** Dans le tableau, le mot « FCFMSD » réfère aux femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme.

*** « Collectif » signifie que la situation concerne un ensemble de groupes et nécessite une action collective pour revendiquer des changements dans les pratiques institutionnelles gouvernementales. Un groupe peut ou pourrait exercer un leadership dans un dossier qui lui est plus spécifique, tel l'ICÉA en ce qui a trait à l'éducation des adultes ou encore la FAFMRQ en ce qui concerne les familles monoparentales dirigées par des femmes.

Type de moyen	Éléments reliés au moyen	Caractéristiques de l'action	But
Institutionnel	Approche globale	De groupe* Formation des intervenantes Formation des organismes	Prise en compte de toutes les caractéristiques de la situation des FCFMSD**

¹⁰¹ ICÉA, 2009 ; Deslandes et Rivard, 2013 ; Deslandes et al, 2013.

¹⁰² ICÉA, 2009, p. 13.

Institutionnel	Accompagnement	De groupe <ul style="list-style-type: none"> • individualisé • collectif Formation des intervenantes Formation des organismes	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte de la réalité de chaque femme • Maintenir le lien entre la femme et l'organisme • Assurer un suivi • Maintenir un contact individuel avec chaque femme • Favoriser la persévérance dans l'action à mener • Favoriser un accompagnement qui rassure et soutient les FCFMSD et la famille dans leur cheminement
Institutionnel	Entrepreneuriat	De groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir sur l'entrepreneuriat • Intégrer de nouvelles perspectives pour les FCFMSD • Présenter des programmes offrant des alternatives quant à l'insertion professionnelle et au salariat
Institutionnel	Flexibilité	Collectif***	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte de la monoparentalité • Ajuster les horaires de formation • Favoriser l'aide et le soutien • Revendiquer la compatibilité des horaires (ex. : horaires des CÉA et des écoles ou des garderies ; horaires des CÉA et des banques alimentaires¹⁰³)
Institutionnel	Organisation des programmes ¹⁰⁴	Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une approche progressive pour le retour aux études • Créer des groupes ou des temps où les FCFMSD sont ensemble en CÉA • Regrouper des FCFMSD seules avec enfant pour la FGA • Faciliter l'accès au numérique • Promouvoir la formation professionnelle • Revoir le nombre de mois requis selon les programmes • S'associer avec des CÉA, des CFP, des cégeps et des universités • Travailler avec Condition féminine Canada, le CSF ainsi que d'autres provinces et pays pour améliorer la situation des FCFMSD • Travailler les motivations d'absence • Faire changer les critères de participation et réduire les obligations

¹⁰³ Deslandes et Rivard, 2013.

¹⁰⁴ Ce point intègre des aspects relevés par Deslandes et Rivard, 2013.

Institutionnel	Formation des enseignant·e·s	Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la monoparentalité des FCFMSD • Comprendre le contexte des FCFMSD • Développer l'empouvoirement des FCFMSD • Intervenir pour éviter que les services d'emploi de Services Québec ferment des dossiers en raison des absences et obtenir des sursis d'échéances
Institutionnel	Financement	Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir un meilleur financement pour l'éducation des adultes • Obtenir un meilleur financement pour les organismes qui œuvrent auprès des FCFMSD • Augmenter le soutien financier des FCFMSD, notamment en tenant compte du nombre d'enfants • Lutter contre les demandes de pension alimentaire d'un conjoint violent • Revoir les montants nécessaires pour les groupes
Institutionnel	Orientation	De groupe Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les outils d'orientation conçus pour les femmes • Déterminer des choix professionnels possibles, bien payés, non stéréotypés, pour assurer l'avenir des FCFMSD et de leur famille • Revendiquer une plus grande présence et contribution des SARCA • Ouvrir sur les métiers autres que l'éducation et la santé
Institutionnel	Sensibilisation	Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Pallier la méconnaissance des FCFMSD • Diffuser les obstacles auxquels les FCFMSD sont confrontées • Former les personnels des groupes et des instances gouvernementales au contexte de vie des FCFMSD • Se regrouper pour créer une force • Répondre aux besoins d'empathie, de compréhension et de soutien
Institutionnel	Créer des forces	Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réunion de plusieurs groupes pour se coordonner et profiter de l'expertise d'un groupe • Réunir les expertises de groupe (ex. : des groupes de FCFMSD avec des groupes contre la violence)
Situationnel	Besoins	De groupe Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins des FCFMSD • Prendre et trouver du temps

Situationnel	Services de garde	De groupe Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Voir à la mise en place de service de garde qui facilite la conciliation études-famille ou études-travail-famille • Réclamer des CPE en CÉA, soit dans le milieu de formation
Situationnel	Adaptation	De groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter toute action et tout programme au contexte de vie des FCFMSD • Harmoniser les adaptations • Préparer les FCFMSD à un retour aux études en traitant du sentiment de culpabilité, de la gestion du temps et du budget, de la littératie et de la numéracie
Situationnel	Argent	Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Revendiquer l'égalité des salaires • Faire reconnaître le travail des femmes • Aider les FCFMSD à réduire leur endettement • Trouver des moyens d'aider financièrement les FCFMSD • Promouvoir l'idée de ne plus demander le montant d'une pension alimentaire pour déterminer le montant alloué
Situationnel	Logement	Collectif De groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement de maisons communautaires avec garderie et halte-garderie ainsi qu'un branchement Internet, matériel numérique et salle de travail-réunion • Créer des milieux alternatifs de scolarisation dans son groupe d'intervention en obtenant le concours d'un ou de plusieurs CÉA • Briser l'isolement et créer des liens • Faciliter l'entraide • Tenir compte des contraintes de temps et de budget des FCFMSD
Situationnel	Force et temps	De groupe Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'empouvoirement des FCFMSD • Favoriser la création de lien entre des FCFMSD • Encourager la mise en place d'un système d'entraide • Assurer le maintien des acquis • Définir les mesures à obtenir • Développer un plan d'action pour améliorer la situation de vie des FCFMSD
Dispositionnel	Littératie	De groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les capacités de lecture • Accroître la littératie

Dispositionnel	Temps	De groupe Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des formations sur la gestion du temps • Favoriser le développement de maisons communautaires
Dispositionnel	Violence	De groupe Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir, en lien avec des groupes œuvrant à contrer la violence, de l'appui pour lutter contre la violence • Former des FCFMSD à contrer la violence • Former des intervenantes à contrer la violence
Informationnel	Réseautage	Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en réseau pour agir pour les FCFMSD • Se greffer sur des actions initiées par d'autres groupes pour une amélioration des conditions de vie • Mandater certains groupes pour mener une action. Par exemple, l'ICÉA pour l'éducation des adultes ; le CDÉACF pour l'information ; Le FAFMRQ pour tout ce qui concerne la monoparentalité...
Informationnel	Informations	Collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un lieu et/ou un site d'information où toute l'information concernant les FCFMSD sera regroupée • S'assurer de l'accès et de la disponibilité du numérique pour accéder à l'information • Informer les représentant-es des ministères de la situation des FCFMSD

CINQUIÈME PARTIE

Similarités et différences

entre les groupes des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

5. Des similarités et des différences

Les femmes dont il a été question dans ce rapport vivent toutes au Québec. Pourtant, même si elles vivent dans le même système, leur réalité est différente. C'est la raison pour laquelle la partie du texte sur les similarités sera relativement courte : en réalité, l'ensemble du rapport rend compte de leur situation commune dans le système québécois. La partie sur les différences sera plus étendue et permettra de marquer la différence entre les divers groupes de femmes rencontrées et leurs besoins spécifiques.

5,1 Les similarités

De façon générale, les contraintes liées aux enfants ainsi que les difficultés rencontrées, notamment financières, ont souvent amené les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme à retarder leur retour aux études. Il faut dire que toutes les femmes monoparentales de la recherche ont eu leurs enfants plus tôt que l'ensemble des femmes du Québec, et ce, d'autant plus que la naissance de leur premier enfant était la plupart du temps imprévue. Cette naissance a marqué le début de leur propre famille, les démarquant en cela de leur famille d'origine. La majorité de ces femmes n'ont pas de garde partagée ni ne bénéficient de pension alimentaire.

D'après les entrevues, les femmes de la recherche ont en général essayé plusieurs fois de faire un retour aux études, mais des problèmes autant de santé physique que de santé mentale, ainsi que les contraintes liées aux enfants ou à la violence conjugale, sexuelle ou économique ont parfois miné leurs tentatives. Il faut dire que toutes manquent d'argent et ce manque nous apparaît comme l'un des moteurs du raccrochage dans la mesure où

l'obtention d'un diplôme semble garantir un meilleur emploi mieux rémunéré¹⁰⁵. À cet égard, Brossard écrit dans le rapport SORIF :

D'un côté, elles [les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme] ne croient pas pouvoir boucler leur budget avec un revenu équivalent au salaire minimum et, d'un autre côté, plusieurs d'entre elles sont conscientes que sans diplôme de secondaire V, il leur sera difficile de trouver un emploi leur permettant de sortir de la pauvreté¹⁰⁶.

Et ce, d'autant plus qu'elles sont « confinées dans leur rôle de mère »¹⁰⁷. On le voit, les contraintes des femmes monoparentales sont surtout situationnelles et dispositionnelles. Leur contexte de vie est lié à la monoparentalité et à la personne qu'elles sont devenues au fil des ans.

Mais d'autres éléments se greffent à la situation, notamment la violence, la peur et l'anxiété. En fait, le diplôme ne constitue pas toujours un but en soi, mais favorise plutôt la possibilité d'obtenir un travail stable, plus satisfaisant et mieux payé dans un créneau horaire compatible avec celui des enfants. Voici ce qu'en dit le rapport de SORIF :

La recherche d'un emploi avec un horaire régulier, de jour et en semaine, semble plus difficile à trouver pour les répondantes qui ont peu d'expérience d'emploi, sont depuis longtemps hors du marché de l'emploi ou n'ont pas de diplôme de secondaire V...¹⁰⁸

Or, c'est justement ces trois éléments — l'absence de diplôme, l'expérience de travail, et le temps de cette non-expérience — qui se combinent dans les vies de presque toutes les femmes de la recherche. Ces éléments sont de nature dispositionnelle et il convient de tenir compte des autres obstacles, situationnels tout particulièrement, pour aider ces femmes.

Malgré de nombreux points qui unissent les femmes sans diplôme qui vivent la monoparentalité, il existe aussi bien des différences.

¹⁰⁵ Deslandes, 2013, p. 83.

¹⁰⁶ SORIF, 2012, p. 55.

¹⁰⁷ SORIF, 2012, p. 46.

¹⁰⁸ SORIF, 2012, p. 53

5,2 Des différences

Nous allons résumer ci-après les différences perçues entre les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme selon leur appartenance de groupe, mais aussi selon leur lieu de résidence.

5.2.1 Les Autochtones

Toutes les femmes autochtones contactées pour la recherche dans la grande région de la Capitale nationale sont des femmes des Premières Nations. Elles font partie des Nations Anishnabe, Attikamek et Innu et elles possèdent toutes le statut officiel d'Autochtone.

Le groupe des Autochtones compte des femmes plus âgées que dans les autres groupes : sept (7) des 12 ont entre 30 et plus.

À noter, elles vivent toutes en milieu urbain, souvent loin de la communauté à laquelle elles appartiennent. Cette situation crée un certain nombre de problèmes, dont ceux liés à la santé puisque leur médecin de famille se trouve dans leur communauté alors qu'elles résident parfois loin de celle-ci, rendant toute consultation difficile, voire impossible.

Situation familiale

L'âge moyen des Autochtones lors de la naissance de leur premier enfant se situe au début de leur 18^e année (18,2). Cette moyenne est la plus jeune des trois groupes. Trois (3/12) d'entre elles, ou le quart des Autochtones qui ont contribué à la recherche, avaient 15 ans à la naissance de leur premier enfant et les autres ont eu le leur surtout entre 16 et 18 ans. Celles qui ont eu leur premier enfant plus tard l'ont eu à 21, 22 ou 23 ans.

Elles ont en moyenne deux (1,9) enfants à charge, et, toutes ensemble, elles en ont 11 de moins de cinq ans. C'est d'ailleurs chez les Autochtones que l'on retrouve le plus d'enfants en bas âge (11) ou de cinq à 12 ans (11).

La langue

Elles parlent toutes le français, mais c'est la langue du colonisateur. Presque toutes parlent leur langue maternelle et cherchent à mieux connaître leur culture.

N'ayant pas de diplôme, elles font partie des adultes dont le niveau de littératie est faible. C'est une situation qui amène à penser à des activités liant littératie, langue et culture seraient pertinentes pour ces femmes.

Le choix professionnel

Une des différences entre les trois groupes est mise en évidence par le choix de carrière des Autochtones : Line et Jeanne visent le travail social ; Nicole souhaite devenir une intervenante en toxicomanie ; Hélène a développé des compétences en santé mentale. Celle-ci fait partie des femmes de 40 à 49 ans. Elle a arrêté d'aller à l'école dès qu'elle a vécu sa première expérience en santé mentale et ne dit pas qu'elle souhaite retourner aux études. Elle semble avoir toujours travaillé et travaille au moment de la recherche comme éducatrice dans une halte-garderie autochtone. À notre avis, elle a trouvé sa voie et développé ses compétences de façon autonome.

Les choix professionnels de plusieurs femmes autochtones semblent commander des formations de l'enseignement supérieur, ce qui n'est pas le cas de ceux mentionnés par les Caucasiennes. Ces choix nécessiteront vraisemblablement des études plus longues. Toutefois, il est important de noter qu'ils sont tous orientés vers la communauté. En fin de compte, elles souhaitent aider leurs semblables et améliorer leur contexte de vie.

Situation économique

Tout comme les autres femmes de la recherche, les Autochtones comptent sur l'aide sociale et les allocations familiales. Ce sont elles toutefois qui reçoivent le plus de pensions alimentaires : trois (3) d'entre elles en bénéficient. De plus, en ce temps de pandémie, deux des trois (2/3) femmes qui travaillent ont un emploi en milieu autochtone. Cette situation permet, sans doute, à quatre (4) des 12 Autochtones de compter sur un revenu mensuel de 2 000 \$ et plus. C'est aussi le seul groupe qui a des femmes (3/12) qui ont refusé de répondre à la question sur le revenu mensuel.

Scolarité et formation

Trois (3) des 12 Autochtones ont une 2^e secondaire et trois (3) autres une 3^e secondaire. Elles sont nombreuses (7/12) à avoir fréquenté un centre d'éducation des adultes (CÉA). Elles l'ont fait à temps complet, sauf une qui a préféré étudier à distance. En ces temps de pandémie, la grande majorité d'entre elles (9/12) n'étudient pas.

Raisons de l'arrêt des études

Les Autochtones de la recherche donnent, comme raison principale d'arrêt pour des raisons personnelles, le manque de motivation. Ce sont elles aussi qui ajoutent le plus de raisons personnelles (mise à la porte à 15 ans, anxiété, stress, drogue, etc.). Elles invoquent aussi plus souvent les difficultés d'apprentissage et l'intimidation, intimidation qu'elles vivent à l'école, mais aussi en dehors de l'école.

Parmi les raisons liées au contexte de vie — ces femmes se démarquent en exprimant clairement leur volonté de s'occuper de leurs enfants —, elles mentionnent la dépendance à l'alcool ou la drogue et la violence dans la famille.

Plus souvent que les deux autres groupes de femmes, elles critiquent l'école en raison du manque de liberté ressentie et auraient souhaité avoir plus d'informations sur l'importance de l'éducation, la valeur du diplôme et l'influence du choix d'orientation.

5.2.2 Les Caucasiennes

D'entrée de jeu, disons que les Caucasiennes étaient à l'aise de contribuer à la recherche si ce n'est de l'anxiété d'une d'entre elles face à l'inconnu. Nées ici et appartenant au groupe majoritaire, elles représentent ce qu'il est convenu d'appeler les Québécoises. Elles sont principalement restées à la maison pour s'occuper des enfants. La moitié de ses femmes (3/6) qui ont rempli le questionnaire sont dans le groupe d'âge des 25 à 29 ans ; c'est le plus grand nombre de ce groupe d'âge.

Situation familiale

L'âge moyen des Caucasiennes lors de la naissance de leur premier enfant est sensiblement le même que celui des Autochtones et se situe au début de leur 18^e année (18,3). Deux l'ont eu à 15 ans, les autres à 17, 19 et 22 ans. Cinq (5) de ces premiers poupons étaient imprévus et un seul désiré. Cette imprévisibilité est la plus forte des trois groupes de femmes.

Ce sont elles aussi qui ont le plus grand nombre d'enfants (8) à charge. Ces derniers ont entre 5 et 12 ans et peuvent fréquenter l'école primaire. C'est dans ce groupe qu'une femme

a six enfants, dont trois de 18 ans et plus. Par conséquent, c'est le groupe où se retrouvent le plus d'enfants majeurs.

Situation économique

C'est le seul groupe dans lequel toutes les femmes reçoivent l'aide sociale. Deux d'entre elles (2/6) reçoivent aussi une pension alimentaire.

C'est aussi le groupe dans lequel le plus grand nombre de femmes vivent avec un revenu entre 1 000 \$ et 1 500 \$ par mois, soit entre 12 000 \$ et 18 000 \$ par année.

Choix professionnels

Deux (2/4) des femmes interviewées qui ont le plus d'enfants (6 et 4) souhaitent étudier en cuisine tandis qu'une autre venant de la périphérie est de la Montérégie veut devenir mécanicienne. Ce sont les Caucasiennes qui, lors des entrevues, s'inscrivent le plus en formation professionnelle.

Une des femmes interviewées parle de son anxiété et mentionne qu'elle ne sait quoi choisir comme occupation.

Transport

Les Caucasiennes, situées en dehors des grands centres urbains, connaissent un manque de transport dans leur région, tant et si bien que l'organisme qui accueille deux des femmes de la recherche propose d'aller chercher les femmes pour participer à leurs activités.

5.2.3 Les Immigrantes

Il va de soi que les immigrantes sont toutes nées dans un autre pays que le Canada. Ces pays sont le Bangladesh, la France, Haïti et le Mexique. Ce groupe est constitué des femmes les plus jeunes de la recherche. En effet, trois des sept femmes de ce groupe ont entre 16 et 24 ans.

Situation familiale

Les femmes immigrantes ont eu leur premier enfant à 20,8 ans. C'est presque trois ans de plus que la moyenne de l'ensemble des groupes (18,2). La femme la plus âgée lors de la naissance de son premier enfant avait 24 ans et fait partie des femmes immigrantes.

Cette naissance était imprévue pour cinq (5/7) des sept femmes alors qu'une femme n'a pas répondu à cette question.

Durée de l'immigration

Toutes les femmes immigrantes de la recherche sont au Québec depuis cinq ans et plus.

La langue

Au Québec, le français est la langue officielle. La maîtrise du français est une difficulté pour plusieurs des femmes de la recherche, difficulté orale pour certaines immigrantes qui peuvent avoir un faible niveau de littératie, ce qui est généralement le cas des adultes peu scolarisés dont elles font partie. D'ailleurs, pour les trois immigrantes interviewées, une seule maîtrise réellement le français, de par ses origines et du fait qu'elle est arrivée très jeune âge (1,5 an) au Québec et a fait toute sa scolarité dans le système québécois. Les six autres Immigrantes, sauf une, ont eu à apprendre le français, une fois arrivées au Québec. L'une d'elles a terminé les six niveaux de français puis a eu recours à Services Québec pour se trouver un emploi. Toutes les immigrantes parlent bien sûr leur langue maternelle.

En fait, le manque de maîtrise du français s'est particulièrement fait sentir lors de l'entrevue et de la passation du questionnaire. Pour ce dernier, l'énumération des possibilités d'abandon des études ne recevait souvent comme réponse que le silence. Lors des entrevues toutefois, des demandes d'explicitation des questions ou encore la demande de les répéter témoignent, à notre avis, de certaines difficultés au regard de la langue. La situation n'est pas seulement le fait des Immigrantes, c'est possiblement le cas de nombre de personnes sans diplôme qui n'ont pas développé et maintenu un niveau de littératie adéquat. Si on fait un lien entre littératie et apprentissage de la langue, il devient possible de réaliser la difficulté de comprendre les informations. D'où l'importance de parfois les traduire dans la langue des immigrantes.

SIXIÈME PARTIE

Conclusion

6. Conclusion

Le présent rapport de recherche avait pour but de :

1. Décrire les caractéristiques des femmes qui ne sont pas aux études et qui n'utilisent pas les services éducatifs ainsi que les raisons pour lesquelles elles ne le font pas.
2. Identifier les obstacles à un retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme et les moyens le facilitant.

Pour y parvenir, nous avons utilisé plusieurs stratégies : une recension des écrits, une entrevue auprès de SORIF et des entrevues de groupe, dont l'un en présentiel avec 13 intervenantes et trois entrevues de groupe virtuelles, en utilisant Zoom, auprès de 15 femmes. Les questionnaires ont été remplis par 25 femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme dont 10 ne se sont pas présentées à l'entrevue.

Il ne fait aucun doute dans notre esprit que les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ont besoin d'être soutenues et accompagnées dans leur démarche vers moins d'isolement et de meilleurs revenus. Les raisons qui motivent un retour aux études ne sont toutefois pas liées uniquement au revenu. On souhaite aussi donner l'exemple, être un modèle pour les enfants, être fière de ses acquis ainsi que développer la confiance en soi et en ses capacités.

Lorsque les enfants, filles et garçons, ne vont pas tous à l'école, les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ont souvent tendance à rester à la maison et à s'occuper d'eux et d'elles, épousant par le fait même les rôles traditionnels des femmes¹⁰⁹.

¹⁰⁹ SORIF, 2012.

Pour les soutenir, il serait souhaitable de : faciliter la garde des enfants ; leur proposer un logement adéquat et peu dispendieux ; les sortir de la violence conjugale si elles la vivent ; contrer la violence économique de la faible rémunération ; lutter contre le travail atypique ; promouvoir la formation professionnelle ; développer des prestations favorisant la poursuite des études ; et ce, sans oublier de les informer des choix qui s'offrent à elles. Nous allons reprendre dans les lignes qui suivent chacun de ces éléments à des fins d'explicitation.

La garde des enfants

Les enfants, en tant que tels, ne sont pas un problème, c'est les faire garder qui relève du défi. En effet, la liste d'attente pour les garderies en milieu urbain est longue et leur coût est souvent élevé. Selon les lieux de résidence, il arrive qu'il n'y en ait tout simplement pas. Parfois, c'est l'horaire qui ne convient pas. De leur côté, les haltes-garderies ne sont pas nombreuses ; elles sont pourtant importantes pour la garde des enfants en dehors des heures standard, tels les soirs et les fins de semaine. De plus, les haltes-garderies sont payées en fonction de l'utilisation du service, ce qui allège le coût de la garde dans bien des cas. Même si ce schéma est un peu simplifié, c'est une des raisons pour laquelle des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme demeurent à la maison et gardent elles-mêmes leurs enfants. Par le fait même, elles ne sont ni aux études ni sur le marché du travail.

Aussi, pour les soutenir, est-il nécessaire de voir au développement de systèmes de garde qui favoriseraient la conciliation travail-étude-famille. Deux solutions semblent se dégager des écrits ou des entrevues menées auprès de ce groupe de femmes : soit une garderie en milieu d'étude avec priorité pour les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ; soit une garderie, ainsi qu'une halte-garderie, dans une maison communautaire où les femmes loueraient un logement à prix modique. Ces deux solutions visent à réduire le temps de déplacement entre les deux lieux de travail ou d'étude et de garde. La deuxième solution d'une maison communautaire serait sans doute à privilégier, car dans le cas où une femme y a un logement, elle peut changer de lieu de formation ou de lieu de travail sans perdre les avantages de cette garderie.

Le logement

Nous avons vu au point 1.7 que le logement est un véritable enjeu pour les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme et que plusieurs personnes peuvent consacrer une part importante de leur budget à cette rubrique, dépassant parfois largement les 30 % de leur revenu brut, ce qui est considéré comme le maximum acceptable par le gouvernement du Canada. Une des solutions évoquées est celle des maisons communautaires qui se trouvent à atténuer grandement d'autres difficultés de la vie de ces femmes en brisant l'isolement et en offrant des services sur place, telle une garderie.

La violence conjugale

On a vu que des femmes font face à de la violence conjugale¹¹⁰ et que cette violence a des conséquences sur les enfants et ajoute aux obstacles du retour aux études, entre autres choses. La pandémie a exacerbé la situation¹¹¹ et si toutes les femmes sont touchées, les Autochtones en ont particulièrement souffert¹¹².

La violence économique

La violence économique se manifeste en tout premier lieu par l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes, car, quel que soit leur niveau de scolarité les femmes ont un salaire moindre que les hommes. Si la devise « à compétences égales, salaire égal » a commencé à faire son chemin, l'écart salarial, plus marqué pour les plus bas diplômés et les sans diplôme, demeure toutefois un enjeu important et l'égalité à tous les niveaux, une bataille encore à mener. Soutenir les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme contribue à améliorer la situation de toutes les femmes.

Le travail atypique

Pour contrer la violence économique que représente le travail mal payé, mal reconnu, mal valorisé, il convient de lutter contre l'exploitation économique des personnes peu scolarisées, dont font partie les femmes de la recherche. Contrer le travail atypique permet de lutter contre l'exploitation économique des femmes cheffes de famille monoparentale

¹¹⁰ SORIF, 2012.

¹¹¹ INSPQ, 2020.

¹¹² Walter, 2014.

sans diplôme. Il suffit de joindre sa voix à celle des groupes qui s'attaquent au problème pour faire avancer le dossier.

La formation professionnelle

Les diverses contributions de la recherche ont montré le peu de mentions de la formation professionnelle. Pourtant, la formation professionnelle constitue une porte d'entrée sur le marché du travail qui permet de se déployer ou redéployer par la suite si l'envie est là.

Nous avons aussi montré dans ce texte que peu de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme ont choisi la formation professionnelle. De plus, une seule femme a sélectionné un métier non traditionnel pour les femmes (mécanique automobile), trois s'inscrivent dans une trajectoire plus féminine (cuisine) et l'enquête chez SORIF signale plusieurs choix dans le domaine de la santé. Il serait sans doute souhaitable de diversifier les choix et de mieux faire connaître la formation professionnelle.

Des prestations pour la poursuite des études

Les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme manquent beaucoup d'argent, selon les revenus déclarés dans le questionnaire. En calculant leur revenu annuel, nous constatons que la grande majorité est en situation de pauvreté réelle. Elles ont besoin d'argent. Depuis 2013, l'organisme *Maman va à l'école* possède un programme de bourses pour encourager et soutenir les mères de famille monoparentale dans leur retour aux études. Ces bourses sont distribuées dans 13 régions du Québec, grâce à la mobilisation de partenaires régionaux et nationaux.

Ce soutien ne suffit toutefois pas. Il faudrait sûrement octroyer davantage de bourses, d'une part, et augmenter les montants attribués dans les divers programmes gouvernementaux. Les montants gouvernementaux pourraient être ajustés en prenant en ligne de compte le revenu viable tel que défini par l'IRIS.

Informé sur les choix

Les femmes qui requièrent le plus d'information sont les Immigrantes puisqu'elles ont tout à découvrir et à apprendre, sur les divers programmes mis en place pour les aider et soutenir de façon générale les femmes et les familles, ainsi que les mécanismes de

fonctionnement pour les études, la santé, etc. Les Immigrantes ne sont pas les seules à vouloir savoir comment tout fonctionne. C'est les cas également des Autochtones dont les valeurs sont différentes de celles qui sont dominantes au Québec et au Canada, or elles dépendent du Canada et vivent au Québec. Une posture qui les propulse dans un imbroglio de lois et de règlements.

Il faut améliorer l'information, car en plus d'avoir parfois une faible opinion d'elles-mêmes, les femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme connaissent peu la formation professionnelle qui donne accès au marché de l'emploi et qui peut se compléter par la suite par d'autres activités de formation. Les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement, les SARCA, demeurent méconnus et peu utilisés d'après cette recherche. Il serait important de leur donner les moyens d'être plus présents.

Les femmes de la recherche connaissent mal le système d'éducation, celui de l'emploi, des métiers et de leur salaire. Elles ne connaissent pas assez bien les ressources qui s'offrent à elles ; elles lisent parfois peu et n'ont généralement pas les moyens d'utiliser le numérique de façon autonome. Plusieurs d'entre elles se consacrent à leur famille : or, les recherches signalent que « les filles s'attachent moins aux stéréotypes de genre que les garçons, surtout en milieu défavorisé »¹¹³. Il faut en profiter.

Utilisons leurs forces pour leur offrir un avenir à la mesure de leur désir.

2021.04.10

¹¹³ Solar, 2018, p. 21, s'appuyant sur les travaux de Bouchard et Saint-Amant, dont celui de 1998.

Annexe 1 : Indicateur de l'ICÉA

Situation des familles monoparentales du Québec

?

Répartition des familles monoparentales

- En 2016, 29,5% des familles avec enfants recensées au Québec étaient monoparentales (22,1% de parents féminins et 7,3% de parents masculins), contre 70,5% de familles avec couple.
- Comparativement, le Québec comptait en 2001 26,5% de familles monoparentales (22,1% de parents féminins et 4,4% de parents masculins), contre 73,5% de familles avec couple et enfants.

?

Nombre de familles monoparentales

- Le nombre de familles monoparentales a augmenté de 1,6% entre 2001 et 2016, passant de 335 903 à 342 607 familles.
- Leur proportion a aussi augmenté de 3 points de pourcentage. Elles représentaient 26,5% de toutes les familles en 2001 alors qu'elles étaient 29,5% en 2016.
- Comparativement, le nombre de familles avec couple et enfants a diminué de 2,7% au cours de la même période, passant de 322 257 familles, en 2001, à 313 351 familles, en 2016.

?

Sexe du chef de famille monoparentale

- En 2016, 75% des familles monoparentales recensées étaient dirigées par une femme, contre 25% par un homme.
- Comparativement, le Québec comptait en 2001 79,7% de familles monoparentales dirigées par une femme et 20,3% par un homme.
- Entre 2001 et 2016, le nombre de familles monoparentales dirigées par une femme a augmenté de 6% (passant de 267 707 femmes, en 2001, à 284 900 femmes, en 2016), tandis que le nombre de familles monoparentales dirigées par un homme a augmenté de 28,8% (passant de 68 025 hommes, en 2001, à 87 707 hommes, en 2016).
- Malgré ces variations, le nombre de femmes chefs de familles monoparentales demeure largement supérieur à celui des hommes dans la même situation.

?

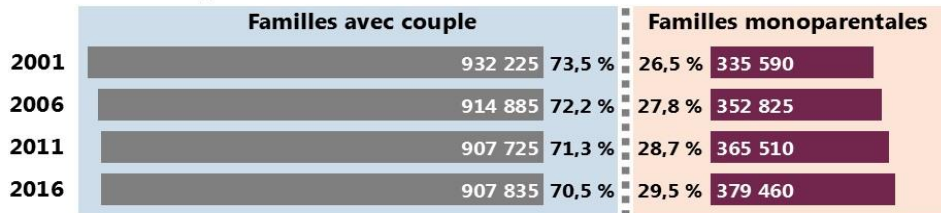
Présence des enfants

- Parmi les familles monoparentales, 78% avaient au moins un enfant de 24 ans et moins et 22% uniquement des enfants de 25 ans et plus.
- Comparativement, 90,5% des familles avec couples avaient au moins un enfant de 24 ans et moins, et 9,5% uniquement des enfants de 25 ans et plus.

?

Source

ISQ (2018). Familles selon la structure, la présence d'enfants et l'âge des enfants, Québec, 1986-2016, Institut de la statistique du Québec, 12 septembre 2018. [En ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/index.html> (Consulté le 14 novembre 2019.)

TABLEAU 1**Nombre et répartition des familles selon la structure, Québec, années de recensement 2001 à 2016**

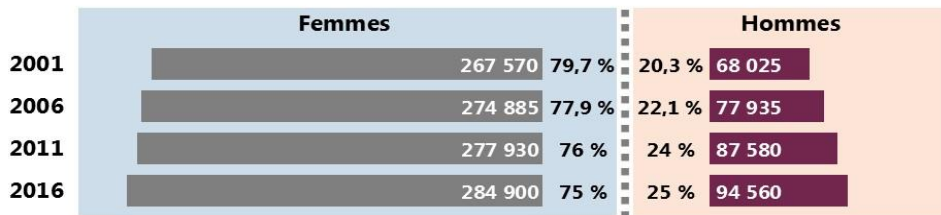
ICÉA (2019) - L'éducation des adultes en chiffres

ISQ (2018). Familles selon la structure, la présence d'enfants et l'âge des enfants, Québec, 1986-2016, Institut de la Statistique du Québec, 12 septembre 2018. [En ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/index.html>

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016392 au catalogue de Statistique Canada.

☐

☐

TABLEAU 2**Nombre et répartition des parents selon le sexe au sein des familles monoparentales, Québec, années de recensement 2001 à 2016**

ICÉA (2019) - L'éducation des adultes en chiffres

ISQ (2018). Familles selon la structure, la présence d'enfants et l'âge des enfants, Québec, 1986-2016, Institut de la Statistique du Québec, 12 septembre 2018. [En ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/index.html>

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016392 au catalogue de Statistique Canada.

☐

Scolarité

- Quel que soit leur âge ou leur sexe, les parents monoparentaux sont plus susceptibles de ne pas avoir de diplôme que l'ensemble des parents du Québec.
- Le taux d'obtention du DES des femmes monoparentales de 15 à 24 (28,6%) est moins élevé que celui de l'ensemble des mères de 15 à 24 ans du Québec (31,5%).
- Les parents monoparentaux de 25 à 54 ans affichent pour leur part des taux d'obtention du DES supérieurs à l'ensemble des parents du Québec du même groupe d'âge.
- Les parents monoparentaux de tous les groupes d'âge (femmes et hommes) sont plus susceptibles d'avoir un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers que l'ensemble des parents du Québec. Cette tendance est plus marquée pour les mères monoparentales de 15 à 24 ans.
- Les parents monoparentaux qui ont entre 15 et 24 ans (femmes et hommes) sont moins susceptibles d'avoir un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un établissement non universitaire que l'ensemble des parents du Québec du même groupe d'âge.
- Les parents monoparentaux sont moins susceptibles d'avoir un diplôme universitaire que l'ensemble des parents du Québec (femmes et hommes) des deux groupes d'âge).

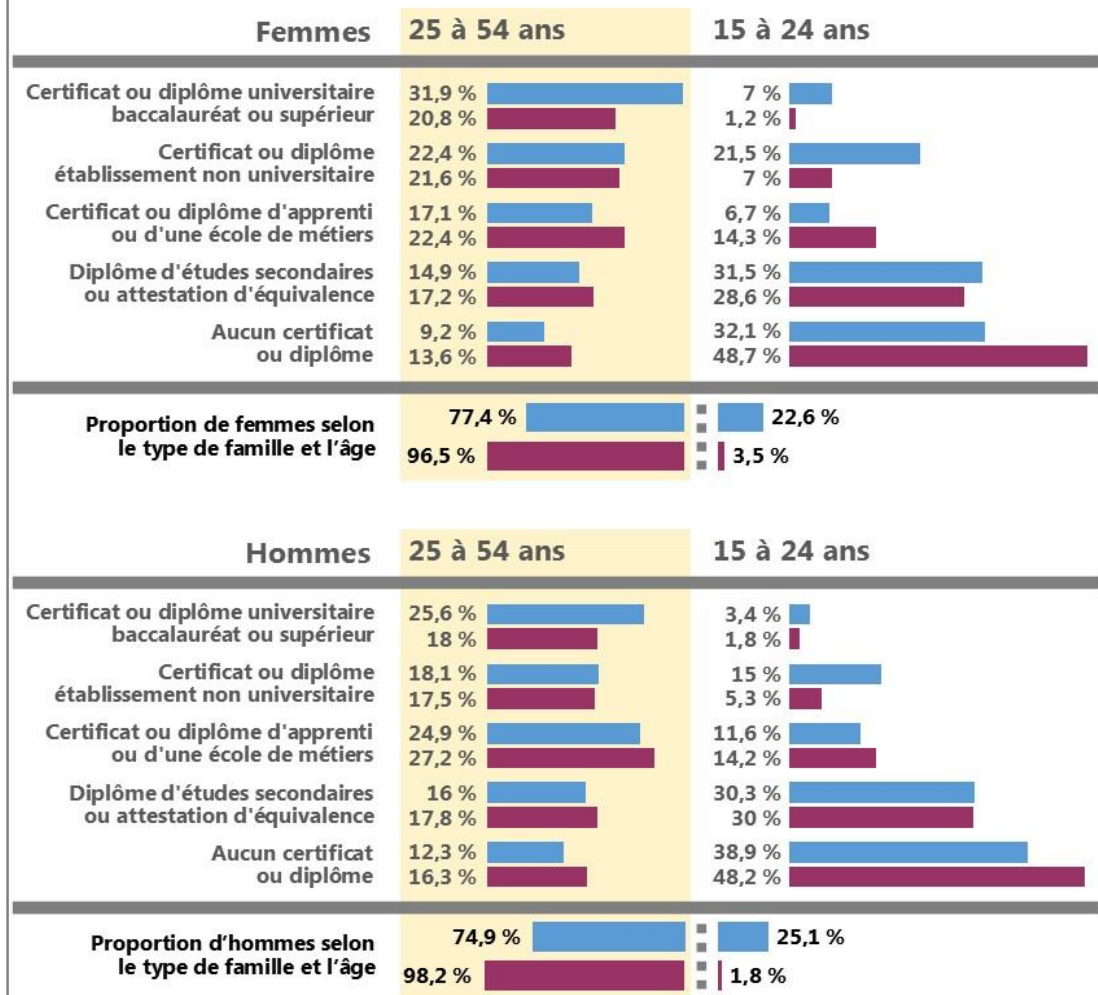
?

?

?

Plus haut niveau de scolarité, selon le type de famille, le groupe d'âge et le sexe, adultes de 15 à 54 ans, Québec, 2016

■ Tous les types de familles ■ Familles monoparentales



ICÉA, 2019 - L'éducation des adultes en chiffres

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro [98-400-X2016240](#) au catalogue de Statistique Canada.

?

?

Revenu familial médian après impôt

- Globalement, le revenu médian après impôt des familles monoparentales ayant des enfants de 0 à 17 ans est inférieur à celui des familles comptant un couple avec enfants du même âge (années de recensement 2006 et 2016) (Tableau 1).
- En 2016, le revenu médian après impôt des mères monoparentales ayant des enfants de 0 à 17 ans était de 47 813 \$, soit environ 9 % de moins que celui des pères monoparentaux (52 649 \$) et plus de 25 % de moins que celui d'un couple avec enfants (Tableau 1).
- En 2016, le revenu familial médian après impôt des couples avec enfants de 0 à 17 ans était 15 % supérieur à celui de 2006. Au cours de la même période, le revenu médian après impôt des mères monoparentales a augmenté de 10,6 % et celui des pères monoparentaux de 2,5 % (Tableau 1).
- De fait, l'écart de revenu entre les pères monoparentaux et les mères monoparentales ayant des enfants de 0 à 17 ans a diminué entre 2006 et 2016.

?

?

TABLEAU 1

Évolution du revenu familial médian après impôt selon la structure de la famille, Québec, années de recensement 2006 et 2016

	2006	2016
Couple avec enfants	77 369 \$	88 846 \$
Parent seul de sexe masculin	51 379 \$	52 649 \$
Parent seul de sexe féminin	43 216 \$	47 813 \$

ICÉA (2019) - L'éducation des adultes en chiffres

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro [98-400-X2016117](#) au catalogue de Statistique Canada.

?

?

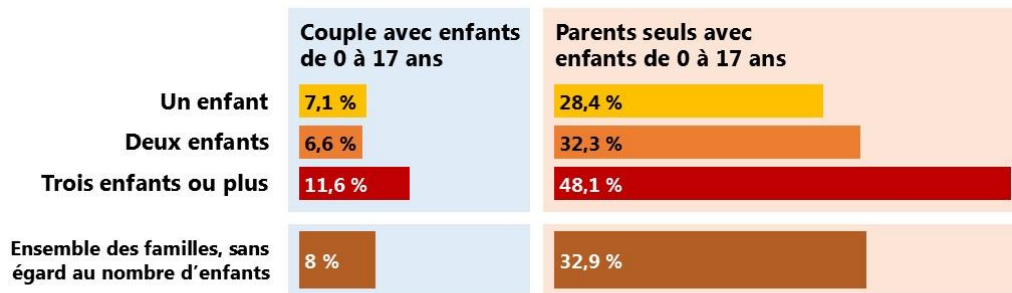
Situation de faible revenu

- Globalement, les familles monoparentales sont plus susceptibles de se retrouver en situation de faible revenu. Le recensement de 2016 permet d'établir que tiers (32,9%) des familles monoparentales avec des enfants de 0 à 17 ans sont en situation de faible revenu, contre seulement 8% des familles comptant un couple avec des enfants de 0 à 17 ans.
- En 2016, près de la moitié des familles monoparentales ayant trois enfants ou plus de 0 à 17 ans sont en situation de faible revenu. Comparativement, seulement 11,6% des familles comptant un couple ayant trois enfants ou plus de 0 à 17 ans se retrouvent dans la même situation (Tableau 2).
- Le fait d'avoir plus de deux enfants de 0 à 17 ans apparaît être facteur décisif de la situation de faible revenu, tout particulièrement pour les parents monoparentaux.

2

TABLEAU 2

Fréquence du faible revenu dans les familles de recensement avec des enfants âgés de 0 à 17 ans, Québec, recensement de 2016



ICÉA (2019) - L'éducation des adultes en chiffres

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016124 au catalogue de Statistique Canada.

2

2

L'indicateur de faible revenu utilisé ici est la Mesure de faible revenu après impôt.

2

Chômage et activité (population en générale)

Les tableaux de données du recensement de 2016 accessibles en ligne permettent pas d'obtenir les taux d'emploi et de chômage spécifiques de la situation des parents monoparentaux. Les données présentées ci-dessous se rapportent à la situation des adultes de 15 à 54 ans visés par le recensement de 2016, sans égard au fait que ces personnes soient ou non parents, en couple ou seuls.

L'emploi chez les 25 à 54 ans

- Les taux d'emploi des adultes de 25 à 54 ans augmentent selon le plus haut niveau de scolarité atteint. Les taux passent de 67,9% chez les hommes et de 61,9% chez les femmes.
- Les écarts entre les taux d'emploi des femmes et des hommes sont plus marqués chez les adultes qui n'ont pas de diplôme (51,3% d'emploi pour les femmes, contre 47,1% d'emploi pour les hommes) ou ceux qui ont un diplôme d'études secondaires (73,2% d'emploi pour les femmes, contre 61,6% d'emploi pour les hommes).
- Bien que les écarts soient moins marqués pour les autres niveaux de scolarité, ils demeurent. Les taux d'emploi des femmes accusent toujours un retard par rapport à ceux des hommes.

L'emploi chez les 15 à 24 ans

- Globalement, les femmes de 15 à 24 ans ayant un diplôme d'études secondaires ou un diplôme supérieur affichent des taux d'emploi supérieurs à celui des hommes. Les écarts les plus marqués apparaissent en faveur des femmes ayant un diplôme universitaire ou un diplôme postsecondaire non universitaire.
- Les taux d'emploi des adultes de 15 à 24 ans sont de leur plus forts chez les hommes et les femmes ayant un diplôme d'apprenti ou d'une école de métier (82% des femmes et 80,8% des hommes ayant ce type de sont en emploi).
- Les femmes de 15 à 24 ans sans diplôme affichent un taux d'emploi inférieur à celui des hommes du même âge dans la même situation.

Le chômage chez les 25 à 54 ans

- Les taux de chômage des adultes de 25 à 54 ans diminuent selon le plus haut niveau de scolarité atteint.
- Les taux de chômage des femmes de 25 à 54 ans sont légèrement plus bas que ceux des hommes du même groupe d'âge.

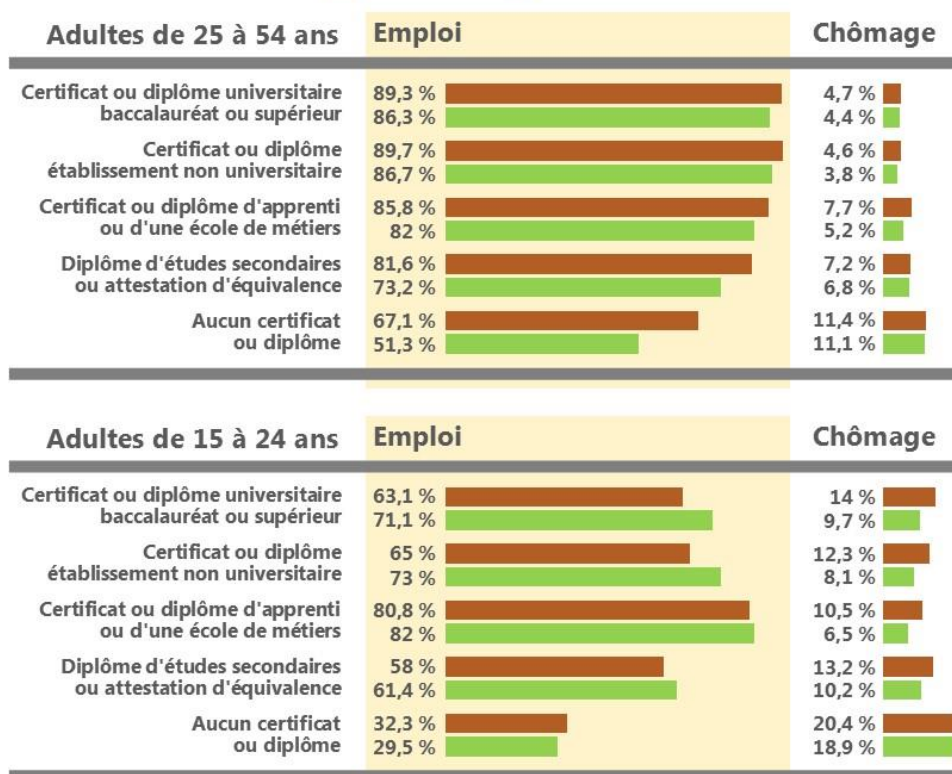
Le chômage chez les 15 à 24 ans

- Les taux de chômage des adultes de 15 à 24 ans sont de leur plus bas pour les hommes et les femmes ayant un diplôme d'apprenti ou d'une école de métier.
- Globalement, les femmes de 15 à 24 ans affichent des taux de chômage plus bas que ceux des hommes du même groupe d'âge.

?

Taux d'emploi et de chômage, selon le niveau de scolarité, le groupe d'âge et le sexe, adultes de 15 à 54 ans, Québec, 2016

■ Hommes ■ Femmes



ICÉA, 2019 - L'éducation des adultes en chiffres

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X20162283 au catalogue de Statistique Canada.

?

?

Revenu et scolarité (population en générale)

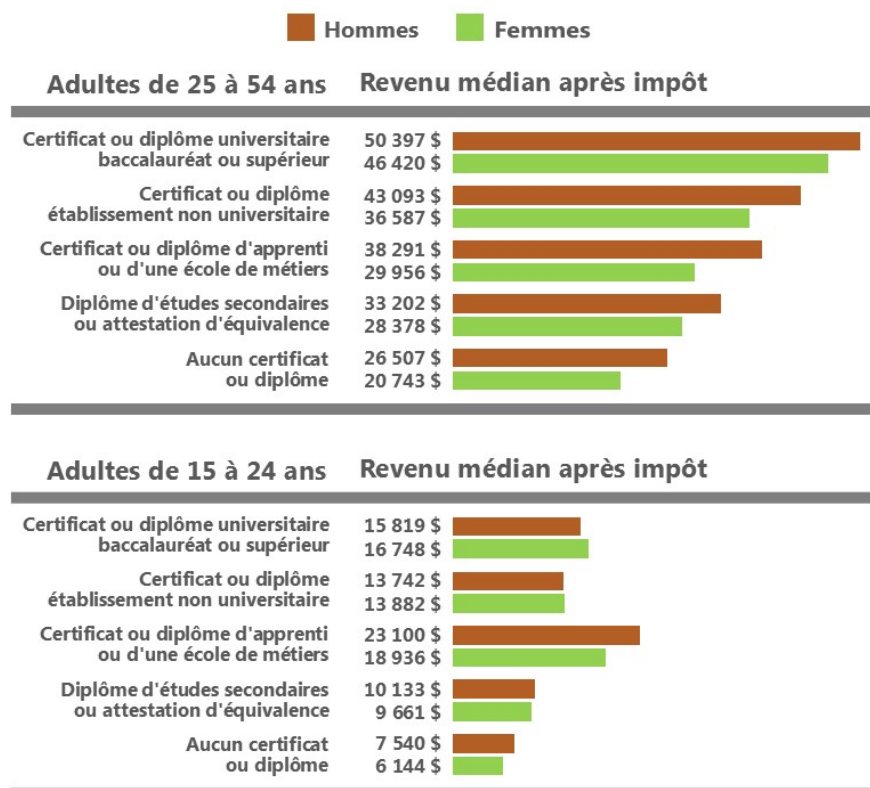
- Globalement, le revenu après impôt médian des adultes de 15 à 64 ans augmente selon le plus haut niveau de scolarité.
- Chez les adultes de 25 à 64 ans, l'augmentation du revenu après impôt médian est constante du plus bas au plus haut niveau de scolarité. Chez les adultes de 15 à 24 ans, cette augmentation est nettement plus marquée pour les adultes ayant un diplôme d'apprenti ou une école de métier.
- Le revenu après impôt médian des femmes de 25 à 64 ans est en moyenne de 500 \$ inférieur à celui des hommes du même groupe d'âge. Un écart de 335 \$ est observé en faveur des hommes ayant un diplôme d'apprenti ou une école de métier.
- Le revenu après impôt médian des femmes de 15 à 24 ans ayant un diplôme d'apprenti ou une école de métier est inférieur de plus de 1000 \$ à celui des hommes du même groupe d'âge dans la même situation.
- Les femmes de 15 à 24 ans ayant une scolarité égale ou inférieure à un diplôme d'études secondaires ont un revenu après impôt médian plus bas que celui des hommes du même groupe d'âge dans la même situation.
- Inversement, les hommes de 15 à 24 ans ayant une scolarité de niveau postsecondaire (collégiale ou universitaire) ont un revenu après impôt médian plus bas que celui des femmes du même groupe d'âge dans la même situation.

?

?

TABLEAU 3

Revenu médian après impôt selon le plus haut niveau de scolarité, le groupe d'âge et le sexe, adultes de 15 à 54 ans, Québec, 2016



ICÉA, 2019 - L'éducation des adultes en chiffres

Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016178 au catalogue de Statistique Canada.



Annexe 2 : Les questionnaires des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

Cette section présente les données de l'Estrie (5 Femmes) et de la Montérégie (1F), de Montréal (7F) et de la région de la Capitale nationale (12F), pour un total de 25 femmes.

Données sociodémographiques

		Entrevue 1	Entrevue 2	Entrevue 3	TOTAL les 3
Information sociodémographique		N=6	N=7	N=12	N=25
Âge					
	entre 16 et 24 ans	1	3	2	6
	entre 25 et 29 ans	3	0	3	6
	entre 30 et 34 ans	1	1	2	4
	entre 35 et 39 ans	0	2	2	4
	entre 40 et 49 ans	1	0	2	3
	50 et plus	0	1	1	2
Lieu naissance					
	au Québec	6	0	11	17
	ailleurs au Canada	0	0	1	1
	dans un autre pays	0	7	0	7
Communauté culturelle					
	oui	0	7	12	19
	laquelle	0	0	0	0
	non	6	0	0	6
Autochtone statut officiel				0	
	oui	0	0	12	12
	Nations	0	0		3
	non	6	7	0	13
Résidence					
	ville	6	6	12	24
	village	0	1	0	1
	campagne	0	0	0	0

Immigration

Immigrante		N=6	N=7	N=12	N=25
Combien de temps au CA					
	Moins de 2 ans	0	0	0	0
	Entre 2 ans et moins de 5 ans	0	0	0	0
	Cinq ans et plus	0	7	0	7
Statut d'immigration					
	Résidence permanente.	0	4	0	4
	Recherche d'obtention du statut de réfugiée	0	0	0	0
	Si obtenu, précisez la date d'obtention du statut de réfugiée	0	0	0	0
	Citoyenneté canadienne	0	3	0	3
	Autre	0		0	0
Principale raison d'immigration					
	Réunification familiale	0	3	0	3
	Statut de réfugiée	0	2	0	2
	Emploi	0	0	0	0
	Études	0	0	0	0
	Autre (précisez) :	0	3	0	3

Situation familiale

Situation familiale		N=6	N=7	N=12	N=25
Âge au 1er enfant		18,3	20,8	18,2	19,1
Grossesse					
	désirée	1	1	4	6
	imprévue	5	5	8	18
Nb enfants					
	moins de 5 ans	4	2	11	17
	de 5 à 12 ans	8	7	11	26
	de 13 à 17 ans	0	2	7	9
	de 18 ans et plus	3	0	7	10
Nb enfants à charge					
	moins de 5 ans	4	3	10	17
	de 5 à 12 ans	8	6	6	20
	de 13 à 17 ans	0	2	5	7
	de 18 ans et plus	3	0	2	5
Nb d'années monoparentale					
	moins d'un an	1	0	2	3
	1 an à moins de 3 ans	2	2	2	6
	3 ans à moins de 5 ans	1	0	3	4
	5 ans à moins de 10 ans	0	4	3	7
	10 ans et plus	2	1	1	4
Partage garde enfant					
	oui	1	1	2	4
	non	5	5	8	18
	pas pour tous	0	1	1	2

Situation économique actuelle

Situation	économique actuelle	N=6	N=7	N=12	N=25
Sources de revenus					
	aide sociale	6	3	8	17
	pension alimentaire	2	1	3	6
	allocations familiales	5	4	11	20
	assurance emploi	0	0	1	1
	assurance parentale	0	0	0	0
	emploi	0	1	2	3
	prêts et bourses	0	2	0	2
	autres, précisez PCU	0	1	5	6
	je ne souhaite pas répondre	0	0	0	0
\$\$ par mois					
	moins de 500 \$	0	2	0	2
	entre 500 \$ et 1 000 \$	1	0	1	2
	entre 1 000 \$ et 1 500 \$	4	4	3	11
	entre 1 500 \$ et 2 000 \$	0	1	1	2
	2 000 \$ et plus	1	0	4	5
	je ne souhaite pas répondre	0	0	3	3
Travail actuel					
	oui	0	0	3	3
	non	6	7	9	22
Si emploi				0	0
	à temps plein	0	0	2	2
	à temps partiel	0	1	1	2
	sur appel	0	0	0	0
Emploi syndiqué				0	0
	oui	0	0	0	0
	non	0	1	2	3
Sinon, en cherchez-vous un					
	oui	0	2	3	5
	non	4	2	7	13

Scolarité de formation

Scolarité et formation		N=6	N=7	N=12	N=25
Dernier diplôme complété					
	primaire 1	0	0	0	0
	primaire 2	0	0	0	0
	primaire 3	0	0	0	0
	primaire 4	0	0	0	0
	primaire 5	0	1	0	1
	primaire 6	4	2	1	7
	secteur jeunes	4	1	1	6
	secteur adultes	0	1	0	1
	1 ^{re} secondaire	0	0	2	2
	2 ^e secondaire	1	1	3	5
	3 ^e secondaire	2	0	3	5
	4 ^e secondaire	2	2	2	6
	5 ^e secondaire	0	4	0	4
	secteur jeunes	3	0	1	4
	secteur adultes	2	6	7	15
	formation professionnelle	0,5	1	0	1,5
	Autre, précisez	0		2	2
Niveau obtenu					
	au Québec	6	5	12	23
	au Canada	0	1	0	1
	dans quel autre pays	0		0	0
Si autre pays, reconnaissance QC					
oui	niveau atteint	0	1	0	1
oui	niveau reconnu QC	0	0	0	0
non	en attente d'une réponse	0	0	0	0
non	pense faire une demande	0	0	0	0
non	ne fera pas de demande	0	0	0	0
non	ne s'applique pas	0	0	0	0

Fréquentation d'un CÉA		N=6	N=7	N=12	N=25
	oui	6	7	7	20
	non	0	0	5	5
oui	à temps complet	2	4	6	12
oui	à temps partiel	3	1	0	4
oui	à distance	0	1	1	2
Aux études en ce moment					
oui	à temps complet	1	4	2	7
oui	à temps partiel	1	0	0	1
oui	à distance	0	0	1	1
oui	DES	0	0	2	2
oui	DEP	0	1	0	1
oui	AEC	0	0	0	0
oui	autre : précisez	0	0	0	0
non		4	3	9	16
Langues parlés					
	français	6	7	12	25
	anglais	2,5	4	3	9,5
	langue maternelle	1	7	9	17
	autre, précisez	0		0,5	0,5
	autre, précisez	0	0	0,5	0,5
	autre, précisez	0	0	0	0

Pourquoi avoir arrêté l'école ?

Pourquoi avoir arrêté école	N=6	N=7	N=12	N=25
Raisons personnelles				
sentiment de mal être	1	0	2	3
harcèlement	1	0	3	4
intimidation	2	0	5	7
manque d'intérêt	2	0	2	4
peur de l'échec	2	1	2	5
manque de motivation	3	1	8	12
grossesse	3	3	5	11
handicap	0	0	0	0
difficultés d'apprentissage	1	0	5	6
décrochage de mes amies (ou amis)	2	0	3	5
santé mentale	1	0	2	3
santé physique	1	0	0,5	1,5
autre : précisez	0	1	5	6
autre : précisez	0			
Raisons contexte de vie				
violence conjugale envers moi	0	2	4	6
violence dans ma famille	0	1	5	6
séparation des parents	0	1	2	3
vivre dans une famille d'accueil	0	0	2	2
intimidation en dehors de l'école	0	0	4	4
violences sexuelles envers moi	1	0	3	4
immigration	0	1	0	1
guerre	0	0	0	0
vouloir travailler	1	2	4	7
vouloir gagner de l'argent	2	3	4	9
parents peu scolarisés	0	1	4	5
dépendance	1	1	6	8
m'occuper de mon enfant	1	4	7	12
décrochage dans la famille	1	0	4	5
autre	0	3	6	9
autre	0	0	1	1

Raisons liées à l'école		N=6	N=7	N=12	N=25
	exigences scolaires	1	1	0	2
	exigences de l'horaire	1	0	2	3
	manque de liberté	1	0	3	4
	contenu qui m'est étranger	2	0	0	2
	à quoi ça sert l'éducation	0	0	2	2
	enseignant.es parfois peu chaleureux.ses	2	0	2	4
	règles comportement contraignantes	1	0	0	1
	règles vestimentaires inadéquates	1	0	0	1
	absence d'orientation	1	1	2	4
	enseignement peu dynamique	2	0	0	2
	évaluation non neutre	1	0	1	2
	autre	0	0	2	2
	autre	0	0	1	1
Par manque d'informations sur					
	le système de l'éducation	0	0	0	0
	l'importance de l'éducation	0	0	4	4
	l'importance de la lecture	1	0	2	3
	l'importance du diplôme (DES, DEP)	0	1	4	5
	les choix de diplôme	0	1	4	5
	les choix de qualification	1	1	2	4
	les possibilités de formation	1	1	2	4
	les types de formation (école, distance, maison, entreprise)	1	1	1	3
	la formation professionnelle	0	1	1	2
	la francisation	0	1	1	2
	le marché de l'emploi	0	1	2	3
	types de travail sans diplôme	1	2	1	4
	les conditions de travail	0	2	1	3
	les salaires	0	2	1	3
	autre	0	0	2	2
	autre	0	0	0	0
Autres raisons					
	autre	0	6	8	14
	autre	0	0	1	1

Annexe 3 : Les outils de collecte de données auprès des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme (FCFMSD)

Dans cette annexe, on trouve dans les pages qui suivent :

1. les questionnaires
2. le formulaire de consentement
3. et le guide d'entrevue de groupe

1) Le questionnaire

Soutenir le retour aux études des femmes cheffe de famille monoparentale sans diplôme

I. Informations personnelles

a) Quel âge avez-vous?

- entre 16 et 24 ans entre 30 et 34 ans entre 40 et 49 ans
 entre 25 et 29 ans entre 35 et 39 ans 50 et plus

b) Lieu de naissance

- au Québec ailleurs au Canada
 dans un autre pays (précisez) : _____

c) Appartenez-vous à une communauté culturelle autre que québécoise (exemples : haïtienne, algérienne, rwandaise, chilienne, chinoise, etc.)?

- Oui Laquelle (précisez) : _____
 Non

d) Avez-vous le statut officiel d'Autochtone née au Canada?

- Oui Non

Si oui, à quelle nation êtes-vous rattachée? _____

e) Où habitez-vous actuellement?

- Dans une ville (une ville regroupe au moins 2 000 personnes)
 Dans un village
 En campagne

Si vous êtes immigrante (sinon allez à la page suivante)

f) Depuis combien de temps vivez-vous au Canada?

- Moins de 2 ans
 Entre 2 ans et moins de 5 ans
 Cinq ans et plus

g) Quel est votre statut d'immigration?

- Résidence permanente. Précisez l'année de l'obtention de ce statut. _____
 Recherche d'obtention du statut de réfugiée.
Si obtenu, précisez la date d'obtention du statut de réfugiée. _____
 Citoyenneté canadienne
 Autre

h) Quelle était la principale raison de votre demande d'immigration?

- Réunification familiale Études
 Statut de réfugiée Autre (précisez) : _____
 Emploi _____

nom :

courriel :

tél. :

I. Informations personnelles

a) Quel âge avez-vous?

- entre 16 et 24 ans entre 30 et 34 ans entre 40 et 49 ans
 entre 25 et 29 ans entre 35 et 39 ans 50 et plus

b) Lieu de naissance

- au Québec ailleurs au Canada
 dans un autre pays (précisez) : _____

c) Appartenez-vous à une communauté culturelle autre que québécoise (exemples : haïtienne, algérienne, rwandaise, chilienne, chinoise, etc.)?

- Oui Laquelle (précisez) : _____
 Non

d) Avez-vous le statut officiel d'Autochtone née au Canada?

- Oui Non

Si oui, à quelle nation êtes-vous rattachée? _____

e) Où habitez-vous actuellement?

- Dans une ville (une ville regroupe au moins 2 000 personnes)
 Dans un village
 En campagne

Si vous êtes immigrante (sinon allez à la page suivante)

f) Depuis combien de temps vivez-vous au Canada?

- Moins de 2 ans
 Entre 2 ans et moins de 5 ans
 Cinq ans et plus

g) Quel est votre statut d'immigration?

- Résidence permanente. Précisez l'année de l'obtention de ce statut. _____
 Recherche d'obtention du statut de réfugiée.
Si obtenu, précisez la date d'obtention du statut de réfugiée. _____
 Citoyenneté canadienne
 Autre

h) Quelle était la principale raison de votre demande d'immigration?

- Réunification familiale Études
 Statut de réfugiée Autre (précisez) : _____
 Emploi _____

II. Situation familiale

- a) À quel âge avez-vous eu votre premier enfant? _____
- b) Cette grossesse était-elle désirée (ou imprévue)?
- c) Combien d'enfants avez-vous selon leur âge au 30 septembre 2020?
moins de 5 ans : _____ de 12 à 17 ans : _____
de 5 à 11 ans : _____ de 18 ans et plus : _____
- d) Combien d'enfants sont à votre charge selon leur âge au 30 septembre 2020?
moins de 5 ans : _____ de 13 à 17 ans : _____
de 5 à 12 ans : _____ de 18 ans et plus : _____
- e) Depuis combien de temps êtes-vous monoparentale?
 moins d'un an 5 ans à moins de 10 ans
 1 an à moins de 3 ans 10 ans et plus
 3 ans à moins de 5 ans
- f) Partagez-vous la garde de vos enfants?
 Oui Non Pas pour tous

III. Situation économique actuelle

- a) Quelles sont vos sources de revenus?
 aide sociale emploi
 pension alimentaire prêts et bourses
 allocations familiales autres, précisez : _____
 assurance emploi je ne souhaite pas répondre à cette question
 assurance parentale
- b) De combien d'argent disposez-vous par mois?
 moins de 500\$ 2 000\$ et plus
 entre 500\$ et 1 000\$ je ne souhaite pas répondre à cette question
 entre 1 000\$ et 1 500\$
 entre 1 500\$ et 2 000\$
- c) Avez-vous un travail en ce moment?
 Oui Non
- d) Si vous occupez un emploi, est-il : (si « non » passez à la page 3)
 à temps plein à temps partiel sur appel
- e) Cet emploi est-il syndiqué?
 Oui Non
- f) Si vous n'occupez pas d'emploi, en cherchez-vous un?
 Oui Non

II. Situation familiale

- a) À quel âge avez-vous eu votre premier enfant? _____
- b) Cette grossesse était-elle désirée (ou imprévue)?
- c) Combien d'enfants avez-vous selon leur âge au 30 septembre 2020?
moins de 5 ans : _____ de 12 à 17 ans : _____
de 5 à 11 ans : _____ de 18 ans et plus : _____
- d) Combien d'enfants sont à votre charge selon leur âge au 30 septembre 2020?
moins de 5 ans : _____ de 13 à 17 ans : _____
de 5 à 12 ans : _____ de 18 ans et plus : _____
- e) Depuis combien de temps êtes-vous monoparentale?
 moins d'un an 5 ans à moins de 10 ans
 1 an à moins de 3 ans 10 ans et plus
 3 ans à moins de 5 ans
- f) Partagez-vous la garde de vos enfants?
 Oui Non Pas pour tous

III. Situation économique actuelle

- a) Quelles sont vos sources de revenus?
 aide sociale emploi
 pension alimentaire prêts et bourses
 allocations familiales autres, précisez : _____
 assurance emploi je ne souhaite pas répondre à cette question
 assurance parentale
- b) De combien d'argent disposez-vous par mois?
 moins de 500\$ 2 000\$ et plus
 entre 500\$ et 1 000\$ je ne souhaite pas répondre à cette question
 entre 1 000\$ et 1 500\$
 entre 1 500\$ et 2 000\$
- c) Avez-vous un travail en ce moment?
 Oui Non
- d) Si vous occupez un emploi, est-il : (si « non » passez à la page 3)
 à temps plein à temps partiel sur appel
- e) Cet emploi est-il syndiqué?
 Oui Non
- f) Si vous n'occupez pas d'emploi, en cherchez-vous un?
 Oui Non

g) De combien d'argent supplémentaire par mois auriez-vous besoin pour pouvoir effectuer un retour aux études?

Montant mensuel supplémentaire : _____

IV. Scolarité et formation

a) Quel est le dernier niveau de scolarité complété :

Primaire : 1 2 3 4 5 6

au secteur des jeunes

au secteur des adultes

Secondaire : 1 2 3 4 5

au secteur des jeunes

au secteur des adultes

Formation professionnelle (précisez) : _____

Autre (précisez) : _____

b) Ce niveau a été obtenu :

au Québec

ailleurs au Canada

dans un autre pays (précisez) : _____

Si dans un autre pays, est-il reconnu au Québec?

Oui

- Quel niveau a été atteint dans votre pays? _____

- Quel niveau est reconnu au Québec? _____

Non

En attente d'une réponse

J'ai l'intention de faire une demande plus tard

Je n'ai pas l'intention de faire une demande

Ne s'applique pas

c) Avez-vous déjà fréquenté, ou fréquentez-vous, un Centre d'éducation des adultes?

Oui

Non

Si oui, c'était, ou c'est :

À temps complet

À temps partiel

À distance

d) Êtes-vous aux études en ce moment?

Oui

Non

Si oui, est-ce :

À temps complet

À temps partiel

À distance

Si oui, pour quel diplôme:

Diplôme d'études secondaires (DES)

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Attestation d'études professionnelles (AEP)

autre (précisez) : _____

e) Quelles langues parlez-vous? (vous pouvez cocher plusieurs réponses)

le Français

Ma langue maternelle (précisez) :

l'Anglais

f) Pourquoi avez-vous arrêté d'aller à l'école?

Cochez toutes les situations qui vous concernent. Au besoin, ajoutez-en.

- *Pour des raisons liées à votre personne :*
 - sentiment de mal être
 - harcèlement,
 - intimidation
 - manque d'intérêt
 - peur de l'échec
 - manque de motivation
 - grossesse
 - handicap
 - difficultés d'apprentissage
 - décrochage de mes amies (ou amis)
 - santé mentale
 - santé physique,...
 - _____
 - _____

- *Pour des raisons liées à mon contexte de vie :*
 - violence conjugale envers moi
 - violence dans ma famille
 - séparation des parents
 - vivre dans une famille d'accueil
 - intimidation en dehors de l'école
 - violences sexuelles envers moi
 - immigration
 - guerre
 - vouloir travailler
 - vouloir gagner de l'argent
 - parents peu scolarisés
 - dépendance
 - m'occuper de mon enfant
 - décrochage dans la famille, ...
 - _____
 - _____

- *Pour des raisons liées à l'école :*
 - exigences scolaires
 - exigences de l'horaire
 - manque de liberté
 - contenu qui m'est étranger
 - à quoi ça sert l'éducation
 - enseignantes et enseignants peu chaleureux
 - règles de comportement contraignantes
 - règles vestimentaires inadéquates
 - absence d'orientation
 - enseignement peu dynamique
 - évaluation non neutre, ...
 - _____
 - _____

- *Par manque d'informations sur :*
 - le système d'éducation
 - l'importance de l'éducation
 - l'importance de la lecture
 - l'importance du diplôme (DES, DEP)
 - les choix de diplôme
 - les choix de qualification
 - les possibilités de formation
 - les types de formation (ex : à l'école, à distance, à la maison, en entreprise)
 - la formation professionnelle
 - la francisation
 - le marché de l'emploi
 - les conditions de travail
 - les types de travail accessibles sans diplôme,
 - les salaires etc.
 - _____
 - _____

- *Autres raisons, précisez :*

g) De combien d'argent supplémentaire par mois auriez-vous besoin pour pouvoir effectuer un retour aux études?

Montant mensuel supplémentaire : _____

IV. Scolarité et formation

a) Quel est le dernier niveau de scolarité complété :

Primaire : 1 2 3 4 5 6

- au secteur des jeunes
- au secteur des adultes

Secondaire : 1 2 3 4 5

- au secteur des jeunes
- au secteur des adultes

Formation professionnelle (précisez) : _____

Autre (précisez) : _____

b) Ce niveau a été obtenu :

- au Québec
- ailleurs au Canada
- dans un autre pays (précisez) : _____

Si dans un autre pays, est-il reconnu au Québec?

<input type="checkbox"/> Oui - Quel niveau a été atteint dans votre pays? _____ - Quel niveau est reconnu au Québec? _____	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En attente d'une réponse <input type="checkbox"/> J'ai l'intention de faire une demande plus tard <input type="checkbox"/> Je n'ai pas l'intention de faire une demande <input type="checkbox"/> Ne s'applique pas
--	--

c) Avez-vous déjà fréquenté, ou fréquentez-vous, un Centre d'éducation des adultes?

Oui Non

Si oui, c'était, ou c'est :

- À temps complet
- À temps partiel
- À distance

d) Êtes-vous aux études en ce moment?

Oui Non

Si oui, est-ce : <input type="checkbox"/> À temps complet <input type="checkbox"/> À temps partiel <input type="checkbox"/> À distance	Si oui, pour quel diplôme: <input type="checkbox"/> Diplôme d'études secondaires (DES) <input type="checkbox"/> Diplôme d'études professionnelles (DEP) <input type="checkbox"/> Attestation d'études professionnelles (AEP) <input type="checkbox"/> autre (précisez) : _____
---	--

e) Quelles langues parlez-vous? (vous pouvez cocher plusieurs réponses)

- le Français
- l'Anglais
- Ma langue maternelle (précisez) : _____

2) Le formulaire de consentement

Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

Formulaire de consentement

Femmes cheffes de famille monoparentale

Cette étude a pour but de décrire les pistes d'action que *Maman va à l'école* pourrait mettre en œuvre pour soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme.

Pour nous aider à réaliser cette étude, nous vous demandons de remplir un questionnaire écrit qui vise à connaître les raisons pour lesquelles vous avez arrêté les études au secondaire ainsi que celles qui ne favorisent pas un retour aux études.

Nous vous demandons aussi de participer à une entrevue de groupe de 2 à 3 heures où 10 femmes monoparentales seront présentes. Cette entrevue de groupe vise à connaître votre opinion sur les difficultés que vous rencontrez en ce qui concerne un retour aux études et sur l'aide qui vous serait utile pour envisager le retour. Un enregistrement audio de l'entrevue sera fait afin de conserver fidèlement les propos de la discussion.

Votre participation est volontaire et vous pouvez décider en tout temps d'arrêter de participer à l'étude. Vous pouvez aussi refuser de répondre à certaines questions du questionnaire ou de l'entrevue de groupe. Si vous vous sentez mal à l'aise durant l'entrevue de groupe, vous pouvez vous retirer de la discussion.

Votre opinion est très importante pour nous. Elle aidera l'*Institut de coopération pour l'éducation des adultes* (ICÉA) ainsi que l'organisme *Maman va à l'école* à mieux connaître votre réalité et à améliorer leurs services. Afin de vous remercier de votre participation, l'ICÉA vous offre 50\$ et, lorsque l'étude sera terminée, l'ICÉA pourra donner une copie du rapport de recherche aux participantes qui le demandent.

Je, soussignée _____, accepte de fournir des renseignements pour la présente étude qui se nomme *Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme*.

Je suis informée que les renseignements obtenus par cette étude sont strictement confidentiels et qu'ils seront connus uniquement de l'équipe de recherche. Tous les questionnaires écrits et les enregistrements audio seront détruits lorsque la recherche sera terminée. Toute publication portera sur l'ensemble des personnes interviewées. Si une situation est donnée en exemple, elle ne permettra pas de reconnaître une personne en particulier.

Je reconnais par ailleurs la possibilité de me retirer de l'étude en tout temps pour des motifs dont je serai la seule juge.

_____	_____
Signature de la participante	Date
_____	_____
Signature de la chercheuse	Date

3) Guide d'entrevue des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

Guide d'entrevue de groupe Femmes cheffes de famille monoparentale

Je vous remercie toutes d'avoir accepté de faire partie de l'entrevue de groupe pour la recherche Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme.

1. Présentation des femmes cheffes de famille monoparentale

2. Résumé de la recherche

3. Entrevue de groupe

Les règles de fonctionnement

Problème technique : chatter ou converser avec la technicienne

Lever la main pour intervenir / attendez que je vous nomme pour parler.

Mentionner qu'une fois traitée, l'information sera anonymisée.

Mais revenons au vif du sujet / arrêt des études et le retour aux études

3.1. Retour sur l'arrêt de l'école

3.1.1. En repensant aujourd'hui et dans vos mots à vous, quelles sont les raisons principales qui vous ont menées à ne plus aller à l'école? On va dire trois raisons max.

Répondre d'abord à chacun son tour.

En groupe, faire ressortir à l'oral les raisons principales.

3.1.2. D'après vous, est-ce la même raison qu'à l'époque?

Demander de lever la main pour compter les personnes pour lesquelles il est la même raison qu'avant.

3.1.3. Est-ce différent maintenant?

Demander pour les autres en quoi, il est différent.

3.1.4. À l'époque de l'arrêt des études, qu'est-ce qu'on aurait pu faire pour vous aider à rester à l'école?

3.2. Souhaitez-vous poursuivre vos études pour obtenir un premier diplôme?

Maintenant ou dans le futur ou pas du tout?

3.2.1. Avez-vous déjà essayé de retourner aux études? Bin oui.

3.2.2. Combien de fois avez-vous essayé de retourner aux études? Bin oui.

Mentionner que c'est normal d'essayer plusieurs fois et de ne pas réussir du premier coup.

3.2.3. Si non, pourquoi? Qu'est-ce qui vous en empêche ou vous en empêche?

3.2.4. Si oui, comment ça se passe ou comment ça s'est passé?

3.2.5. Qu'est-ce que vous n'aimez pas au Centre d'éducation des adultes?

3.2.6. Qu'est-ce que vous aimez au Centre d'éducation des adultes?

3.2.7. Combien de temps (années) s'est écoulé entre l'arrêt et le retour aux études?

3.2.8. Qu'est-ce qui vous a empêché de retourner plus tôt?

3.2.9. Qu'est-ce qui vous a motivé à retourner (vous a donné le goût)?

Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

3.2.10. Qu'est-ce qui vous manque ou vous a manqué le plus?

3.2.11. Qu'est-ce qui vous fait peur ou vous a fait peur?

3.2.12. Qu'est-ce qui vous aiderait ou vous aurait aidé?

3.2.13. Comment avez-vous choisi votre programme d'études?

3.3. Soutenir le retour

3.3.1. Comment pouvons-nous vous informer? Comment vous rejoindre?

3.3.2. Pouvez-vous compter sur des ressources du milieu d'aide des profs, des conseillers et conseillères, d'un organisme communautaire...

3.3.3. Avez-vous un réseau personnel qui peut vous aider?

3.4. Dernière question de partage

Qu'est-ce que la pandémie a changé dans votre vie de tous les jours?

3.5. Finale 15 mn avant la fin

Présenter une synthèse de la rencontre

Notre recherche tente de trouver des moyens d'aider des femmes sans diplôme à retourner aux études pour en obtenir un premier. Avez-vous des suggestions à faire à ce sujet?

Y aurait-il quelque chose que vous voudriez ajouter?

UN TRÈS GRAND MERCI !

Annexe 4 : Les Intervenantes

a) Le questionnaire pour les intervenantes

Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

Questionnaire écrit / Entrevue de groupe Intervenantes

1. Quelle est votre formation professionnelle?

- diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine d'intervention sociale, précisez lequel _____
- baccalauréat dans un domaine d'intervention sociale, précisez _____
- DEC dans un domaine qui ne concerne pas l'intervention sociale, précisez lequel _____
- baccalauréat dans un domaine qui ne concerne pas l'intervention sociale, précisez lequel _____
- Autre, précisez _____

2. Depuis combien d'années travaillez-vous auprès des femmes monoparentales?
_____ ans

3. Dans quel type d'organisation intervenez-vous en ce moment?

- Groupe de femmes
- FGA (formation générale des adultes)
- FP (formation professionnelle)
- CLE (Emploi-Québec)
- Groupe communautaire, précisez (exemple : cuisine collective) _____
- Autre, précisez _____

4. Depuis combien de temps travaillez-vous dans cette organisation?

- Moins de 2 ans
- Plus de 2 ans mais moins de 5 ans
- Cinq ans et plus

5. Quel poste occupez-vous présentement? _____

6. Quelles autres fonctions avez-vous remplies auprès des femmes monoparentales?

7. Selon vous, combien de femmes monoparentales par année rejoignez-vous à travers vos interventions?

- Moins de 30 61 à 100 Plus de 201
 31 à 60 101 à 200 Je ne sais pas

8. Selon vous, les femmes monoparentales représentent quelle proportion — en pourcentage (%) — de toutes les personnes auprès de qui vous intervenez dans votre organisme? _____ %

9. Selon vous, parmi les femmes monoparentales qui fréquentent votre organisme, combien — en pourcentage (%) — sont sans diplôme de fin secondaire ou professionnel? _____ %

10. Selon vous, parmi les femmes monoparentales qui fréquentent votre organisme, combien — en pourcentage (%) — sont :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Blanches? _____ % | <input type="checkbox"/> Réfugiées? _____ % |
| <input type="checkbox"/> nées au Québec? _____ % | <input type="checkbox"/> Autochtones? _____ % |
| <input type="checkbox"/> nées à l'étranger? _____ % | <input type="checkbox"/> LGBTQ2? _____ % |
| <input type="checkbox"/> Racisées? _____ % | <input type="checkbox"/> Personnes âgées _____ % |
| <input type="checkbox"/> nées au Québec? _____ % | <input type="checkbox"/> Personnes handicapées _____ % |
| <input type="checkbox"/> nées à l'étranger? _____ % | |

11. Selon vous, quels sont les trois principaux obstacles auxquels font face les femmes monoparentales? (en nommer trois tout au plus, svp)

12. Selon vous, quels sont les trois principaux obstacles auxquels font face les femmes monoparentales sans diplôme pour effectuer un retour aux études? (en nommer trois tout au plus, svp)

MERCI !

b) Le formulaire de consentement

Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

Formulaire de consentement Intervenantes

Cette étude a pour but d'améliorer les connaissances sur les femmes cheffes de famille monoparentale ainsi que des pistes d'action qui pourraient être mises en œuvre pour soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme.

Nous vous demandons de participer à une entrevue qui vise à partager vos connaissances sur la situation des femmes monoparentales et de ce qui peut ou non favoriser le retour aux études, tout particulièrement de celles qui sont sans diplôme. Nous souhaitons également recueillir votre opinion sur les façons d'aider des femmes à obtenir un premier diplôme.

Votre participation est volontaire et vous pouvez décider en tout temps d'arrêter de participer à l'enquête. Vous pouvez aussi refuser de répondre à certaines questions.

Votre expertise permettra à l'ICÉA et à Maman va à l'école d'enrichir leurs connaissances sur les femmes monoparentales et d'améliorer des services qu'ils leur offrent. Afin de vous remercier de votre participation, l'ICÉA pourra vous donner une copie du rapport de recherche.

Je, soussignée _____, accepte de fournir les enseignements pour la présente étude qui se nomme *Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme*.

Je suis informé(e) que les renseignements obtenus par cette étude sont strictement confidentiels et qu'ils seront connus uniquement de l'équipe de recherche. Tous les questionnaires écrits et les enregistrements audio seront détruits lorsque la recherche sera terminée. Toute publication portera sur l'ensemble des personnes interviewées. Si une situation est donnée en exemple, elle ne permettra pas de reconnaître une personne en particulier.

Je reconnais par ailleurs la possibilité de me retirer de l'étude en tout temps pour des motifs dont je serai la seule juge.

?

?

?

2020.02.05

Signature de l'intervenante

Date

?

2020.02.05

Signature de la chercheuse

Date

?

c) Guide d'entrevue avec les intervenantes

Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

Entrevue / Intervenantes

?

Déroulement

?

1. Accueil et repas 12h00
2. Début de la rencontre 13h00
 - a. Présentation des intervenantes
 - b. Présentation du projet
 - c. Consentement écrit
 - d. Questionnaire écrit
3. Entrevue sur les femmes monoparentales sans diplôme 13h40
 - a. But de l'entrevue qui sera enregistrée
 - i. Recueillir les informations dont vous disposez pour identifier les obstacles au retour aux études
 - ii. Proposer des façons de les contourner
 - b. Consignes d'animation
 - i. Onève la main quand on veut intervenir
 - ii. Je prends les tours de parole et j'octroie la parole
 - iii. On se nomme quand on prend la parole
 - iv. Je donne toutefois préséance aux personnes qui interviennent moins souvent ou qui n'ont pas encore parlé
 - v. Je veille à assurer un partage équitable de la parole.
 - c. Déroulement
 - i. Remue-méninge sur les obstacles que rencontrent les femmes cheffes de famille monoparentale pour retourner aux études
 - ii. Quel est l'après vous l'obstacle le plus important. On commence par le 1^e, puis le 2^e, etc.
 - iii. Après chaque choix de ce qui est le plus important, demander si les intervenantes ont une expérience de cet obstacle à partager et si elles connaissent des moyens pour le contourner
4. Fin de l'entrevue 16h00

Références

- Agence intergouvernementale de la francophonie. (2002). *Égalité des sexes et développement : concepts et terminologie*. Paris : Organisation internationale de la francophonie.
- Alberio, Marc et Tremblay, Diane-Gabrielle. (2017). Qualité de l'emploi et défi de l'articulation travail-études chez les jeunes étudiants québécois : une question de précarité ? *Jeunes et société*, 2 (1), 5-29.
- Baril, Daniel. (2021). *Quelques défis stratégiques en éducation des adultes*. [En ligne] <https://icea.qc.ca/fr/actualites/quelques-defis-strategiques-en-education-des-adultes>
- Bélanger, Paul, Carignan, Pauline et Staiculescu, Roxana. (2007). *La diversité des trajectoires et la réussite éducative des adultes en formation de base*. Montréal : UQAM, Centre interdisciplinaire de recherche/développement sur l'éducation permanente.
- Bélisle, Rachel, et Bourdon, Sylvain. (2015a). *Tous ces chemins qui mènent à un premier diplôme*. Certa_ Université de Sherbrooke : <http://erta.ca/index.php/fr/node/546>
- Blain, Gabrielle. (2017). *Dossier Nouvelles familles*. Saint-Hubert, Qc : Inform'elle.
- Bouchard, Pierrette, et St-Amant, Jean-Claude. (1998). Profils contrastés d'un groupe de garçons québécois de 15 ans. *Recherches féministes*, 11(2), 23-42
- Bourget, Rémi. (2018, 16 janvier). *L'égalité salariale au Québec en 5 statistiques*. Urbania. [En ligne] <https://urbania.ca/article/legalite-salariale-quebec-5-statistiques>.
- Brossard, Louise. (2019). *Les peuples autochtones : des réalités méconnues à tout point de vue*. La publication en ligne de l'ICÉA. URL : <https://icea-apprendreagir.ca/les-peuples-autochtones-des-realites-meconnues-a-tout-point-de-vue/>
- CCF-Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre. (2018). *Les projets d'habitation pour femmes monoparentales : des initiatives structurantes à consolider et à développer pour contribuer à l'autonomie des femmes*. Montréal : Commission des partenaires du marché du travail.
- CDÉACF-Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine. (2020). *Les organismes en décrochage scolaire s'inquiètent de l'augmentation des inégalités et appellent à l'action*. [En ligne] <http://cdeacf.ca/actualite/2020/09/24/organismes-decrochage-scolaire-sinquietent-laugmentation>
- Chapelle, Gaëtane. (2009). Peut-on interrompre la spirale de l'échec ? Dans Gaëtane Chapelle et Marcel Crahay (Dir.), *Réussir à apprendre* (pp. 31-45). Paris : Presses universitaires de France.
- CIAFT-Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail. (2018). *Conciliation famille-travail-études*. [En ligne] <https://ciaft.qc.ca/nos-dossiers/conciliation-famille-emploi-etudes/>

- COFFRE-Centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi. (2018). *Question de compétences. Un outil au service des femmes de toutes cultures*. St-Jean-sur-Richelieu : COFFRE.
- Comité Aviseur Jeunes d'Emploi-Québec. (2007). *Le travail atypique au Québec*. Montréal : CAJ. (Recherche et rédaction : Jean-François Venne).
- Conseil de la Nation Atikamekw. (2020). *Principe de Joyce*. Conseil de la Nation Atikamekw.
- Couturier, Eve-Lyne, Labrie, Vivian et Nguyen, Minh. (2020). *Le revenu viable 2020 dans l'échelle des revenus. Données pour différentes localités du Québec*. IRIS [En ligne] https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Revenu_viable_2020_WEB.pdf.
- Crespo, Stéphane. (2018). Niveau de scolarité et revenu d'emploi. *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, 23 (1), 1-12.
- Cross, Patricia. (1981). *Adults as Learners*. San Francisco : Jossey-Bass Publishers.
- CSF-Conseil du Statut de la Femme. (2019). *Quelques constats sur la monoparentalité au Québec*. Québec : CSF.
- Dandurand, Renée. (2014). *Au cœur des mutations de la vie familiale depuis un demi-siècle...* Communication au colloque « Familles monoparentales et recomposées : des victoires à célébrer, des actions à poursuivre ! », Montréal. [En ligne] <http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2014/11/ConfOuvertureRBDandurand.pdf>
- Darkenwald, G. G., et Valentine, T. (1985). Factor structure of deterrents to public participation in adult education. *Adult Education Quarterly*, 35(4), 177-193.
- Desjardins, Richard, Rubenson, Kjell, et Milana, Marcella. (2007). *Accès inégal à la formation pour adultes : perspectives internationales* (Vol. 83). Paris : UNESCO : Institut international de planification de l'éducation.
- Deslandes, Rollande, et Rivard, Marie-Claude. (2013). *Mères monoparentales au cœur d'un partenariat école-famille-communauté*. Communication lors du colloque Maman va à l'école, 28 janvier 2013, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Deslandes, Rollande, Rivard, Marie-Claude, Duguay, Paula, et Lalande, Claire. (2013). Return to School of Dropout Single Mothers: A School Family-Community Partnerships 00 Perspective. *International journal about parents in education*, 7(2), 79-90.
- Dignard, Hervé. (2015). Lire pour apprendre, comprendre et agir. *Apprendre + agir*. La publication en ligne de l'ICÉA. [En ligne] <https://icea.qc.ca/fr/lire-pour-apprendre-comprendre-et-agir>
- Dignard, Hervé. (2021). Construire des indicateurs de l'éducation des adultes au Québec. *Apprendre et Agir. La publication en ligne de l'ICÉA*. [En ligne] <https://icea-apprendreagir.ca>.

- Dumont, Michelle, Rousseau, Nadia, Leclerc, Danielle, Massé, Line, Beaumier, France et McKinnon, Suzie. (2015). Une description des profils et des besoins psychologiques et psychopédagogiques des jeunes âgés de 16 à 24 ans inscrits à la formation générale des adultes. In Carine Villemagne et Julie Myre-Bisaillon (Dir.), *Les jeunes adultes faiblement scolarisés. Parcours de formation et besoins d'accompagnement* (pp. 27-45). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- FÆ-Fédération autonome de l'enseignement, et Relais-femmes. (2012). *Les conséquences du décrochage scolaire des filles : une étude exploratoire*. Montréal : Fédération autonome de l'enseignement, Relais-femmes. (recherche et rédaction : Isabelle Marchand).
- FRAPRU-Front d'action populaire en réaménagement urbain. (2010). *Femmes, logement et pauvreté*. Front d'action populaire en réaménagement urbain. Septembre, 3-16.
- Gagné, Marie-Ève, Marcotte, Diane et Fortin, Laurier. (2011). L'impact de la dépression et de l'expérience scolaire sur le décrochage scolaire des adolescents. *Revue canadienne de l'éducation/Canadian Journal of Education*, 34(2), 77-92.
- Girard, Chantal. (2019). Les naissances au Québec et dans les régions en 2018. *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, 23 (3), 3-8.
- Green, David A., et Riddell, W. Craig. (2007). *Littératie et marché du travail : formation de compétences et incidence sur les gains de la population de souche*. Ottawa : Statistique Canada. [En ligne] www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=89-552-MWF2007018.
- Guilmaine, Claudette. (2012). *Parent au singulier. La monoparentalité au quotidien*. Montréal : Les Éditions du CRAM et du CHU Sainte-Justine.
- Heisz, Andrew, Notten, Geranda et Situ, Jerry. (2016). Le lien entre les compétences et le faible revenu. *Regards sur la société canadienne* (75-006-X).
- Houle, Cyril, O. (1961). *The inquiring mind*. Madison : University of Wisconsin.
- Hurteau, Philippe, et Nguyen, Minh. (2016). *Les conditions d'un salaire viable au Québec en 2016 ? Calculs pour Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saguenay et Sept-Îles*. Montréal : IRIS [En ligne] <https://iris-recherche.qc.ca/publications/salaire-viable2016>.
- Hurteau, Philippe, Labrie, Vivian, et Nguyen, Minh. (2019). *Le revenu viable 2019 et les situations de pauvreté. Données pour différentes localités du Québec*. IRIS [En ligne] https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Revenu_viable_2019_WEB.pdf.
- ICÉA-Institut de coopération pour l'éducation des adultes. (2009). *Rapport-synthèse. Atelier de partage de connaissances et de concertation de Trois-Rivières*, le jeudi 23 avril 2009. Rapport d'atelier.
- ICÉA — Institut de coopération pour l'éducation des adultes. (2020). *Soutenir l'éducation des adultes pour réussir la sortie de la crise sanitaire et la relance. Recommandations soumises par l'ICÉA au ministre des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires*. Montréal : ICÉA.

- INSPQ-Institut national de santé publique du Québec. (2020). *Violence conjugale dans un contexte de pandémie*. [En ligne] <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/contexte-pandemie>
- ISQ-Institut de la statistique du Québec. (2018). *Le bilan démographique du Québec, édition 2018*. Québec : ISQ, [En ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2018.pdf>.
- ISQ-Institut de la statistique du Québec. (2019a). *Taux de faible revenu des familles selon la mesure du faible revenu (MFR)*. Banque de données des statistiques officielles sur le Québec : https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/revenu_02.pdf
- ISQ-Institut de la statistique du Québec. (2019 b). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2019*. Québec : ISQ.
- ISQ-Institut de la statistique du Québec. (2020). *Taux de faible revenu des familles selon la mesure du faible revenu (MFR)*. [En ligne] https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/revenu_02.pdf
- Jean, Michel. (2019). *Kukum*. Montréal : Libre expression.
- Juby, Heather, Le Bourdais, Céline, Marcil-Gratton, Nicole et Rivest, Louis-Paul. (2005). *Pauvreté des familles monoparentales et parcours professionnel des mères après la rupture*. *Recherches sociographiques*, 46 (2), 217–243.
- Lavoie, Natalie, Levesque, Jean-Yves, Aubin-Horth, Shanoussa, Roy, Lucille et Roy, Sylvie. (2004a). *Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel (Abrégé)*. Rimouski : Université du Québec à Rimouski.
- Lavoie, Natalie, Levesque, Jean-Yves, Aubin-Horth, Shanoussa, Roy, Lucille, et Roy, Sylvie. (2004 b). *Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel*. Université du Québec à Rimouski : Éditions Appropriation.
- Lemire, Vanessa. (2010). *Obstacles à la persévérance scolaire d'adultes ayant des problèmes d'apprentissage lors de leur passage à l'éducation des adultes*. (Mémoire de maîtrise Mémoire de maîtrise), Université de Montréal : Montréal. [En ligne] <http://catalogue.cdeacf.ca/RecordCOMPAS.htm?idlist=3&record=19247333124910655159>
- Lessard, Anne, Lopez, Amanda, Poirier, Martine, Nadeau, Sandy, Poulin, Chantal et Fortin, Marie-Pier. (2013). *Synthèse des connaissances concernant l'intervention auprès des élèves à risque de décrochage scolaire à l'enseignement secondaire en classe ordinaire*. Sherbrooke : CRIRES.
- Lévesque, Brigitte. (2014). *Facteurs de risque du décrochage*. [En ligne] http://rire.ctreq.qc.ca/2014/09/facteurs_decrochage/

- Maillet, Élisabeth. (2015). *Impact du mariage ou de l'Union de fait sur les enfants*. [En ligne] https://www.informelle.osbl.ca/public/chroniques-juridiques_impact-mariage-union-de-fait-sur-les-enfants.html
- Marchand, Isabelle. (2019). Les conséquences du décrochage scolaire et les perspectives de formation générale des adultes. Regards de femmes sur leurs trajectoires. Dans Manon Doucet et Marie Thériault (dir), *L'adulte en formation... pour devenir soi*. Espaces, passages, débats et défis (pp. 59-85). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Marcotte, Julie. (2007). *Les différentes trajectoires éducationnelles empruntées à l'émergence à la vie adulte : identifier les facteurs personnels, sociaux et scolaires dans une perspective développementale pour mieux comprendre et intervenir*. [En ligne] <http://www.frqsc.gouv.qc.ca/parteneriat/nos-resultats-de-recherche/histoire/les-differentes-trajectoires-educationnelles-empruntees-a-l-emergence-a-la-vie-adulte-identifier-les-facteurs-personnels-sociaux-et-scolaires-dans-une-perspective-developpementale-pour-mieux-comprendre-et-intervenir-yv3x4czc1431443195332>
- Mazon, Élisabeth et Bourdon, Sylvain. (2015). Les choix scolaires et les obstacles à la participation des jeunes adultes non diplômés inscrits en formation professionnelle. Dans Carine Villemagne et Julie Myre-Bisaillon (Dir.), *Les jeunes adultes faiblement scolarisés. Parcours de formation et besoins d'accompagnement* (pp. 165-184). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- MFA-Ministère de la famille. (2020). *Quelques constats sur les mères monoparentales et leur fréquentation scolaire*. MFA. Québec. Manuscrit inédit envoyé à l'ICÉA pour la recherche.
- Millet, Mathias, et Moreau, Gilles (Dir.). (2011). *La société des diplômés*, Paris : La dispute. Montréal, Ville de. (2020). *Profil des ménages et des logements*. Service de l'habitation de la ville de Montréal. Montréal.
- Nadeau, Jessica et Fortier, Marco. (2020, 21 mai). *Les inégalités et la confusion règnent dans l'enseignement à distance*. Le Devoir.
- Nanhou, Virginie et Desrosiers, Hélène. (2019). *Portrait statistique des adultes de 18 à 65 ans sans diplôme d'études secondaires au Québec. Résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) 2012*. Québec : ISQ.
- ONU-Organisation des Nations Unies. (2020). *Note de synthèse : L'impact de la COVID-19 sur les femmes* : ONU. [En ligne] https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/note_de_synthese_-_limpact_de_la_covid-19_sur_les_femmes_et_les_filles.pdf.
- ONUFemmes. (2021). *La pandémie fantôme : la violence contre les femmes pendant la COVID-19*. [En ligne] <https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/in-focus-gender-equality-in-covid-19-response/violence-against-women-during-covid-19>

- Pelletier, Michelle, et Rheault, Sylvie. (2005). *La réussite scolaire des garçons et des filles : l'influence du milieu socioéconomique. Analyse exploratoire*. Québec : Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.
- Provençal, Marie Hélène. (2020). La croissance de l'emploi des femmes stagne. *Bref*. <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/economie/la-croissance-de-lemploi-des-femmes-stagne/>
- Rioux, Sébastien (Dir.) (2019). *Dans le rouge. L'endettement des ménages québécois*. Saint-Joseph du lac, QC : M Éditeur.
- Roberge, Marie-Pier. (2017). *Salaires inégaux, à qui la faute ?* Recherche. Montréal.
- Rose, Ruth. (2016). *Les femmes et le marché du travail au Québec : portrait statistique* (2e éd.). Montréal : Comité consultatif femmes en développement de la main-d'œuvre.
- RSSMO-Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre. (2013). *Guide pédagogique. L'intervention spécialisée au cœur du RSSMO*. Montréal : RSSMO.
- Rubenson, Kjell. (2010). Barriers to participation in adult education. Dans Penelope Peterson et Barry McGaw (Dir.), *International encyclopedia of education* (Vol. 1). Oxford, UK: Elsevier.
- Solar, Claudie. (1995). Reconnaissance des acquis et Question de compétences. Dans Jean-Yves Ménard (Dir.), *Reconnaissance des acquis et la validation des compétences* (pp. 79-93). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Solar, Claudie. (2018). *Nous devons élever nos filles et nos fils autrement*. Conférence de consensus en éducation sur la mixité sociale et scolaire. Document sur la mixité de genre. CTERQ. Grande Bibliothèque du Québec.
- Solar, Claudie, et Louise Brossard (2020). *Comment informer et susciter la participation ? Répertoire de moyens pour les intervenantes et intervenants*. Montréal : Institut de coopération pour l'éducation des adultes. [En ligne] <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs4278271>
- Solar, Claudie et Tremblay, Nicole. (2008). *Bilan des recherches en français au Canada sur l'apprentissage des adultes : 1997-2007* : Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes/Conseil canadien sur l'apprentissage. [En ligne] <http://bv.cdeacf.ca/record.php?record=19227448124910456209>.
- Solar, Claudie, Baril, Daniel, Roussel, Jean-François et Lauzon, Nancy. (2016). Les obstacles à la formation en entreprise. *Savoirs* (41), 11-54.
- SORIF-Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail. (2012). *Enquête sur la situation et les besoins des femmes cheffes de famille monoparentale vivant à Montréal et admises au programme d'assistance-emploi*. Montréal : SORIF (recherche et rédaction : Louise Brossard).

- SORIF-Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail. (2019). *Rapport d'activités 2018-2019*. Montréal.
- SORIF-Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail. (2020). *Rapport d'activités 2019-2020*. Montréal.
- StatCan-Statistique Canada. (2018). *Familles monoparentales : le nouveau visage d'un ancien phénomène*. [En ligne] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2015002-fra.htm>
- StatCan-Statistique Canada. (2019). *Portrait de la vie familiale des enfants au Canada en 2016. Recensement en bref*. [En ligne] <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016006/98-200-x2016006-fra.cfm>
- Stephenson, Marylee et Emery, Ruth. (2003). *Vivre dans l'insécurité complète : répercussions des tendances du travail atypique sur les mères chefs de famille monoparentale*. Ottawa : Condition féminine Canada.
- Tilly, Louise A. et Scott, Joan W. (2002 [1978]). *Les femmes, le travail et la famille*. Paris : Petite bibliothèque Payot.
- Tremblay, Diane-Gabrielle. (2019). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux* (4e édition). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Uppal, Sharanjit. (2017). *Les jeunes hommes et les jeunes femmes sans diplôme d'études secondaires*. Ottawa : Statistique Canada.
- Vandette, Marie-Pier, Gosselin, Julie, et Valiquette-Tessier, Sophie-Claire. (2014). « Vers la réussite ». Utilisation de Photovoice afin de témoigner de l'expérience de mères monoparentales vivant dans un contexte défavorisé. *Nouvelles pratiques sociales*, 27 (1), 168-188.
- Ville de Montréal. (2020). *Profil des ménages et des logements*. Service de l'habitation de la ville de Montréal. Montréal.
- Walter, Emmanuelle. (2014). *Sœurs volées*. Montréal : Lux Éditeur.